

V I E
D E
M. HECQUET,

DOCTEUR - REGENT , ET ANCIEN
Doyen de la Faculté de Medecine de Paris ;

Avec un Catalogue raisonné de ses Ouvrages.

Par M. de SAINT MARC.



A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez { DAVID l'aîné, à la Plume d'Or.
DURAND, à S. Landry & au Griffon.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



V I E

D E

M. HECQUET,

*Docteur - Régent, & ancien
Doyen de la Faculté de
Medecine de Paris.*



N a pris soin dans tous les tems de conserver la mémoire de ceux à qui l'amour de la Société n'a permis d'avoir pour but de leurs travaux littéraires que l'utilité générale. C'est un devoir de justice imposé par la reconnoissance; & tout Particulier est en droit de le remplir au nom du Public. C'est ainsi que l'on s'acquitte en quelque sorte de ce qu'on leur doit, & que l'on prévient les desirs de la postérité. Pourroit-elle ne pas souhaiter de connoître ceux dont la Plume ne s'est occupée qu'à lui procurer des avantages, qui fussent de tous les tems? Mais quand, ce qui n'arrive pas toujours, ce zele du bien public s'est trouvé dans ces hommes célèbres,

A

2 *Vie de M. Hecquet.*

inspiré, conduit, animé, soutenu par une piété solide; la Religion ne semble-t-elle pas prescrire encore à ceux qui les ont le plus particulièrement connus, de faire part à tous les siècles des instructions, qu'ils ont reçues de leurs exemples? C'est pour satisfaire à cette double obligation, que je me suis chargé d'écrire la Vie de PHILIPPE HECQUET, Docteur-Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Il naquit l'onzième de Février 1661. & fut le cinquième des enfans de Jacques Hecquet, & de Catherine Pigné, Bourgeois d'Abbeville en Picardie. Il eut deux sœurs, qui sont mortes sans alliance, & quatre frères, dont deux, à l'exemple de leur père, ont exercé le Commerce avec honneur, & l'un s'y distingue encore aujourd'hui par sa rare probité. Les deux autres prirent le parti de l'Eglise.

Antoine Hecquet l'aîné fit une étude assidue de la Science Ecclésiastique, & ne se rendit pas moins recommandable par sa piété sincère, & par son zèle ardent pour le salut des âmes, que par une profonde connoissance des Langues Hébraïque & Grecque. Il étoit né le 13 de Novembre 1659. En 1698. il fut fait Doyen de l'Eglise de S. Wulfran d'Abbeville, dont il étoit Chanoine depuis l'année 1668. Il mourut le 2 Juillet 1718.

Pierre, aussi Chanoine de S. Wulfran dès l'an 1698. fut nommé pour succéder à son frère dans le Doyenné: mais sa modestie lui fit constamment refuser cette place honorable. Il étoit né le 2 de Juillet 1670. & mourut le 30 de Décembre 1722.

Jacques, leur père, étoit mort en 1692. Fidele à tous ses devoirs, il mérita de la re-

connoissance de ses enfans cet éloge, que celui dont je donne ici la Vie, avoit écrit de sa main dans un de ses Livres de piété. *Le 1 de Novembre est la mort de mon pere, qui nous a laissé le souvenir d'une Vie très - Chrétienne par le bon exemple, qu'il nous a donné; & par les instructions Chrétiennes, qu'il avoit très-grand soin de nous faire pendant sa vie.*

Philippe, élevé, comme ses freres, dans la pratique de la Religion, apprit, comme eux, les belles Lettres sous les yeux de ses parens. A dix - sept ans il vint à Paris & fit son Cours de Phylosophie pendant les années 1678. & 1679. sous M. Ozon, qui professoit au *College de Grassins*. Le goût de l'état ou de la Science Ecclésiastique, qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, le fit pancher alors du côté de la Théologie, dont il prit des leçons sous MM. *Pirot*, Professeur de *Sorbonne*, & de *Rocquecourbe*, Professeur & Grand-Maitre de *Navarre*. Mais les exhortations d'un oncle, aussi savant Théologien qu'habile Medecin, le tournerent enfin vers la Medecine. Il en commença l'étude à Paris en 1682. & 1683. sous MM. *Afforté* le pere, Professeur de *Pharmacie*; *Douté*, Professeur de *Physiologie*, d'*Anatomie* & de *Pathologie*; & *Saint-Yon*, Professeur de *Chirurgie*. Il alla prendre ensuite ses degrés à Rheims. Ses Lettres de Maître-ès-Arts sont du 2 & celles de Docteur en Medecine du 4 de Juillet 1684. Le 6 du mois d'Août suivant il se fit agréger au *Collège des Medecins d'Abbeville*. Il avoit résolu de se fixer pour toujours dans sa Patrie, tant par l'amour que l'on a naturellement pour les lieux de sa naissance, que par le désir de s'y perfectionner

4 *Vie de M. Hecquet.*

dans l'étude & dans la pratique de son Art, sous les yeux & par les conseils de cet oncle, dont je viens de parler.

C'étoit M. *Clement Hecquet*, alors Doyen du Collège des Medecines d'Abbeville. Eleve de l'Université de Montpellier & Docteur de celle d'Aix, il s'étoit consacré par goût à l'utilité de sa Patrie. On fait que M. *Hecquet* a toujours regreté qu'un Medecin aussi laborieux que son oncle, & qui devoit à son application une habileté peu commune, n'eût pas pris le parti de s'établir à Paris. Capable de figurer sur un aussi grand théâtre, il n'eût pas manqué d'y rendre au Public des services plus brillans & plus multipliés. Il jouïssoit dans la Province d'une réputation très-étendue; & ce ne fut pas une petite satisfaction de voir en même-tems son (a) fils & son neveu travailler à l'envi sous ses yeux à se rendre dignes l'un & l'autre de lui succéder dans l'estime & dans la confiance qu'on avoit pour lui.

Dans la premiere Edition de cette Vie, (b) trompé par des Mémoires fautifs, j'avois mal-à-propos nommé cet oncle M. *du Saussoi*. M. *Hecquet* avoit eu réellement un parent de ce nom, natif d'Abbeville, qui s'étoit rendu célèbre dans la profession de la Medecine, & que l'on fit venir en 1658. à Calais, où le Roi *Louis XIV.* étoit dangereusement malade. M. *Daquin*, premier Medecin & M. *Fagon*, nommé pour lui succéder, ne firent rien dans cette maladie que de concert avec

(a) Il se nommoit aussi *Clément Hecquet*.

(b) Je dois cette correction à M. *Clément Hec-*

quet Medecin agrégé au Collège d'Abbeville, digne fils & petit-fils de ceux dont je parle ici,

M. du Saussoi. Le Roi guérit, & ces Messieurs voulurent engager leur confrere à suivre la Cour. Son grand âge ne lui permettant pas de courir après une fortune plus brillante que celle dont il jouissoit, il les pria de faire agréer au Roi qu'il demeurât dans sa Patrie, sous l'offre de se rendre auprès de Sa Majesté, toutes les fois que ses services lui pourroient être utiles. Il eut pour récompense une pension de seize cens livres. La moitié fut conservée à son fils & le quart à son petit-fils. Ce dernier en a joui jusqu'au tems, où les besoins de l'Etat engagerent feu M le *Régent* à supprimer un grand nombre de Pensions. M. du Saussoi mourut pendant que M. Hecquet étoit encore jeune Ecolier.

Ce dernier commençoit à peine, en suivant les leçons de son oncle, à s'attirer l'attention de ses Concitoyens, qu'il sentit tout ce qui lui manquoit dans une Ville de Province pour satisfaire l'avidité qu'il avoit d'apprendre. Il revint donc à Paris, où les premiers mois de son séjour se passerent dans une espede de retraite, pendant laquelle il ne s'occuppa que du plan de la vie Chrétienne, qu'il se proposoit de suivre, & du soin de prévoir les études, qui pourroient le rendre habile dans son Art. Un autre soin l'ocupoit encore pendant ce tems. C'étoit celui de se faire des amis, qui joignissent une piété solide à beaucoup de lumieres, & dont les avis pussent servir de regle à sa conduite. Il pensoit deslors ce qu'il a souvent répété pendant sa vie; c'est que *s'il est utile pour la République d'être bon Medecin, il est nécessaire pour soi-même d'être encore meilleur Chrétien.*

Le reproche, que l'on m'a fait, de n'avoir

pas tiré parti de tout ce qui se trouve dans les *Mémoires*, qui m'ont été fournis, m'oblige à rapporter un fait important, que j'avois cru devoir supprimer. M. *Hecquet*, dit un de ces *Mémoires*, étant encore fort jeune fut comme enveloppé par un essain d'une secte fort impie. (C'étoit, dit un autre *Mémoire*, une *Académie de Sociniens*.) L'esprit & la capacité de ce jeune homme leur persuada qu'ils feroient une bonne capture, en l'attirant dans leurs filets. M. *Hecquet* fut d'abord ébloüi par l'air de régularité de ces Ecclésiastiques. Ces Messieurs disoient tous les jours la Messe. Le Livre des SS. Evangeliques ne sortoit presque pas de leurs mains. Mais, en approfondissant leurs Dogmes, dont ils commençoient à l'instruire, sa Religion en fut alarmée; & ayant consulté un homme de confiance sur la conduite qu'il devoit tenir avec des gens si bien masqués, il lui conseilla de se séparer au plutôt d'une si dangereuse compagnie. Il le fit; & ces Messieurs-là furent si outrés de sa fuite, qu'ils n'ont jamais perdu d'occasion de s'en vanger. Depuis ce tems-là il les a toujours trouvés dans son chemin. Mais, comme il étoit sage & Chrétien, il ne leur a jamais rendu mal pour mal; & il s'est toujours contenté de remercier Dieu de lui avoir fait éviter un piège si bien tendu.

Le *Mémoire*, dont je viens de rapporter les propres termes, & l'autre, qui fait mention du même fait, viennent de personnes infiniment respectables, & que l'assemblée de leurs vertus doit rendre extrêmement dignes de foi. Je soupçonne cependant ici quelque

erreur, dont je ne puis découvrir l'origine. Ce fait, énoncé d'une manière si positive, n'est connu d'aucun des plus anciens amis de M. *Hecquet*; & de ce nombre il en est plusieurs pour lesquels il n'a jamais rien eu de caché. Tout ce que renferme le récit, que l'on vient de lire, est également ignoré d'un honnête homme, ancien condisciple de M. *Hecquet* en Philosophie; lequel n'a jamais cessé de le voir pendant toute sa vie, & qui même étoit en étroite liaison avec lui dans le tems, où l'on place l'époque de cet événement; je veux dire pendant les cinq années du premier séjour, que M. *Hecquet* fit à Paris. D'ailleurs comment oserois-je donner pour certain un fait, qui me paroît même destitué de toute vraisemblance? Qu'est-ce en effet que cette prétendue *Académie de Sociniens*, dont personne n'a jamais entendu parler à Paris? Qui sont ces ennemis, que M. *Hecquet* a toujours trouvés dans son chemin, & qu'on nous représente comme n'ayant jamais perdu d'occasion de se vanger de lui? Quelques-unes de ses opinions ont eu des contradicteurs: mais en le réfutant avec force, ils n'en étoient pas plus ses ennemis; & l'on sait aussi que jusqu'à ce qu'il eût fait part au Public de son *Naturalisme des Convulsions*, il n'avoit, pendant toute sa vie, essuyé d'autres traverses, que celles dont ses infirmités avoient été l'origine.

Il ne se fut pas plutôt produit à Paris, comme Medecin, qu'il ne tarda pas à se voir employé. Mais à peine fut-il connu, qu'il fut inquieté dans l'exercice de sa profession, parce qu'il n'étoit point de la Faculté. Ses amis

pour lui procurer à cet égard de la tranquillité, le firent recevoir membre de la Chambre Royale. C'étoit un Corps de Docteurs de Montpellier & d'autres Universités, que *M. Daquin* avoit rassemblés à Paris, & qui, sous sa protection, croyoient y pouvoir pratiquer la Medecine. Mais la Faculté, qui regardoit cet établissement comme contraire à ses droits, s'opposoit continuellement aux entreprises de ces Medecins étrangers; & *M. Hecquet* éprouva, comme les autres, les effets de ces oppositions. Elles l'embarrasserent; & d'ailleurs, sa piété lui faisant voir dans l'exercice, qu'il faisoit de son Art, l'usurpation d'un droit qu'il croyoit ne point avoir, il forma le dessein de retourner dans sa Patrie, pour s'y fixer.

Il étoit dans ces dispositions, lorsqu'en 1688. * *Mlle De Vertus*, qui s'étoit depuis long-tems retirée au Monastere de Port-Royal des champs, le choisit pour son Medecin, & l'engagea même de succéder à *M. Hamon*, dans les soins qu'il avoit pris pendant trente-huit ans, des Religieuses de cette Abbaye & des pauvres du voisinage. *M. Hecquet* ne balança point sur cette proposition. Son goût pour la retraite, son amour pour les pauvres, l'exemple d'un grand Medecin, Homme de bien, lui firent embrasser avec joie un genre de vie convenable à ses inclinations. Le 14 d'Août de cette année 1688. il alla s'établir à Port-Royal des Champs, à dessein d'y passer le reste de ses jours. Il y marcha fidelement sur les traces de son prédécesseur. Mais il n'avoit pas reçu, comme lui, de la

* *Catherine - Françoise de Bretagne Dlle de Vertus.*

nature , un tempérament propre à supporter les fatigues les plus outrées ; & son corps fut bien-tôt la victime de son zele pour les pauvres , de son application à l'étude , & de la rigueur de sa pénitence. Il s'étoit imposé la loi d'une abstinence & d'un jeûne presque continuels. Il ne passoit guere de jours , sans aller parcourir les campagnes voisines pour le soulagement des malades ; & le plus souvent il rentroit après avoir fait quatre ou cinq lieues à pié. Tout fatigué qu'il devoit être , il se mettoit à l'étude , & s'y livroit avec tant d'ardeur , qu'à peine pouvoit-il se résoudre à donner quelques heures au sommeil. Encore ne fut-ce , pendant plus d'un an , que sur une chaise , après avoir combattu de tout son pouvoir , un besoin , qui n'est pas moins impérieux que celui de la faim. Une vie si dure & si laborieuse , des austérités poussées , si j'ose le dire , jusqu'à l'indiscrétion , altérerent bien-tôt sa santé. Les infirmités l'accablerent. On craignit même pour sa vie , & dans les premiers jours de Septembre 1689. il reçut les Sacremens. Sa jeunesse (il n'avoit alors que vingt-huit ans) le tira d'affaire contre toute apparence. Il ne fut pas si-tôt rétabli , qu'il travailla par degrés à reprendre le même train de vie. Il se flattoit de pouvoir insensiblement s'accoutumer à l'air aquatique & mal-sain de Port-Royal , & se mettre en état de supporter la pénitence la plus rigoureuse. Mais son tempérament étoit ruiné pour toujours , & ses espérances furent vaines. Au bout de quelques années sa santé se trouva si dérangée , que tous ses amis l'exhorterent à quitter Port-Royal pour revenir à Paris ; & la mort de

Mlle. *De Vertus* arrivée le 21 de Novembre 1693. l'y détermina.

Ce fut environ dans ce tems-là qu'à la sollicitation de M. *Fagon*, devenu premier Medecin, le Roi supprima la Chambre Royale de Medecine. La Faculté de Paris obtint même une Déclaration, qui défendoit aux Membres de cette Chambre, comme à tous les autres Docteurs étrangers, de faire aucun exercice de leur Art dans cette Ville. M. *Hecquet*, résolu de ne point retourner en Province, prit le parti de se faire *co-opter*. Il se rendit en ce point aux prieres de ses amis & surtout du célèbre *Raimond Finot*, qui, depuis long-tems, l'aimoit beaucoup & l'aidoit de ses conseils. Il se mit donc sur les bancs au mois d'Octobre 1694. sortit de licence le 3 de Septembre 1696. & reçut le bonnet de Docteur le 15 de Janvier 1697.

L'Ecole de Medecine ne vit pas sans étonnement un disciple, capable d'être Maître, venir prendre ses leçons avec toute l'attention & la docilité d'un jeune Aspirant. Elle le vit avec plaisir instruire ses con-disciples en même-tems qu'il cherchoit à s'instruire lui-même; & dans ses Examens & ses Theses, elle admira l'étendue des lumieres, qu'il avoit puisées dans une étude assidue & dans une expérience réfléchie. Ses Maîtres devinrent ses protecteurs & ses amis. On se hâta, dès qu'il fut Docteur, de le nommer Professeur des Ecoles; & chargé d'enseigner la *Matiere Médicale*, il s'en acquitta d'une maniere digne de la haute idée, que sa réputation avoit fait concevoir de lui. Plusieurs des Medecins les plus fameux, & principalement M. *Affarti* le pere, dont il avoit autrefois été le disciple, &

M. *Thuillier* s'empresserent de le produire. Mais personne ne l'aima plus tendrement que M. *Finot*.

C'étoit, pour le dire en passant, un homme du premier mérite, & quoiqu'on ait fait servir son nom à remplir quelques Hémistiches satiriques, il n'en est pas moins vrai qu'il étoit bon Physicien, & très-habile Medecin. A ces Sciences nécessaires, il avoit joint des connoissances plus agréables, que relevoit un fond d'éloquence naturelle, qu'il avoit pris soin de cultiver. Des mœurs douces & polies & son attention pour les Malades l'avoient fait aimer des Grands, estimer du Public, & respecter d'un nombre infini de gens, qui se faisoient honneur d'être de ses amis. Ces grandes qualités étoient accompagnées d'une exacte probité, d'une piété sincère, d'une charité très-tendre & très-étendue pour les pauvres. (a) Il mourut en 1709. le 28 de Septembre, regretté de tous ceux qui le connoissoient. Un homme de ce caractère pouvoit-il manquer d'aimer & de protéger un Medecin, avec lequel il se trouvoit tant de conformité ? Depuis que M. *Hecquet* eut été reçu Docteur de Paris, M. *Finot* ne fit plus de consultations sans l'appeller; & malgré tout ce qu'il avoit appris d'une longue expérience & de beaucoup d'étude, il avouoit, sans rougir, qu'il trouvoit toujours à profiter avec son jeune confrere.

L'estime singuliere, qu'il avoit pour lui, l'engagea de le présenter en 1708. à M. (b)

(a) Dans les *Mémoires de Trévoux*, Juin 1710. on trouve un Eloge de M. *Finot*, extrait d'une Let-

tre de M. *Hecquet*, au R. P. de *Tournemine*.

(b) *Henri-Jules de Bourbon*, Prince de *Coudé*.

le Prince, comme un sujet digne de toute sa confiance. Ce fut en effet ce que *M. le Prince* en pensa dès la première conversation. Il lui dit de le venir voir souvent ; & même dans la suite il lui fit quelquefois des reproches sur ce qu'il ne le voyoit point assez. Ces marques d'estime & de confiance ne portèrent *M. Hecquet* qu'à redoubler ses soins & les témoignages de son zèle, & qu'à prouver son attachement par des procédés, qui ne pouvoient être que le fruit de sa piété. La maladie de *M. le Prince* devint dangereuse, & comme personne n'osoit l'en avertir, *M. Hecquet* se chargea de ce soin, & s'en acquitta d'abord avec cette sorte d'adresse, que la charité suggère quelquefois ; ensuite avec toute la force, qui peut s'employer à représenter le plus important de tous les devoirs. Bien-loin que *M. le Prince* reçût mal des avis si salutaires, il s'en laissa toucher, & en profita. Son estime même en augmenta pour celui qui n'avoit pas craint de les lui donner ; & tous ceux qui l'environnoient applaudirent à la conduite d'un Médecin, qui joignoit aux qualités propres à son Art, tout le zèle d'un véritable Chrétien.

Après la mort de *M. le Prince*, arrivée le 1. d'Avril 1709. *M^e la Princesse*, sa Veuve, retint *M. Hecquet* pour le Médecin ordinaire de sa personne & de sa Maison. Elle ne l'honora pas de moins de confiance que son auguste Epoux n'avoit fait. On fait même qu'elle eut tant d'estime pour sa vertu, qu'elle ne fit pas moins d'usage de ses conseils à l'égard de la santé de son ame, que par rapport à celle de son corps. Loin qu'elle s'offensât de la liberté chrétienne, avec laquelle

il lui parloit sur tous ses devoirs, il ne lui fit jamais de représentations sans effet. De plusieurs exemples, qu'on en pourroit citer, un seul peut suffire. Un soir, en Carême, il se trouva chez elle à l'heure de la collation. Il vit la table servie, comme elle auroit pu l'être un jour maigre ordinaire. Son attachement aux Lois de l'Eglise en souffrit. Il adressa la parole à M^c la *Princesse*; & lui dit avec force qu'elle donnoit mauvais exemple, & que sa complaisance pour ceux qui se trouvoient auprès d'elle, étoit un violemment essentiel de la Loi du jeûne. Il prouva ce qu'il avançoit, & fit tant d'impression sur l'esprit de M^c la *Princesse*, qu'elle donna des ordres pour que dans la suite on se conformât à sa table aux intentions de l'Eglise. Cette liberté, qui pouvoit le faire regarder comme un censeur importun, n'empêcha point que toute la Maison de M^c la *Princesse* n'eût pour lui beaucoup de respect & d'attachement. Il en étoit digne. Pendant les quatorze années que cette *Princesse* survécut à M. le *Prince*, il n'employa le crédit, qu'il avoit auprès d'elle, qu'à faire valoir les intérêts des autres. Son défintéressement ne lui permit jamais de s'en servir pour lui-même. Il tint une conduite semblable auprès de M^c la *Duchesse de Vendôme*, dont il eut aussi l'honneur d'être le Medecin ordinaire. Il ne se présentoit jamais devant ces deux *Princesses*, quand elles n'avoient pas besoin des services de son Art, à moins qu'il n'eût à leur demander des graces pour quelqu'un de ceux qui leur étoient attachés.

Sa réputation cependant s'étoit répandue dans Paris; & de tous côtés on s'empres-

d'avoir un Medecin , dans lequel on étoit sûr de trouver un Ami. Tant que sa santé le lui permit, il ne refusa ses soins à personne : mais dans tous les tems, il préféra les Pauvres, à qui sa maison fut ouverte à toute heure. Dès 1698. le nombre de ses Visites étoit si fort augmenté, qu'il lui fut impossible de suffire à les faire à pié. Pendant quelque tems il les fit à cheval, mais sa poitrine ne s'en accommoda point. Il lui survint un crachement de sang, qui l'affoiblit extrêmement. C'est ce qui l'obligea, pour ne point manquer à ses Malades, de se servir d'une Chaise à Porteurs, qu'il quitta dès qu'il fut en état de supporter une autre voiture. Il prit d'abord une Chaise roulante, ensuite un Carosse, où tout ne respiroit que la simplicité. C'est depuis ce tems qu'on l'a toujours rencontré lisant dans les rues de Paris. Son Carosse lui tenoit lieu de Cabinet. Il s'y livroit à l'Etude avec autant d'application qu'il eût fait chez lui.

Dans le grand nombre de Malades qui s'adreffoient à lui, l'on comptoit plusieurs Communautés d'Hommes & de Filles. Il donna toujours la préférence à celles qu'il crut le moins en état de reconnoître les soins d'un Medecin ; & ce fut principalement le dessein de leur être utile, qui le fit résoudre d'aller en voiture. L'éloignement des quartiers le mettoit hors d'état de les satisfaire autrement. Il avoit d'autant plus de raison de prendre ce parti, qu'il donnoit plus d'attention à ses Malades, & qu'il faisoit ses Visites plus longues. Dans la pensée que la multitude des Remedes est souvent pernicieuse, & que la plupart du tems la Na-

ture n'a besoin que d'être aidée, il étudioit à fonds le tempérament de ceux qui se mettoient entre ses mains ; il examinoit avec l'attention la plus scrupuleuse, les symptomes des maladies. Attentif à suivre la Nature pas à pas, ses premiers soins étoient de prévenir les accidens qui pouvoient survenir. Il travailloit ensuite avec plus d'assurance à combattre le mal dans sa cause. Son scrupule & sa délicatesse alloient au point de ne pas souffrir qu'on donnât le matin aux Malades une purgation qu'il avoit ordonné le soir d'auparavant, à moins qu'il ne fût certain qu'il n'étoit arrivé dans la nuit aucun changement, qui détruisit les indications de la veille. Il vouloit qu'on vint dès le matin l'informer de l'état présent des Malades, & le plus souvent il alloit s'en assurer lui-même. C'est à cette méthode lente & raisonnée, qu'il devoit l'heureux succès de ses cures ; & c'est elle qui le mit en état de répondre aux discours de quelques Medecins accredités, qui se vantoient de voir plus de Malades que lui ; qu'il avoit sur eux l'avantage de voir plus de Maladies. Ce fut elle aussi qui ne lui permit pas de prendre une place de Medecin de l'Hôtel-Dieu, qu'on le sollicitoit de toutes parts d'accepter. " C'étoit, dit un
 „ de ses Eloges imprimés, * un poste envié.
 „ Il ne l'ignoroit pas : mais il ne le confideroit point par ce qu'il peut avoir de flateur en lui-même, ni d'utile pour celui qui le remplit. Il n'y voyoit que les devoirs

* Cet Eloge se trouve dans la premiere Partie du Tome XXVIII. de la BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, ou Histoire Littéraire de la France, à Amsterdam chez H. du Saussure, 1739.

„ qui y étoient attachés ; & la difficulté de
 „ les bien remplir, tels qu'il les concevoit ,
 „ le porta à refuser cette place. Dans un lieu
 „ où la multitude des malades est innom-
 „ brable, il auroit voulu donner à chacun
 „ la même attention qu'il apportoit, quand
 „ il se chargeoit d'un particulier; & comme
 „ il sentoît bien que cela étoit impraticable,
 „ il aima mieux ne point accepter cet em-
 „ ploi, que de se voir obligé de ne le rem-
 „ plir qu'à demi. Il auroit voulu que l'on
 „ eût fixé à cet Hôpital un nombre de Me-
 „ decins, que l'on y auroit logés & nourris,
 „ & qui se fussent uniquement consacrés au
 „ soulagement des malades que l'on y ame-
 „ ne ; & à cette condition il consentoit à être
 „ l'un de ces Medecins. Mais ses vûes n'ayant
 „ pas été suivies, il persista dans son refus.
 „ *Il est impossible, disoit-il, qu'un Medecin*
 „ *puisse être bien utile à tant de malades, qu'il*
 „ *ne peut voir qu'en courant, dont il n'a pas*
 „ *le tems d'étudier le tempérament, & à qui*
 „ *il est comme forcé d'ordonner bien des reme-*
 „ *des au hasard, faute d'un examen prélimi-*
 „ *naire fait avec attention.* „

Je viens d'attribuer le bonheur de M. Hec-
 quet dans la cure des maladies à sa métho-
 de. Mais ne pourroit-on pas compter aussi sa
 piété pour une des causes de ce bonheur ?
 Il ne faisoit aucune Visite chez ses malades,
 il ne consultoit jamais ses Livres dans les cas
 difficiles, qu'il n'eût commencé par deman-
 der à Dieu de l'éclairer & de bénir ses soins.
 Dès qu'il appercevoit la moindre apparence
 de danger, il en avertissoit les Familles, &
 le plus souvent il se chargeoit lui-même
 d'en parler aux malades ; mais c'étoit avec sa-
 gesse

geffe & d'un ton capable de consoler, qu'il leur conseilloit de mettre ordre à leurs affaires spirituelles & temporelles. Il vouloit toujours dès le commencement les voir munis des secours de l'Eglise. Il travailloit ensuite avec plus de confiance. Il croyoit même que Dieu répandoit alors une bénédiction plus abondante sur les remedes qu'il ordonnoit.

J'ai sous les yeux un *Memoire sur sa Vie*, écrit quelques mois après sa mort, par une Dame très-célebre, & qui pendant trente-cinq ans avoit été du nombre de ses Amis. Ce *Mémoire* m'apprend, de quelle maniere Dieu daigna quelquefois récompenser le zele de M. *Hecquet*.

„ Lorsqu'il étoit appelé chez des personnes
 „ du monde (*j'emploie les propres termes de*
 „ *cette Dame*) son premier soin étoit de pro-
 „ fiter de leur état pour les rappeler à Dieu,
 „ & les porter à se convertir. J'ai été té-
 „ moin de plusieurs personnes, qui ont chan-
 „ gé de vie, & qui lui ont dû leur conver-
 „ sion, comme ayant été pour elles l'instru-
 „ ment de Dieu. Je me bornerai à trois
 „ exemples, parce qu'ils me sont très-pré-
 „ sents, & que j'en ai eu connoissance par
 „ moi-même. „

„ Le premier, ce fut en 1704. Une Dame
 „ entre deux âges, encore belle, veuve d'u-
 „ ne grande condition, & livrée au monde
 „ & à tous les plaisirs, l'envoya chercher
 „ sur sa réputation. Elle étoit dangereuse-
 „ ment malade. Il ignoroit sa vie : mais la
 „ maniere, dont elle répondit à ses ques-
 „ tions, & celle dont deux de ses Femmes,
 „ aussi mondaines que leur Maîtresse, lui
 „ parlerent, ne lui ayant pas permis de dou-

„ ter de la vie , qu'on menoit dans cette
 „ Maison ; il dit à cette Dame que son mal
 „ étoit grand , mais qu'il n'étoit pas fans
 „ ressource , & qu'il espéroit que Dieu bé-
 „ niroit ses remedes : mais que le danger
 „ étoit trop grand pour ne pas prendre la
 „ précaution de commencer par songer à sa
 „ conscience ; qu'il lui conseilloit donc d'en-
 „ voyer chercher son Confesseur , & d'y
 „ mettre ordre ; que pour lui en donner le
 „ tems il ne reviendroit que le soir , & ne
 „ ne se proposoit de lui donner des remedes
 „ que dans ce tems-là. En finissant ces paro-
 „ les il se leva & sortit de la chambre. Il n'é-
 „ toit pas encore sorti de la maison , qu'une
 „ des Femmes , qui servoient cette Dame ,
 „ courut après lui , & lui dit qu'apparemment
 „ il ignoroit que la Dame , qu'il venoit de
 „ voir , étoit Madame de *** & qu'il ne lui
 „ auroit point parlé , comme il avoit fait ,
 „ s'il l'eût su. *M. Hecquet* lui répondit qu'il
 „ savoit à qui il avoit eu l'honneur de par-
 „ ler , & qu'il ne lui avoit dit que ce qu'il
 „ s'étoit cru obligé de lui dire ; & qu'il en
 „ étoit tellement convaincu que , si le soir
 „ elle n'avoit pas encore mis ordre à sa con-
 „ science , comme il croyoit ce préalable
 „ nécessaire , il se retireroit & la suppleroit
 „ d'envoyer chercher un autre Medecin. La
 „ Dame , voyant par cette réponse qu'elle
 „ ne pouvoit pas espérer d'être traitée par
 „ lui , si elle ne suivoit son conseil ; &
 „ d'un autre côté Dieu , qui vouloit se ser-
 „ vir de cette voie pour lui faire miséricor-
 „ de , ayant permis qu'elle regardât comme
 „ une chose nécessaire à la conservation de
 „ sa vie d'être traitée par *M. Hecquet* ; elle

„ se déterminâ à faire appeler un Prêtre de
 „ sa Paroisse , auquel elle se confessa , &
 „ qui lui fit connoître la nécessité de chan-
 „ ger de vie , & la grandeur des fautes
 „ qu'elle avoit commises. Cette premiere
 „ vue n'ayant servi qu'à l'irriter par une es-
 „ pece de désespoir , qui lui faisoit regarder
 „ comme impossible tout ce qu'on lui mon-
 „ troit de ses obligations , elle dit à M. Hec-
 „ quet , lorsqu'il vint la voir le soir : *Que*
 „ *c'étoit donc pour lui apprendre qu'il n'y*
 „ *avoit point de salut pour elle , qu'il l'avoit*
 „ *obligée d'appeler un Prêtre.* Elle ajouta
 „ beaucoup d'autres discours , qui marquoient
 „ son trouble & son agitation. Alors il crut
 „ devoir lui parler avec autant de douceur ,
 „ qu'il l'avoit fait avec force le matin , &
 „ la consoler par la vûe de la grandeur de
 „ la miséricorde de Dieu , & de la con-
 „ fiance que les plus criminels y devoient
 „ avoir. Il lui fit un court exposé de tout
 „ ce que la Religion nous enseigne à cet
 „ égard , & l'assurant que , malgré son agi-
 „ tation , il la trouvoit mieux que le ma-
 „ tin ; il finit par l'exhorter à mettre à pro-
 „ fit la santé , qu'il espéroit que Dieu lui
 „ rendroit. Il lui prescrivit ensuite les re-
 „ medes nécessaires. Cette Dame , éclairée
 „ & fortifiée par de tels discours , renvoya
 „ chercher le même Ecclésiastique , & se mit
 „ sous sa conduite. Aidée d'ailleurs par son
 „ Medecin , auquel elle ne cacha rien , avec
 „ la santé du corps elle recouvra celle de l'a-
 „ me , dans laquelle elle a persévéré jusqu'à
 „ la mort. „

„ La seconde personne dont j'ai à par-
 „ ler , étoit une Demoiselle , encore jeune ,

„ mais maîtresse d'elle-même. Elle avoit re-
 „ noncé à tout établissement, & se croyoit
 „ fort avancée dans la vertu. *M. Hecquet*
 „ la trouva chez un Malade. La Demoiselle,
 „ qui le connoissoit de réputation, & qui
 „ faisoit cas de son estime, crut devoir éta-
 „ ler devant lui tout son zele. Elle raconta
 „ donc avec esprit & vivacité, les différens
 „ reproches qu'elle avoit faits en différen-
 „ tes occasions à des Hommes chargés de la
 „ conduite des autres, & qui passaient, avec
 „ raison, pour avoir de la lumière & de la
 „ vertu ; & rapporta avec complaisance ce
 „ qu'elle avoit remarqué de leurs défauts.
 „ *M. Hecquet*, naturellement opposé à ce ca-
 „ ractere, assez ordinaire aux personnes du
 „ Sexe, qui passent pour dévotes, lui ré-
 „ pliqua d'une maniere brusque, & qui mar-
 „ quoit l'improbation des louanges indirectes,
 „ que cette Demoiselle s'étoit données
 „ elle-même par son récit. Toute la Com-
 „ pagnie remarqua qu'elle en fut blessée :
 „ mais Dieu, qui avoit fixé ce moment pour
 „ son changement de vie, & pour le com-
 „ mencement des graces qu'il lui vouloit
 „ faire, permit qu'au premier mouvement
 „ de dépit, succédât un trouble & une crain-
 „ te salutaire, qu'elle n'eût commis bien des
 „ fautes de la nature de celle qu'on lui
 „ avoit reprochée, & qu'elle ne fût aussi peu
 „ attentive sur elle-même, qu'elle étoit clair-
 „ voyante sur les autres. Ces réflexions l'ayant
 „ reconciliée en elle-même avec *M. Hec-*
 „ *quet*, elle crut qu'elle ne pouvoit mieux
 „ faire que de l'aller trouver, & de lui de-
 „ mander conseil. Il fut, à ce qu'il m'a dit,
 „ très-surpris de cette visite, & plus encore

5, du sujet qui la lui procuroit. Comme il
,, étoit extrêmement humble, il refusa conf-
,, tamment de parler à cette Demoiselle de
,, ce qu'elle devoit faire pour vivre d'une
,, maniere plus chrétienne; & lui proposa de
,, voir M. *Du Guet*, qu'elle ne connoissoit
,, que de réputation. Elle y consentit avec
,, joie, pourvû que cela pût se passer secretem-
,, ment. Elle avoit, pour en agir ainsi, des
,, raisons, que M. *Hecquet* trouva légiti-
,, mes; & M. *Du Guet*, de son côté, con-
,, sentit à ce que l'on prît toutes les précau-
,, tions possibles, pour que la visite, que
,, cette Demoiselle lui rendit, fût ignorée.
,, Elle en fut si contente, qu'elle désira de
,, le voir une seconde fois. M. *Du Guet*,
,, ayant jugé de sa vie passée, comme M.
,, *Hecquet*, & craignant qu'une longue ha-
,, bitude & le panchant naturel ne fussent
,, toujours un obstacle au salut de cette per-
,, sonne, tant qu'elle resteroit dans le mon-
,, de, lui conseilla de se retirer dans un
,, Couvent, où sans changer d'état ni pren-
,, dre d'engagement, elle pût mener une vie
,, convenable à une Vierge chrétienne. Elle
,, eut le courage d'exécuter cette décision,
,, malgré sa répugnance; & se retira dans
,, un Monastere très-régulier, où le silence
,, est grand. Son sacrifice ne fut pas long. La
,, premiere année de sa retraite n'étoit pas
,, expirée, qu'elle tomba malade & mourut,
,, ayant, en santé comme en maladie, édifié
,, toute la Communauté.

,, La troisième personne, dont j'ai dit que
,, je parlerois, est un Abbé Régulier, qui
,, jouissoit d'un revenu considérable. C'étoit
,, un Homme d'esprit & de Belles-Lettres,

„ aimant le monde , & vivant d'une ma-
 „ niere dissipée & peu convenable à un Re-
 „ ligieux. Il venoit tous les ans à Paris , &
 „ logeoit dans une Maison de son Ordre ,
 „ située à peu près dans le quartier où M.
 „ *Hecquet* demouroit. Sa réputation & la
 „ proximité faisoient que l'on recouroit à
 „ lui, quand il y avoit des malades étran-
 „ gers. Il fut appellé plusieurs années de suite
 „ pour cet Abbé. Chaque fois il avoit inu-
 „ tilement tenté de lui inspirer une vie plus
 „ conforme à ses devoirs. Enfin, au mois
 „ de Novembre 1715. l'Abbé tomba dan-
 „ gereusement malade. M. *Hecquet* ne lui
 „ dissimula point le péril , & lui représenta
 „ vivement la nécessité de mettre ordre à sa
 „ conscience. Dieu lui ouvrit les yeux & le
 „ toucha. Dès qu'il fut en état de sortir ,
 „ il pria son Medecin de lui indiquer un
 „ Homme habile & éclairé, en qui il pût
 „ mettre sa confiance. M. *Hecquet* ne crut
 „ pas pouvoir le mettre en de meilleures
 „ mains que celles de M. *Du Guet*. L'Abbé
 „ n'hésita point à suivre ce conseil : mais il
 „ avoit aussi ses raisons pour ne consulter M.
 „ *Du Guet* qu'en secret. Dès la premiere con-
 „ férence , il se détermina à se démettre de
 „ son Abbaye , où il paroissoit qu'il n'étoit
 „ pas entré d'une maniere Canonique. Il
 „ envoya sa démission à M. le *Cardinal de*
 „ *Noailles* , alors Chef du Conseil de Con-
 „ science , qui le força de reprendre une
 „ nouvelle nomination par le conseil se-
 „ cret de M. *Du Guet* , de qui j'ai su qu'il
 „ n'avoit eu presque rien à ajouter aux con-
 „ seils que M. *Hecquet* avoit donnés à cet
 „ Abbé. Celui-ci s'en retourna sur le champ

», à son Abbaye, & n'est pas revenu depuis à
», Paris. »

En 1709. M. *Hecquet* alla prendre les eaux à Bourbon, pour une espece de rhumatisme gouteux, dont il avoit senti les premieres atteintes pendant son séjour à Port-Royal. Depuis son retour à Paris ce mal s'étoit fort diminué : mais au bout de quelques années il en fut si considérablement incommodé, qu'il crut devoir recourir au seul remede capable de lui procurer quelque sorte de soulagement. Pendant le séjour qu'il fit à Bourbon, il fut touché de l'ignorance qu'il trouva dans ce Pays, & de la disette de bons Livres. Il en écrivit à la Dame, Auteur du *Mémoire* dont je viens de rapporter un long fragment. A trois différentes fois elle en acheta pour environ trente pistoles, qu'elle lui fit tenir. Les eaux, ainsi qu'il l'avoit prévu, lui firent assez peu d'effet, & même sa santé depuis a toujours déperî. « Quelques
», jours avant de partir, il me dit : (*c'est*
», *toujours la même Dame qui parle*) qu'il
», ne comptoit point guérir de son rhumatisme, & qu'il espéroit seulement l'adoucir & en diminuer la douleur. Depuis ce
», tems je l'ai toujours vû envisager la mort,
», comme peu éloignée, & plus occupé que
», jamais à s'y préparer. Ce n'est pas que
», pour cela il en parlât beaucoup ni à bien
», des personnes, mais seulement à ceux à qui
», il donnoit sa confiance, & dont le nombre étoit petit. Il n'en étoit pas plus triste,
», quoiqu'il fût souvent très-souffrant, & que
», son visage le marquât. »

En 1710. il fut choisi pour Medecin de l'Hôpital de la Charité. Ce poste convenoit

à sa tendresse pour les Pauvres. Aussi s'imposait-il la loi d'aller plusieurs fois par jour voir tous les Malades de cet Hôpital, & de passer un tems considérable auprès de ceux qui lui paroissent avoir le plus de besoin de ses secours. Mais ses forces ne répondant point à ses desirs, ses Amis le forcèrent d'abandonner cet emploi. Malgré leurs conseils cependant il continua de se consacrer au service de quelques Communautés, qu'il quittoit à mesure que sa santé s'affoiblissoit, en se réservant toujours pour les plus pauvres, ce qu'il a pratiqué jusqu'à sa retraite.

Quelque tems que la multitude de ses malades lui prit, il ne relâchoit rien de ses études, & l'on a remarqué qu'au milieu de ses plus grandes occupations, il avoit une fois passé vingt-quatre nuits de suite sans se coucher, pour approfondir des matieres sur lesquelles il ne se trouvoit pas assez instruit. De-là sont venus ces nombreux Ouvrages, qu'il a consacrés à l'avancement de son Art. Des Etudes toujours continuées, des Extraits sans nombre & raisonnés, des Relations avec tous les Savans Medecins de l'Europe le mettoient en état d'écrire dans un tems où d'autres auroient à peine trouvé le moyen de faire quelques lectures. Mais il avoit su se procurer tout le loisir, dont il avoit besoin, par sa maniere d'aller dans la Ville, par ses veilles, par le peu de tems qu'il donnoit à ses repas, & qu'il avoit soin d'employer à son instruction, en se faisant lire quelque Livre utile. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait acquis cette prodigieuse érudition, que l'on voit répandue dans tout ce qu'il a fait imprimer.

Ce qui d'abord annonça ses talens pour écrire, ce furent les *Theses* qu'il proposa dans les Ecoles de Medecine de Paris, lorsqu'il prit ses Degrés. Dans la premiere, qu'il soutint (a) le 26 de Janvier 1695. il examine (b) si les fonctions de l'œconomie animale sont opérées par les Fermens, & conclut pour la négative. La seconde (c) est du 13 d'Octobre de la même année. Elle a pour but, d'établir que (d) c'est dans l'usage convenable des alimens, que l'on doit chercher la guérison des maladies chroniques. Dans la troisieme, soutenue (e) le 12 de Janvier 1696. il prouve que les (f) maladies ne tirent point leur origine de l'amas des sérosités, mais que celles-ci sont la suite des maladies. Le but d'une quatrieme (g) These du 6 de Février 1698. est de vanger la Medecine contre ceux qui lui reprochent (h) d'avoir peu de remedes.

Six ans se passerent sans que M. Hecquet fit rien imprimer. En 1704. il donna quelques soins à l'Edition qui se faisoit à Lyon des Ouvrages de M. Baglivi, fameux Medecin de Rome. Il l'enrichit d'une Préface écrite avec beaucoup d'élégance & de netteté, dans laquelle il expose la nature des Ouvrages de M. Baglivi, rend compte des Ad-

(a) Me Bertin-Simon Dieuxivoie en fut le Président.

(b) *An Functiones à Fermentis?*

(c) Président Me Claude Puyon.

(d) *An Chronicorum Morborum Medicina in Alimento?*

(e) Président, M. Afforti le pere.

(f) *An Morbi à serosa Colluvie?*

(g) Soutenue par Me Philippe-Bernard de Bordegaraië, & M. Hecquet y présidant.

(h) *An Remediorum curta supellex?*

C.

ditions faites à cette Edition, & répond à ce qu'on avoit mal-à-propos opposé de bouche & par écrit à l'Auteur. Il y traite aussi d'une manière très-savante de l'usage, des différences & du choix des systèmes; & surtout de l'utilité de celui de M. *Baglivi*, fondé sur la découverte de la *Fibre motrice*, & dont cette Préface fait voir l'excellence & les avantages. La même année vit paroître deux Theses de la composition de M. *Hecquet*. Dans la première, il prouve que la (a) *saignée remédie au défaut de la transpiration insensible*. (b) *La nécessité d'ordonner la boisson aux malades, & le danger de la leur refuser*, sont deux points établis dans la seconde. Elles furent soutenues (c) l'une & l'autre dans les Ecoles avec un applaudissement presque général.

Il donna dans la suite une Traduction de sa Thèse sur la Saignée. Il en fut parlé dans le Journal des Savans, & M. *Hecquet* crut qu'on avoit eu dessein de le tourner en ridicule. Il prit aussi-tôt la plume pour la défense des Principes qu'il s'étoit efforcé d'établir. Mais comme sa Réponse ne put passer au Sceau, parce qu'on la qualifia d'*Ouvrage plein d'invectives*, il prit le parti de la faire imprimer secrètement. Voilà quelle fut l'occasion du premier Livre, qu'il publia sous ce titre : **EXPLICATION PHYSIQUE** ☉

- (a) *An impedita Transpirationi sanguinis missio?* y présidant; & la seconde par M. *Jean Herment*, le 21 du même mois, M. *Hecquet* y présidant pour
 (b) *An Potus agris interdicens?* M. *Honoré Michelet* premier Medecin du Roi d'Espagne.
 (c) La première par M. *Antoine P. pin*, le 7 de Février, M. *Hecquet*

Mécanique des effets de la Saignée & de la Boisson, dans la cure des Maladies, avec une Réponse aux mauvaises plaisanteries que le Journaliste de Paris a faites sur cette Explication de la Saignée. (a) Une Préface se présente d'abord, & rend compte de l'occasion & des aventures de cet Ouvrage. On trouve ensuite la traduction de la *Thèse sur la Saignée*, précédée d'un Avertissement, qui contient les raisons que l'on avoit eues de la composer. L'Extrait du *Journaliste* vient après, suivi de la Réponse, qui dans quelques endroits a réellement trop de vivacité. Mais il faut avouer aussi que l'on trouve dans l'Extrait une apparence de ton ironique, qui n'étoit que trop capable d'exciter la bile d'un Auteur naturellement vif. La dernière Piece du Volume est la *Thèse sur la Boisson*, avec un Avertissement, qui contient les raisons que M. *Michalet*, premier Medecin du Roi d'Espagne, eut de procurer la composition de cette *Thèse* dont il devoit être le Président. L'Auteur de l'Extrait de la *Thèse sur la Saignée*, ne laissa pas M. *Hecquet* sans réplique. Il le réfuta savamment dans un Livre qui parut (b) en 1710 avec ce titre : *REMARQUES de Médecine sur différens sujets, principalement sur ce qui regarde la Saignée, la Purgation & la Boisson par M. NICOLAS ANDRY, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris,*

(a) C'est un petit in-12. Le Frontispice porte à Chambéri chez *Jean Gorin*, 1707. Mais ce fut réellement en France que le Livre fut imprimé.

(b) In-12. à Paris, chez *Laurent d'Hour*.

Cet Ouvrage est muni des Approbations de M. *Vernage*, Docteur Régent & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & de MM. *du Frêne* & *Philippe Douté*, Docteurs Régens.

Lecteur & Professeur Royal. On s'attend bien que je ne m'avilerais pas d'entrer ici dans le détail de cette querelle littéraire. Il ne m'appartient (a), ni d'adjudger la victoire à l'un des deux Combattans, ni de vouloir les concilier. Ce sont deux grands Maitres, qui soutiennent des hypothèses contraires, & qui tendant au même but par des voies différentes, ne peuvent pas manquer de se réunir dans le seul point essentiel, c'est-à-dire, dans la guérison des maladies.

En 1708. M. Hecquet fit imprimer (b) ses *Dissertations, DE L'INDECENCE aux Hommes d'accoucher les Femmes, & de l'obligation aux Femmes de nourrir leurs Enfants : pour montrer par des raisons de Physique, de Morale & de Medecine, que les Meres n'exposeroient ni leur vie ni celle de leurs Enfants, en se passant ordinairement d'Accoucheur & de Nourrices.* Dans la première Dissertation, Ouvrage dicté par la raison & la piété, l'Auteur s'élève fortement contre un abus qu'on ne doit pas espérer de voir finir. Après avoir prouvé par un détail d'érudition curieuse, que les Accoucheurs, inconnus à toute l'Antiquité, sont de très-fraîche date, & que dans toutes les Nations on s'est toujours servi des Sages-femmes, il établit, 1°. Que l'usage des Accoucheurs n'est pas moins contraire à la pudeur naturelle, qu'aux maximes du Christianisme ; 2°. Qu'ils n'ont rien qui les rende supérieurs aux Sages-femmes, & qu'ils ne pourroient être admis que dans ces cas extrêmement rares, où l'on mandoit autrefois les Chirurgiens, c'est-à-dire, quand il est néces-

(a) *Non nostrum inter vos
tantas componere lites.*

(b) A Trévoux, chez
Etienne Ganeau. in 12.

faire d'appeller les *Ferremens* au secours de la Nature : 3°. Que *la coutume de se servir d'Accoucheurs est moins un usage à recevoir, qu'une entreprise à réprimer* : 4°. Que *les Femmes sont aussi capables de pratiquer les Accouchemens, que les Hommes*. M. Devaux, célèbre Chirurgien de Paris, a prétendu réfuter cet Ouvrage par une courte (a) *Dissertation*, qui le laisse subsister tout entier, sans l'avoir même effleuré. M. Hecquet montre d'abord dans la seconde *Dissertation*, que *les Meres sont obligées par le droit naturel de nourrir leurs Enfans*; ce qu'il prouve en particulier par les suites de l'accouchement, qui manifestent l'intention de la Nature. 2°. Il examine si l'on s'est toujours servi de *Nourrices*, & prouve que ce qui s'en trouve dans les *Livres des Anciens* n'autorise point les *Meres* à se décharger sur d'autres d'une obligation indispensable. 3°. Il indique les dangers que l'on fait courir aux *Enfans* que l'on met en *nourrice*, & ceux auxquels s'exposent les *Meres* qui ne nourrissent point leurs *Enfans*. 4°. Il détaille les inconvéniens qui résultent de l'usage des *Nourrices* par rapport à l'union des *Familles*, & par rapport au bien des *Etats*. 5°. Il expose la fausseté des motifs sur lesquels les *Meres* se dispensent de nourrir. 6°. Il établit les véritables causes de dispense. 7°. Enfin il enseigne les précautions qu'une *Mere* doit prendre, quand elle est obligée de se servir

(a) On la trouve dans la II. Partie du Tom. III. des *Mémoires d'Histoire & de Littérature*, imprimés chez *Simart*. Elle a pour titre : *Dissertation concernant la Chirurgie des Accouchemens, tant sur son origine, que sur le progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent.*

d'une Nourrice. Il finit par donner quelques conseils importans sur le choix des Sévreses. Chacune de ces Dissertations est précédée d'un Avertissement sur les motifs qui les ont fait entreprendre & publier. Les raisons Physiques, Morales & Chrétiennes sur lesquelles l'Auteur se fonde, paroissent mises dans un si grand jour, que l'on n'apperçoit pas ce qu'on pourroit y répondre.

La même année 1708. vit paroître le *Traité des Dispenses du Carême*, (a) &c. qui reparut d'abord en 1709. avec quelques légers changemens, ensuite en 1715. avec des Additions considérables, sous ce titre : *TRAITE' des Dispenses du Carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la Mécanique du corps les rapports naturels des Alimens maigres avec la nature de l'Homme ; & par l'Histoire, par l'Analyse, & par l'Observation, leur convenance avec la santé. Seconde Edition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur de deux Dissertations, l'une sur les Macreuses & l'autre sur le Tabac.* (b) Un Medecin, tel que M. Hecquet, chez qui l'étude de la Religion avoit précédé celle de la Médecine, qu'elle accompagnoit toujours, ne pouvoit pas voir sans douleur les saintes lois du Jeûne Ecclésiastique négligées ou méprisées, sans que son zele s'échauffât. Ce fut le motif qui lui mit la plume à la main, non pour com-

(a) In-12. à Paris chez Frédéric Léonard.

(b) 2 vol. in-12. Paris. François Fournier. On vient cette année 1741. d'en faire une troi-

sime édition. Le frontispice dit à Cologne ; mais elle se trouve à Paris chez Cloufier, David fils, Damonneville & Durand.

battre l'usage légitime des *Dispenses*, que la sage condescendance de l'Eglise a cru devoir accorder à la foiblesse de ses Enfans, mais pour établir les cas où l'on peut légitimement y recourir. Son Ouvrage a trois Parties.

Dans la premiere, après avoir fait voir que le trop d'amour pour la vie, ou le trop d'inquiétude pour la santé cause les frayeurs que l'on a du Carême, qui n'a rien de fort extraordinaire en lui-même, ni de trop austere; il examine en général quels sont les Alimens qui conviennent le plus particulièrement à l'Homme, & pose d'abord ce grand principe, que *la Nourriture la plus propre à l'Homme, est celle que l'estomac digere plus parfaitement, & dont le sang s'accommode le mieux*. Une courte explication de la maniere dont s'opere le *broyement*, qui fait la Digestion, & des raisons qui lui font rejeter l'opinion des *Fermens*, le conduit à conclure que *les alimens les plus sains & les plus naturels sont ceux qui se broient le plus aisément*, & dont les sucs sont analogues ou semblables aux sucs qui servent à l'entretien de la vie. Ces qualités se trouvent, quoique l'on puisse dire au contraire, réunies dans les fruits, dans les grains, dans les racines, dans les herbes & dans les légumes; & c'est ce qui le porte avec raison à leur donner la préférence sur tous les autres Alimens. Il entre sur chacune de ces choses dans le détail le plus curieux & le plus utile. Il passe ensuite aux poissons, inconnus dans les Jeûnes de l'ancienne Eglise. Poisson de mer, poisson d'eau douce, poisson salé, testacées, coquillages, tout est examiné, du moins les

especes les plus connues. Il prouve qu'après les fruits de la terre ce sont les alimens les plus propres à l'Homme. Pour les Amphibies, dont on fait usage en Carême, comme les Tortues, les Loutres, les Macreuses, les Pilets, les Blairies & quelques-autres, il ne les considère, & ce semble, à juste titre, que comme des Oiseaux ou des Animaux terrestres. C'est pour cela qu'il s'étonne que l'on ait pu se permettre ces sortes d'Alimens dans les jours de Jeûne & d'Abstinence. La Grenouille seule trouve grâce à ses yeux. Sa chair a, selon lui, des suc dont les qualités paroissent les mêmes que celles des suc de la chair de poisson. Il fait voir ensuite que les maux dont on rejette la cause sur le Carême, sont des suites naturelles, ou de l'habitude de manger de la Chair, ou de l'intempérance, ou de la disproportion des Boissons avec les Alimens solides, ou de la variété des Mets que l'on se permet en Carême; ou de la nature & de l'excès des assaisonnemens. Ce dernier article le fait passer à l'examen des différentes sortes de choses qui peuvent entrer dans la préparation des Alimens maigres. Tous ces détails, qui sont immenses, le conduisent à son objet principal. Il fait voir la nécessité, la nature, l'antiquité, l'étendue & la différence des *Dispenses*. Il établit les raisons sur lesquelles on peut les demander & les donner; les regles qu'il faut suivre, & les précautions qu'il faut apporter en les accordant, & de quelle maniere il en faut user; enfin à qui l'on doit s'adresser pour les obtenir. Il traite aussi des moyens d'adoucir l'Abstinence, & de rendre le Maigre supportable, &

des raisons de permettre l'usage des œufs. Cette portion de la première Partie est un mélange curieux & solide de Physique, de Théologie & d'érudition Ecclésiastique.

La seconde Partie offre encore la Théologie jointe à la Physique. *M. Hecquet* s'y propose d'expliquer la nature & les avantages du Jeûne. Il entreprend d'abord de faire voir en passant, qu'il est plus convenable de manger peu que de manger beaucoup, & de faire deux repas que de n'en faire qu'un seul. Il prétend même, malgré l'opinion commune, que le repas du soir doit être plus ample que celui du matin. Il montre ensuite l'antiquité du Jeûne. Il le trouve établi dans tous les tems & dans toutes les Religions. Il détaille tout ce qui concerne le Jeûne des Chrétiens, & fait voir en quoi consiste véritablement sa pratique, quelles causes peuvent exempter de l'observer, suivant quelles règles on peut en dispenser, & quels sont les cas où l'on peut légitimement en mitiger la rigueur.

La troisième Partie traite de la Boisson en Carême. Selon l'esprit de l'Eglise, l'obligation du Jeûne entraîne celle de quelque retranchement dans la Boisson. La plus simple & la moins nourrissante est la plus conforme à l'intention de la Nature. Elle ne doit servir que de délayant, pour aider la digestion des Alimens, & de véhicule pour porter le suc nourricier aux différens canaux, par lesquels il doit passer. L'eau, la seule Boisson donnée par la Nature, devrait donc être préférée à toutes les autres. L'ancienne Eglise interdisoit l'usage du Vin les jours de Jeûne; ce qui s'est perpétué jusqu'au huitième siècle, que la Discipline s'est un peu relâchée sur ce

point. La sévérité de l'Auteur ne va pour-
 tant pas jusqu'à faire un crime du Vin pris
 modérement pendant le Carême. Il n'en pro-
 pose alors l'abstinence entière que comme un
sacrifice, qui coûteroit plus à la Volupté qu'à
 la Nature, & qui feroit moins perdre à la
 Santé que gagner à la Pénitence. Après quel-
 ques réflexions sur la nature des Liqueurs
enivrantes, il examine les avantages & les
 inconvéniens des Boissons les plus connues,
 & souhaite que pendant le Jeûne on s'inter-
 dise au moins toutes ces Liqueurs spiritueu-
 ses, qui, selon lui, ne sont pas moins con-
 traires à la Santé, que funestes à la Vertu.
 Les Boissons chaudes; telles que le Thé, le
 Caffé, le Chocolat, sont examinées à leur
 tour avec un détail très-curieux d'Histoire
 & de Physique. Il semble à l'Auteur que leur
 usage modéré pourroit, par indulgence, rem-
 placer celui du Vin. Il débat aussi la question,
 si la Boisson rompt le Jeûne, & se décide
 pour l'affirmative par des raisons qui paroif-
 sent sans réplique, accordant seulement un
 peu d'eau pour appaiser l'ardeur de la soif. Il
 fait mieux; il donne les moyens de la pré-
 venir; & termine son Traité par l'examen
 des raisons sur lesquelles on peut accorder
 la permission de boire en Carême hors des
 repas.

On a vu par le titre de l'Ouvrage, que
 le Tabac fait aussi la matière des observa-
 tions de l'Auteur. Quoique ce ne soit pas pro-
 prement un Aliment, M. Hecquet prétend
 qu'il rompt le Jeûne, parce qu'il nourrit en
 quelque sorte, en ce qu'il consolide & for-
 tifie, en même tems qu'il s'oppose à la dissi-
 pation des Sucs nourriciers. C'est pour cela

qu'il en interdit l'usage pendant le Jeûne, ou qu'il le restreint du moins aux heures des repas. Cette décision ne paroît point trop extraordinaire, quand on saura qu'en général il regarde le Tabac comme pernicieux, de quelque maniere qu'on en fasse usage.

Les agréables & savans Paradoxes (a) avancés dans le *Traité des Dispenses*, &c. ne furent pas généralement approuvés. M. Andry leur opposa l'Ouvrage qu'il fit imprimer en 1710. sous ce titre : (b) *REGIME du Carême considéré par rapport à la nature du corps & des Alimens. En trois Parties*; où l'on examine le sentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres sont plus convenables à l'homme que la Viande : où l'on traite à ce sujet, de la qualité & de l'usage des Légumes, des Herbage, des Racines, des Fruits, des Poissons, &c. Et où l'on éclaircit plusieurs questions touchant l'Abstinence & le Jeûne, suivant les principes de la Physique & de la Médecine; entre autres, si l'on doit défendre en Carême l'usage de la Macreufe & du Tabac. Le même Ouvrage augmenté considérablement & retouché dans toutes ses parties, fut réimprimé trois ans après (c) avec ce nouveau titre : *TRAITE' des Alimens du Carême, où*

(a) J'emprunte cette expression d'une Lettre de M. Fagon, en date du 2 Juillet 1711. par laquelle il prie M. Hecquet de le dispenser d'accepter la Dédicace d'un de ses Ouvrages. Il est bon, lui dit-il, de vous conserver des Avocats, qui ne paroissent point intéressés.

Reservez-moi donc, Monsieur, pour cet usage; laissez-moi libre défenseur de vos savans & agréables Paradoxes.

(b) In-12. Paris, J. B. Coignard.

(c) En 1713. à Paris, chez J. B. Coignard, en 2 vol. in-12.

L'on explique les différentes qualités des Légumes, des Herbes, des Racines, des Fruits, des Poissons, des Amphibies, des Assaisonnemens, des Boissons même les plus en usage, comme de l'Eau, du Vin, de la Biere, du Cidre, du Thé, du Caffé, du Chocolat: & où l'on éclaircit plusieurs questions importantes sur l'Abstinence & sur le Jeûne, tant par rapport au Carême, que par rapport à la Santé. L'Auteur s'attache partout à réfuter les principes établis par M. Hecquet, tant sur la nature des Alimens maigres & des avantages qui peuvent en revenir pour la Santé, que sur la digestion opérée par le broyement. Cet Ouvrage est fort méthodique, très bien écrit & très-bien raisonné. La défense expresse de M. Andry m'empêche de m'étendre sur les louanges qu'il mérite: mais sa modestie ne doit pas s'offenser, si j'ajoute qu'en lisant son Livre, après celui de M. Hecquet, on sera parfaitement instruit de tout ce qu'il faut savoir touchant les différentes matieres qu'ils traitent l'un & l'autre.

Les nouveaux principes que M. Hecquet avoit annoncés touchant la digestion, trouverent encore d'autres contradicteurs que M. Andry. M. Vieussens le pere, Docteur de la Faculté de Medecine de Montpellier, Medecin du Roi, Associé de l'Académie des Sciences de Paris, & Membre de la Société Royale de Londres, se déclara contre, par un Ecrit: *De la nature & des propriétés du Levain de l'Estomac*, inséré dans les *Mémoires de Trévoux*. Les Journalistes, en donnant l'Ecrit de M. Vieussens, inviterent M. Hecquet à prendre la défense de son Système de la *Trituration*. Lui-même en sentit la nécessité. C'est ce qui fit qu'il se hâta d'instruire le Public de ce qu'il

méditoit sur ce sujet, par de courtes Remarques sur la Dissertation de M. *Vieussens*. Elles parurent sous ce titre : *DE la Digestion des Alimens, pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un Levain, mais par celui de la Trituration ou du broyement, contre l'article XIII. des Mémoires de Trévoux, en Janvier 1710.* Ces Remarques contiennent tout le plan de l'Ouvrage, qu'il projettoit, & combattent pié à pié tout ce que M. *Vieussens* avoit dit en faveur des Levains. M. *Hecquet* lui répondit ensuite plus en détail dans le Chapitre XVII. de la premiere Partie de son *Traité de la Digestion*.

Le 28 de Janvier 1712. il fit soutenir (a) dans les Ecoles de Medecine une These dans laquelle il examine (b) *si les maladies viennent du broyement des solides*, & conclut pour l'affirmative. Cette Thèse fut en quelque sorte l'annonce de l'Ouvrage qui parut la même année sous ce titre : *DE LA DIGESTION des Alimens, & des maladies de l'estomac, suivant le système de la Trituration ou du Broyement, sans l'aide des Levains ou de la Fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie.* (c) Il est muni des Approbations de seize (d) des plus célèbres Confreres de l'Auteur.

(a) Par M. *J. B. Th. Martineng. M. Hecquet* présida.

(b) *An Morbi à Solidorum tritu ?*

(c) In-12. Paris, *Cavelier*.

(d) Les Approbateurs du *Traité de la Digestion* sont MM. *le Moine*, Docteur Régent, & l'ancien

des Doyens de la Faculté ; *de la Carliere*, Docteur Régent Medecin ordinaire du Roi & premier Medecin de M. le Duc de *Berri*; *Maillard, Bellêtre, Gelly, Thuillier & Finot*, Docteurs Régens ; *Littre & Lémery*, Docteurs Régens, & de l'Ac. Royale des Sciences; *Berger, Dac*

M. *Hecquet* dans une savante Préface rend compte des raisons qui lui firent entreprendre cet Ouvrage. Il le défend contre le préjugé qui pourroit naître de l'idée d'un nouveau Systême; & s'étend sur les avantages & les inconvéniens qui résultent pour la Médecine de ce qu'on appelle Systême. Il fait ensuite l'énumération de tout ce que son Art peut gagner par le moyen de la *Trituration*, dont la connoissance peut conduire à la guérison de bien des maladies accoutumées à ne point céder aux Remedes. Il finit par exhorter ses Confreres à faire une étude profonde d'un Systême qui lui paroît conforme en tout aux vues de la Nature, & qu'il ne croit fondé que sur des raisons de pratique & d'usage.

Le *Traité de la Digestion* a trois Parties. La première est occupée toute entière à développer les différentes branches du Systême de la *Trituration*. L'Auteur commence d'abord par donner l'idée de la *Digestion de l'estomac*. Selon lui, c'est *une opération naturelle par laquelle les Alimens sont mis en état de servir à la Nutrition*. Pour celle-ci, c'est une autre opération, *par laquelle les Alimens, ainsi préparés, s'appliquent aux parties, qui ont à se nourrir.*

teur Régent, Médecin ordinaire du Roi, & Membre de l'Académ. Royale des Sciences; *Reneaume*, Docteur Régent, Professeur des Ecoles, & Membre de l'Académ. Royale des Sciences; *Du Tal*, Docteur Régent & Professeur de Pharmacie, *Azévédo*, Docteur Régent & Professeur des

Plantes; *Pépin*, Docteur Régent & Professeur des Ecoles; *Winslow*, Docteur de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie Royale des Sciences; *Du Verney*, Médecin du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences, & Professeur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin du Roi.

& s'y incorporent. Ainsi la digestion n'est point une production de nouvelles substances. C'est un développement de celles qui sont dans les Alimens, une désunion, une séparation, une dissolution de matieres. Ce n'est donc point des Principes, mais des Parties intégrantes, que la Digestion dissout ; & ces Parties intégrantes, en perdant leur forme, sans quitter leur nature, restent propres à se corporifier, ou à composer des parties semblables à celles dont elles sont comme les décombres ou les débris. Cette idée de la digestion anéantit la transmutation des Alimens en nouvelles substances. C'est d'après quelque chose d'aussi simple qu'il falloit partir pour réfuter les systèmes décriés de l'Elixation, de la Putréfaction, de la Macération & de la Fermentation. De courtes réflexions suffisoient pour anéantir les premiers. Le dernier, comme le plus accrédité, quoiqu'il date à peine d'un siècle, demandoit une réfutation plus étendue. C'est dans la nature du Sang & dans la structure des Parties solides & des Organes, que M. Hecquet trouve de quoi combattre en détail le système des Ferments & du Levain de l'estomac, en même tems qu'il établit celui de la Trituration d'une maniere qui m'a paru satisfaisante. Il est certain du moins qu'on ne peut rien répliquer à ce qu'il répond au reproche de nouveauté que l'on faisoit à ce Système. Il doit sa naissance au célèbre Erasistrate, qui vivoit six cens ans avant Galien. Dionysius Ægeus, autre savant Medecin, l'avoit adopté dans un Ouvrage, dont la Bibliotheque de Photius nous a conservé l'Extrait. On en trouve même des traces dans Cicéron. Celui de la Fermentation, reçu par le commun des Medecins, a pour pere

M. Willis, ou peut être Van-Helmont. Cette premiere Partie finit par une idée des *Sécrétions* ou de l'*œconomie animale*, expliquée par la *Trituration*.

La seconde Partie traite des *Maladies de l'estomac*. Un *Avertissement* la précède, & fait voir les avantages que la Doctrine de la *Trituration*, qui est la science des Solides, a sur la Doctrine de la *Fermentation*, qui est la science des Fluides. Ce sont de nouvelles causes de maladies, & par conséquent de nouvelles manieres de procéder à leur guérison. En vain prétendrait-on que les Systèmes sont indifférens, puisque les *Indications* & les *Effets* des Remedes sont toujours les mêmes. La science des Solides oblige à se conduire d'une maniere toute différente de ce que l'on avoit fait jusqu'alors. Elle enseigne les moyens de prévenir les fautes que l'on avoit commises, en s'attachant à la science des Fluides. Elle dévoile les raisons de certains succès, dont la Medecine ne pouvoit rendre compte qu'imparfaitement. Un des plus grands avantages sera de tenir le Medecin dans une attention continuelle. Plus connoisseur en maladies, il sera plus exact dans ses observations, & plus sûr dans sa pratique. Les nouveaux secours que la *Trituration* offre à la Medecine, s'étendent jusqu'à fournir des vues pour la guérison des maux incurables; & peut-être menera-t'elle jusqu'à trouver les remedes qui leur conviennent.

Le Traité des maladies de l'Estomac en rapporte l'origine aux changemens qui se font dans la pression des vaisseaux, & montre qu'il est absurde de recourir, pour la trouver, à la Fermentation des Fluides. Il est certain

certain qu'en général les Digestions mal faites sont les causes des Maladies de l'Estomac. Mais ce qu'on attribue à son trop de chaleur ou de froideur, à son relâchement, ne sauroit être l'effet de ces prétendues causes. L'Estomac n'a point de chaleur qui lui soit particulière. Il a, comme les autres viscères, sa part de celle qui, répandue dans toute la machine, doit contribuer à toutes les coctions, à toutes les digestions qui s'y doivent opérer. Sa prétendue froideur est moins une cause, qu'un effet de maladie, & son relâchement est une impossibilité. C'est ce que l'Auteur prouve, en montrant que tout ce qu'on expliquoit insuffisamment par la *Fermentation* & la variété de ses accidens, s'explique aisément & nettement par la *Trituration*. C'est l'action du Broyement, plus ou moins forte, qui satisfait à tout: action d'autant préférable à l'Acide, qu'il est indubitable qu'elle existe dans les Vaisseaux, puisqu'ils ont tous leur systole ou contraction, leur pression, leur oscillation ou ressort, au lieu que l'Acide ne se trouve dans le sang, ni dans le tems de santé, ni dans celui de maladie. L'Estomac étant un des principaux Organes de la machine animale, on ne sauroit douter que sa fonction ne regle celles de tous les autres. Elles en empruntent leur perfection. C'est donc dans les défauts de la *coction* ou *digestion*, qu'il faut chercher les causes des Maladies de l'Estomac. Or ces défauts ne viennent que de ceux du *Broyement*. C'est ce que l'Auteur établit, en expliquant comment ces différentes maladies se forment, & comment les remèdes agissent pour les guérir. Toutes ces maladies

D

& les remèdes qui leur sont propres, sont examinés chacun en particulier.

En 1730. M. *Hecquet* fit réimprimer cet important Ouvrage, & l'augmenta d'un premier Volume, qui contient d'abord un *Discours préliminaire sur l'étendue de la Trituration par toute l'œconomie animale saine & malade* : où après avoir expliqué dans une première partie l'usage & l'action des principaux remèdes, surtout de la saignée & de la purgation, l'on répond dans la seconde au *Traité de l'usage des saignées de M. Silva*. Cet illustre Praticien avoit attaqué ce que M. *Hecquet* avoit dit dans ses *Observations de la Saignée*, touchant les différentes Saignées & l'extreme précaution avec laquelle on doit faire usage de celle du pié. La personne de M. *Silva* se trouve dans cet Ouvrage aussi ménagée, que son Systême l'est peu. Pendant que M. *Hecquet* n'oublie rien pour mettre en poudre le *Traité de l'usage des Saignées*, il se fait une loi de rendre partout justice au mérite d'un Confrère qu'il estimoit. Il a fait imprimer à la suite de ce *Discours* cinq *Lettres*. La première, *sur la Révulsion* ou la maniere de la procurer. La seconde, *sur la Révulsion dans les maladies chroniques*, où l'Auteur fait voir les causes des maladies incurables dans cette révulsion omise, imparfaite, ou manquée dans ces maladies. La troisième *Lettre* contient un nouveau Systême sur la Saignée, qui fait voir dans les connoissances de l'Anatomie moderne la nécessité de ce remède pour le rétablissement de la santé, & sa sûreté pour la prolongation de la vie. La quatrième est *sur l'incompétence du Kermès minéral pour l'usage de la Médecine*,

prouvée par la connoissance de sa nature & l'incertitude de ses succès; & incidemment sur le Liliun de Paracelse. Enfin la cinquieme Lettre roule sur les maladies des yeux, pour expliquer ce qui en a été dit dans le *Traité des Amers*: autre Ouvrage de M. Hecquet, dont je parlerai dans son lieu. M. Petit, s'avant Medecin de la Faculté de Montpellier, & Membre de l'Académie des Sciences, mort vers le milieu du mois de Juin de l'année 1741. attaqua cette derniere Lettre: mais l'Auteur ne crut pas devoir entrer en dispute, & se contenta de répondre par une Addition, où pour le fond des difficultés il renvoie à sa Lettre même, qui répond à tout.

Le Tome II. renferme le *Traité de la Digestion & des maladies de l'estomac*; revu, corrigé & augmenté par l'Auteur, non-seulement en quelques endroits, mais encore de plusieurs réflexions, & d'un Chapitre entier sur l'embarras des premieres voies, & la part qu'il a dans les maladies. On y trouve encore un dernier Chapitre qui répond aux objections du célèbre M. Astruc contre le Systeme de la Trituration. Elles se trouvent dans un Ecrit réimprimé dans ce Chapitre, & dont le titre est: *Mémoire sur la cause de la digestion des Alimens*. C'est tout ce qui se pouvoit dire de plus séduisant & de plus solide en faveur de la Fermentation & des Levains; & c'est aussi ce qui méritoit le plus l'attention de M. Hecquet. Le volume est terminé par le *Mémoire de M. Vieussens*, suivi de sa réfutation, & par la *These sur le Broyement*, dont j'ai parlé plus haut.

A peine la premiere Edition du *Traité de la Digestion* eut-elle paru, que M. Hecquet

fut obligé de suspendre ses travaux Littéraires. La *Faculté de Medecine* l'élut pour son *Doyen*, le 5 de Novembre 1712. Son premier mouvement fut de refuser un honneur dont il se croyoit indigne. Il persista même quelque tems dans un refus dont ses Amis s'affligèrent, & leurs instances réitérées eurent bien de la peine à le vaincre. Il ne tarda pas même à se repentir d'avoir cédé. Dès le 13 de Janvier de l'année suivante 1713. il voulut abdiquer. Sa mauvaise santé, peut-être même quelques déboires le portoient à cette démarche. Mais il ne put obtenir de la Faculté qu'elle se prêtât à ses vues. Elle chériffoit trop l'honneur qui lui revenoit du rare mérite de son Doyen, pour y renoncer si-tôt. Elle eut même occasion quelques jours après de lui témoigner combien elle l'estimoit. "Un
 „ de ses Membres, dit-on dans un Eloge de
 „ *M. Hecquet*, (a) avoit mal parlé de son
 „ respectable Doyen dans un Discours public.
 „ La Faculté dans une Assemblée (du 27 de
 „ Janvier 1713.) délibéra en conséquence si
 „ l'on obligeroit ce Medecin à lui faire ré-
 „ paration. Mais *M. Hecquet* refusa comme
 „ Doyen de conclure ; & celui qui l'avoit of-
 „ fensé devint depuis son ami. „

Je ne dois pas aller plus loin sans faire ici quelque mention d'une Thèse soutenue (b) dans les Ecoles de Medecine le 5 du même mois de Janvier. Elle roule sur un su-

(a) Dans les MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres de la République des Lettres, &c. par le P. Niceron. Tome XII, à

Paris chez Briasson 1740.

(b) Par Me François-Antoine le Dran, sous la Présidence de Me André Cressé.

jet qui faisoit alors la matiere de presque tous les entretiens ; & les circonstances du tems engagerent son Auteur à la faire imprimer en François en même tems qu'en Latin , mais séparément. Voici de quelle maniere l'objet en est énoncé dans la Traduction. (a) *S'il est des signes qui assurent de la puissance des Hommes , autant que le font ceux qui répondent de la sagesse des Filles.* Après avoir fait passer le Lecteur à travers un détail de Faits Physiques & de descriptions Anatomiques , on conclut qu'une Femme en état de prouver qu'elle est encore Fille , est une preuve certaine & non susceptible d'équivoque , que l'Homme , à qui le Sacrement l'unit , n'est point & n'a pu véritablement être son Mari ? Le tour ingénieux qui regne dans toute cette These , la précision des Images , la vivacité des expressions , l'élégance & la pureté du langage Latin ; une sorte d'inexactitude dans le style François ; les circonstances dans lesquelles M. Hecquet se trouvoit alors , ayant été nommé depuis peu par Arrêt du Parlement , pour donner son avis dans un procès dont le sujet avoit rapport à la matiere de la These : tout concourut à faire penser qu'elle étoit de lui. Depuis ce tems on n'a pas cessé de le croire ; & dans deux (b) Livres imprimés l'année passée , on la compte au rang de ses Ouvrages. C'est avec raison , quoique

(a) *An ut Virginitatis, sint Virilitatis certa indicia ?*

(b) Voyez les deux Eloges de M. Hecquet , que j'ai déjà cités , & qui sont insérés , l'un dans le Tome X L I. des Mémoires

du P. Nicéron , & l'autre dans la premiere Partie du XXVIII. Tom. de la Bibliothèque Françoisise. Ces deux Eloges sont de M. l'Abbé Coujet , Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

j'aie pu dire au contraire dans la premiere édition de cette Vie. Je me crus en droit alors, sur la foi d'un ancien Confrere de M. *Hecquet*, d'attribuer ce petit Ouvrage à feu M. *Matot*, Medecin de la Faculté de Paris. C'est une erreur que je ne dois pas laisser subsister. Il est véritablement de M. *Hecquet*. On m'en a fourni des preuves incontestables. J'ai su même que c'avoit été son intention de le faire imprimer à la suite de sa *Medecine Théologique* avec ses autres *Thèses* ; & qu'il ne consentit à le supprimer que pour se prêter à la délicatesse du Censeur Royal , qui faisoit difficulté de le comprendre dans son Approbation.

Cette These fut le seul Ouvrage que notre Medecin fit imprimer pendant son Décanat. Il en passa tout le tems à s'occuper des affaires de sa Charge & de projets, dont l'exécution pût faire honneur à la Faculté. Dans une Assemblée du 2 de Janvier 1714. il proposa de composer & de mettre au jour un nouveau *Dispensaire* de Remedes ou *Code de Pharmacie*. En 1745. lorsque *Philippe Hardouin de Saint-Jacques* étoit Doyen, les Medecins de Paris avoient donné pour la premiere fois un pareil Ouvrage, afin qu'il pût servir à guider les Apothicaires. Ceux-ci n'avoient auparavant pour regles que leurs propres lumieres, souvent assez bornées ; & les Medecins qui se trouvoient dans l'impossibilité de compter sur les remedes qu'ils ordonnoient, ne pouvoient être frustrés dans leur attente qu'au préjudice des malades. Le Livre avoit été bien reçu. Le Public s'étoit ressenti des bons effets qu'il avoit produits. Mais étant devenu rare, & la Pharmacie,

dépuis ce tems, s'étant enrichie de beaucoup de nouveaux Remedes, M. *Hecquet* sentit combien il étoit nécessaire d'en faire une nouvelle édition, augmentée de toutes les richesses que la Medecine avoit acquises. Sur sa proposition, la *Faculté* se chargea de cet utile travail, & nomma quelques (a) Docteurs pour y procéder avec le Doyen. Pendant le reste de la seconde année de son Décanat, on s'assembla chez lui tous les Vendredis, & l'on travailla sans interruption. Mais l'Ouvrage ne put être achevé. Quelques incidens particuliers en interrompirent même la continuation; & ce ne fut que plusieurs années après que l'on s'y remit sur les remontrances de MM. *Reneaume* & de la *Hire*, Professeurs de Pharmacie. On y travailla sous les Décanats de MM. *Emmerez*, *Andry* & *Geoffroy*. Ce Livre si nécessaire vit enfin le jour en 1732. sous ce titre : (b) DISPENSARE de Remedes, ou Pharmacopée Parisienne, imprimée par ordre de la Faculté de Medecine de Paris, M. HYACINTHE-THEODORE BARON étant Doyen.

La gloire de la Faculté de Medecine & de l'Université de Paris, fit concevoir à M.

(a) MM. *Dominique de Farci*, *François Afforti*, *Philippe Caren*, *Michel-Louis Reneaume de la Garanne*, *Louis Lémery*, *Cl. Vergne*, *Etienne-François Geoffroy*, *Philippe de la Hire*, *Hyacinthe-Théodore Baron*, *Antoine de Jussieu*, *Elie Col-de-Villars*, & *Jean-Bapt. Guérin* Plusieurs Apothicaires célèbres y furent appelés,

entr'autres MM. *Second*, *Pradignac*, *Geoffroy*, de l'Académ. dès Sciences, *Faussin*, *Rousselot*, *Piat* & *Villebrun*.

(b) CODEX Medicamentarius, seu Pharmacopœa Parisiensis ex Mandato Facultatis Medicina Parisiensis in lucem edita, M. Hyacinthe-Theodoro Baron, Decano, chez *Cavelier*, in-4.

Hecquet un autre dessein. Ce fut de bâtir des Ecoles mieux placées & plus dignes de l'une & de l'autre. Le plan en fut dressé par le sieur *Balet de Chamblin*, célèbre Architecte, & remis entre les mains de M. *Fagon*, alors premier Medecin, que M. *Hecquet* avoit fait entrer dans ses vûes, afin qu'il en facilitât l'exécution par son crédit. Les Ecoles étoient en si mauvais ordre, comme il parut par la description que M. *Reneaume* en fit conjointement avec un Architecte, que M. *Fagon* obtint sans peine une *Loterie* pour subvenir à des frais auxquels la *Faculté*, qui ne possède presque rien, n'étoit pas en état de suffire. Mais les autres Medecins de la Cour ayant négligé de joindre leur crédit à celui de M. *Fagon*, & les Doyens qui succéderent à M. *Hecquet*, ne s'étant pas donné les mêmes soins, cette *Loterie* ne fut point exécutée, & le projet des nouvelles Ecoles n'eut point de suite.

Comme la piété présidoit à toute la vie de M. *Hecquet*, elle ne l'abandonna pas à la tête de son Corps. Il fit ordonner par Décret, que désormais douze Docteurs Régens, six Anciens & six Jeunes, assisteroient à la Messe qui seroit dite dans la Chapelle des Ecoles pour le repos de l'ame de chaque Docteur, quelques jours après sa mort; & qu'on leur donneroit à chacun un Jeton d'argent.

Un des usages de la *Faculté*, c'est que les Doyens distribuent des Jetons en entrant en Charge. M. *Hecquet* satisfit au commencement de 1713. à cette coutume, en donnant à chaque Docteur un Jeton d'argent où l'on voit les Armes de la *Faculté* d'une part, & de l'autre, un Serpent qui s'élançe vers un Temple

Temple élevé dans un endroit escarpé. Pour légende, on y lit : *Monstrat iter.* (Il enseigne le chemin.) Cette devise, ou pour mieux dire, cet emblème n'est pas obscur. Le serpent représente *Esculape* ; & le Temple, le sanctuaire de la Médecine, c'est-à-dire, l'habileté dans cet Art, où l'on ne parvient que par un travail pénible, désigné par l'effort, que le serpent fait, & par la nature du terrain, où le Temple est bâti. Le même emblème se trouve répété sur un côté des jetons que M. *Hecquet* fit distribuer, lorsqu'il sortit de charge en 1714. & de l'autre est son portrait. C'est une partie de l'usage, à laquelle il avoit d'abord refusé de consentir, & qu'il avoit cru remplacer suffisamment par l'écusson de la *Faculté*. Ses confreres & ses amis avoient eu beau le solliciter, ils n'en avoient pu rien obtenir, & l'on n'auroit jamais eu son portrait sans l'adresse de M. *Reneaume* son ami particulier.

Il connoissoit la Dame *Le Belle*, Sœur de la fameuse Mlle *Chéron*, & femme d'un Peintre estimé, laquelle, outre le talent de travailler agréablement en miniature, possédoit celui de peindre de mémoire. Quelque incommodité, qu'elle avoit aux yeux, fit naître à M. *Reneaume* l'idée d'une ruse innocente, & lui fournit le prétexte de mener cette Dame chez M. *Hecquet*, comme pour le consulter. Pendant qu'il conversoit avec M. *Reneaume* & M. *Finot*, elle eut le tems de l'examiner & de s'en graver les traits & la physionomie dans la mémoire. De retour chez elle, elle ébaucha son esquisse ; & plusieurs visites, que M. *Hecquet* lui fit, pour la conduire dans les remèdes, qu'il lui prescrivait,

la mirent en état d'achever son ouvrage. M. Le Belle en fit ensuite la copie en grand; & l'on ne se cacha plus de M. Hecquet, qui vit que sa résistance avoit été vaine, & qui se prêta, quoiqu'à regret, au besoin que le Peintre avoit de sa présence, pour donner les derniers coups à ce portrait, sur lequel on grava celui des Jetons, dont je viens de parler.

Jusques dans les plus petites choses M. Hecquet voulut donner à la *Faculté* des marques de son affection & de sa reconnoissance. C'est pour cela, qu'avant de sortir de charge, il orna la Salle des Assemblées d'une belle Pendule, & qu'il en garnit le Bureau de deux écritaires de bon goût.

J'oubliois de dire qu'un de ses principaux soins fut de faire revivre les *Statuts* de la *Faculté*. Plusieurs abus s'étoient introduits, & vraisemblablement ils ne devoient leur origine qu'à l'ignorance presque totale, où l'on étoit, des anciens usages. Il crut qu'il étoit important de les remettre sous les yeux, & c'est pour cela qu'il fit ordonner la réimpression des *Statuts* dans la même Assemblée, où la composition de la nouvelle *Pharmacopée* fut résolue. Le Livre parut en 1714. sous ce titre : (a) *DECRETS, Rits, Usages & louables Coutumes de la très-salubre Faculté de Médecine de Paris, &c.* M. Hecquet avoit fait imprimer à la suite une Harangue prononcée autrefois par le savant *Gabriel Naudé* dans la cérémonie des *Paranimphes*, sur l'antiquité & la dignité de l'École de Paris, avec plu-

(a) *DECRETA, Ritus, Usus, ac laudabiles saluberrimi Medicorum*

Parisiensium ordinis Consuetudines, &c. in-12. Quillau.

sieurs Eloges de quelques célèbres Medecins, récités aussi par le même *Naudé* dans la même occasion. Quelque bonne qu'eût été l'intention de M. *Hecquet*, le succès n'en fut pas heureux. La multitude de ses occupations, jointes à ses infirmités, ne lui permit pas de veiller lui-même à l'impression des *Statuts*. Il crut pouvoir s'en reposer sur la fidélité d'un jeune Docteur son disciple, qu'il affectionnoit beaucoup. Celui-ci hasarda quelques changemens, qu'un zele mal-entendu lui fit apparemment croire nécessaires. Ces changemens étoient peu considérables : mais comme la Faculté ne les avoit pas ordonnés, elle eut droit de s'en offenser. Par considération pour M. *Hecquet*, elle n'en témoigna rien pendant le reste de son *Décanat* : mais sous celui de son successeur, elle crut devoir défavoüer par un Décret la nouvelle Edition des *Statuts*; & pour y suppléer, elle en fit faire une autre.

Les fonctions du *Décanat* retarderent un peu la publication des différens Ouvrages que M. *Hecquet* méditoit, sans interrompre le cours de leur composition.

Vers la fin de 1714. pour accréditer de plus en plus le système de la *Trituration*, il fit paroître son *Traité Latin* (a) *DES MOYENS de purger la Medecine de sa grossiereté dans la*

(a) *DE purganda Medicina à curarum sordibus; Ubi detecto Evacuantium furo, Purgantium fraudes & impostura, scandalo Artis & Artificis opprobrio future, revelantur; datoque partium Mechanismo, Purgandi leges, tempora,*

rationes emendate restituantur: Ibiq; Tritus iclibus everberata Fermentatione, Fermentorum obliteratur memoria; tum Solidorum systemate stabiliantur Morborum Aetiologia solidiores & nobiliores Cura. in-12, Paris. G. Cavalier.

E ij

Cure des Maladies ; où l'on arrache le masque aux évacuans , & l'on révele les fraudes & les impostures , par lesquelles les Purgations deshonnorent & l'Art & celui qui le pratique : où par l'explication du Mécanisme des Parties , on rétablit les Lois , les tems & la méthode de la Purgation : enfin , où l'on anéantit la mémoire des Fermens , en faisant succomber la Fermentation sous les coups du Brovement ; & par le Systeme des Solides , on établit des Etiologies plus solides des maladies , & des manieres plus nobles de procéder à leur cure.

On voit par ce titre , que dans un Ouvrage d'assez petite étendue l'Auteur embrasse une matiere très-vaste. Au reste il ne fait ici que développer de plus en plus les principes , sur lesquels il s'étoit fondé dans ses Traités des *Dispenses du Carême* , de la *Digestion* , & des *Maladies de l'estomac*. Il commence par donner la véritable idée de *secrétions* , qui , selon lui , ne sont point la séparation des suc purs d'avec les suc ou matieres impures ; mais seulement la division d'une liqueur primitive , obligée de changer de forme par rapport aux différens canaux , qu'elle doit arroser. La *bile* , la *lymphe* , le *suc pancréatique* , la *pituite* , la *salive* , sont des suc , qui chacun ont leur utilité dans l'œconomie animale , & que le système de la *Fermentation* avoit mal-à-propos relégués dans la classe des *excrémens*. Il avoit fallu les y mettre pour autoriser l'usage ou plutôt l'abus des *purgatifs* , à qui l'on donnoit tant à nettoyer dans les *premières voies*. Ces différens suc ont leurs fonctions , & les expériences prouvent que l'intention de la nature n'est pas qu'on les

mette dehors. C'est dans une sorte de *secrétions* du bas - ventre , c'est dans les urines , dans les sueurs , qu'il faut chercher les *sucs excrémentitiels* ; & ces derniers même n'ont pas besoin du secours des *purgatifs* , pour hâter leur sortie , quand elle se trouve retardée par quelque dérangement. Ces remèdes y nuisent souvent plus qu'ils n'y servent. Ces premières idées , qui manifestent assez le dessein de l'Auteur ; l'engagent à réfuter tout ce qu'on a dit , d'après l'antiquité , sur la *dépuration du sang* , & que la connoissance de sa circulation & des lois de la nature auroit dû faire abandonner. Le sang n'a rien à rejeter , qui puisse s'amasser dans le centre du corps , & qui n'en puisse être expulsé que par le secours des *purgatifs*. Ce qu'il a de superflu s'évapore par la *transpiration insensible*. C'est ce dont on ne sauroit douter , quand on est au fait de la *sanguification*. Les alimens digérés se transforment en *chyle* ; & ce qui passe du *chyle* dans les canaux , où le sang s'acheve , est dépouillé de ce qui dans les alimens ne peut pas se convertir en *suc nourricier*. Ce qui s'amasse dans les *premières voies* , cette *secrétion* d'impureté n'est donc point l'effet d'une *dépuration du sang*. C'est le superflu , c'est l'inutile des alimens. Ce que les Anciens ont dit sur les causes de la vie & de la santé ne se trouve pas moins contraire aux lois de l'économie animale. Ils ne les ont cherchées , ces causes , que dans les qualités bonnes ou mauvaises des différentes *liqueurs* de notre corps ; & c'est de-là que la Médecine *purgeante* croit n'avoir à s'occuper que de saletés , & d'immundices. Mais la *santé n'est autre chose que*

l'harmonie des Solides & des Fluides, fruit de l'ordre constant des mouvemens des uns, & des directions justes des autres. Le dérangement de cette harmonie produit la maladie. Or, ce dérangement ne peut être occasionné que par des variations dans les mouvemens des *solides*, Ce qui fait évanouir la corruption du sang, les fontes des suc & les amas d'impuretés, qu'on avoit regardés comme des causes de maladie, au lieu que ce n'en sont que des symptomes ou des suites. Après quelques autres notions préliminaires, M. Hecquet en vient à la *purgation*. Son dessein n'est pas de la bannir. Il convient de son utilité : mais il se plaint du mauvais usage, que l'on en fait communément. C'est donc à rétablir les lois, qu'elle doit suivre, qu'il s'applique. Pour y parvenir, il commence par expliquer l'action des différentes especes de *purgatifs*, & prétend, contre l'opinion commune, que ce n'est point dans les *liqueurs*, mais dans les *solides*, qu'elle se passe. La premiere des lois, qu'il prescrit au Medecin, c'est qu'il ne doit point recourir de son propre mouvement à la *purgation*. Il faut qu'il observe les momens, où la nature veut elle-même la procurer, afin de l'aider alors de tout son pouvoir. C'est donc sur le tems & les circonstances de la maladie, qu'il doit se déterminer. Il n'est pas moins dangereux de purger mal-à-propos, que de provoquer les sueurs, ou l'augmentation des urines, quand la nécessité n'en est point indiquée. Il est pourtant des cas où les Maitres de l'Art s'écartent, avec succès, des regles ordinaires. Mais ces exemples particuliers ne concluent rien par rapport à la *purgation*, qui fait partie

de la cure dans toutes les maladies, & qui s'emploie pour mettre dehors les humeurs, qui les entretiennent. Il a de tout tems été décidé qu'on ne devoit point en faire usage dans les commencemens de la maladie, mais qu'il falloit attendre qu'elle eût épuisé tous ses efforts, & se contenter jusques-là d'humecter & de rafraîchir. M. *Hecquet* démontre parfaitement la sagesse de cette ancienne méthode. Si les humeurs, qu'il faut évacuer, étoient renfermées dans un même endroit, & qu'elles n'eussent besoin que d'une force, qui les chassât dehors, on pourroit placer les *purgatifs* à son gré. Mais bien-loin que ces humeurs soient rassemblées dans un seul endroit, elles se logent dans cette infinité de canaux, dont le corps est composé. Le *pur-gatif* doit donc rendre à ces canaux le ressort dont ils ont besoin pour opérer l'épanchement de leurs sucs. Il ne faut pas oublier que ces sucs, qui forment les maladies, sont les mêmes qui devoient, après avoir fourni le nécessaire de la nourriture, se dissiper par la transpiration. Ces sucs refluans sur eux-mêmes dans leurs canaux y sont retenus. Quelquefois ils font effort pour se dégager, & ne pouvant entrer dans leurs *excrétories*, qui se trouvent bouchés, ils se jettent dans des canaux voisins, destinés à renfermer d'autres sucs. De-là naît la confusion des sucs, qui, remplissant des canaux étrangers, préparent au Medecin un ouvrage d'autant plus difficile, que la force & la précipitation n'y peuvent rien. Le tems & la prudence ont seules droit d'en venir à bout. Il faut de l'adresse pour séparer les sucs les uns d'avec les autres, & pour les rendre chacun

aux vaisseaux, qui doivent les recevoir. La légitime dispensation des suc rétablie, le sang reprend l'égalité de sa circulation; les *secrétions* suivent leur ordre naturel; les fonctions sont remises en vigueur, & la santé se trouve de retour. Il suit de ce détail que toute *purgation* est inutile, ou même dangereuse, tant que les humeurs confondues roulent avec le sang, ou tant que les divers suc remplissent d'autres canaux que les leurs. Le but de la *purgation* est de débarrasser le *suc nourricier* des autres *sucs*, qui peuvent s'y mêler, & de le ramener dans les *secrétaires*. Cette idée si simple fait disparaître les chimères de *précipitations*, de *colliquations*, de *despurations*, de *dépurations*; termes malheureusement empruntés de la Chymie, & qui doivent suivre le sort de la Doctrine des *fermens* & de la *fermentation*. Les *purgatifs irritent*, & ne *fermentent* point. Ils *picotent*, & ne *bouillonnent* point. Ils opèrent, en mettant les *solides* en mouvement, & non en augmentant par eux-mêmes la fluidité des *liquides*. Ils ne forment point les humeurs, ils les trouvent toutes formées; ils ne les contraignent point, ils les conduisent, où leur pente les entraîne, & les déterminent à se remettre chacune en possession de son poste. La *purgation* n'est donc autre chose que le rétablissement de la *détermination*, de la *direction* des humeurs. Il me suffit d'avoir annoncé les différens principes sur lesquels tout cet Ouvrage est fondé. J'ajoute que M. Hecquet adopte les lois de la *purgation* prescrites par *Hippocrate*. Elles se réduisent à deux principales que voici: 1°. *Ne point donner de Médecine à ceux qui sont en état de*

erudité. 2°. Conduire les humeurs au but, qu'elles se proposent, & les faire passer par les routes, que la nature leur a marquées. Je ne fais si je me trompe, mais il me semble que l'Auteur ne promet rien dans son titre qu'il n'exécute, à l'aide de la Physique la plus solide, & d'une manière de raisonner extrêmement exacte.

Il a mis à la tête de cet Ouvrage un (a) *Discours préliminaire*, dans lequel il relève le mérite de la méthode qu'*Hippocrate* a suivie dans ses Ecrits: donne de justes louanges à ceux qui l'ont imité; fait voir les inconvéniens, dans lesquels sont tombés ceux qui se sont ouvert d'autres routes; s'étend sur les avantages qu'on peut retirer, & sur les dommages, qui peuvent naître des nouveaux Livres de Médecine, selon la méthode à laquelle leurs Auteurs sont attachés, & montre de quelle manière on s'y doit prendre pour faire l'examen ou la critique de ces Livres. Tout ce qu'il dit sur ces différens sujets me paroît d'autant plus judicieux, qu'il veut que, soit en écrivant soi-même, soit en jugeant les Ecrits des autres, on n'ait pour vûe que de travailler à perfectionner la pratique de la Médecine. Il fait aussi par occasion l'apologie du système des *solides*, & rend compte des raisons, qui l'engagent à se déclarer contre le trop grand usage des *purgatifs*.

Depuis 1714. jusqu'en 1722. M. Hecquet ne fit rien imprimer. Ce fut cette dernière année qu'il donna l'Ouvrage qui porte ce Ti-

(a) PROLOQUIUM de rum utilitate aut dam-
tolerandis Medicinæ no- no, de censura illorum
vis. Libris, ubi de illor- aut judicio.

tre : (a) LA MEDECINE exposée sous un nouveau jour ; où l'on fait voir que les irrégularités de la circulation du sang produisent les dérangemens des sécrétions, & les mélanges non naturels des sucs & des humeurs ; où l'on rejette les rêveries systématiques des Etiologies, pour tirer les vraies causes des maladies, & les véritables moyens d'y remédier, des désordres, qui surviennent aux lois des mouvemens du sang. Deux parties, dont la première est Physiologique, & la seconde Pathologique. A la fin se trouve une ADDITION SUR LA PESTE, conformément aux mêmes lois de l'économie animale. L'Auteur, persuadé du tort que les différens systèmes philosophiques, ont fait à la Médecine, essaie de ramener ses Confreres à l'intention de la nature. La maladie, comme la santé, consiste dans le mouvement. Tout mouvement a des périodes, des degrés, des intervalles, des rapports qui lui sont particuliers. Il ne s'agit donc que d'en observer & d'en étudier les phénomènes ; & d'en faire une combinaison exacte & proportionnée aux différences d'âge, de sexe, de saison, de climat. C'est ainsi que la voie de l'observation peut conduire les Médecins à la guérison des maladies. Telle est la base de tout cet Ouvrage, que M. Hecquet divise

(a) *NOVUS Medicinae conspectus, ubi ex sanguinis circuitus anomalis secretionum errata, miscellanea succorum & humorum adulteria deducuntur; missisque systematicis Aetiologiarum deliriis, exturbatis sanguinis motuum legibus*

eruntur genuinae morborum causae, veraeque medendi leges. Pars prima, quae Physiologica est. Pars secunda, quae Pathologica est. Accedit Appendix de Peste iisdem aetionomie animalis legibus stabilita. Paris. Guill. Cavalier. 2. Vol. in-12.

en deux parties. Dans la première il traite de la nature du corps, & dans la seconde de celle de maladies. Il parle ensuite des remèdes conformément aux principes établis dans le cours de l'ouvrage. L'occasion de la peste, dont la Provence étoit alors affligée, engagea l'Auteur à faire à cette horrible maladie une application particulière des règles générales, dont il croyoit avoir démontré la vérité. C'est le but de son *addition sur la peste*.

Il fit imprimer la même année cet autre Ouvrage sur la même matière : (a) *TRAITE' de la peste, où en répondant aux Questions d'un Medecin de Province sur les moyens de s'en préserver ou d'en guérir, on fait voir le danger des Baraques ou des Infirmeries forcées. Avec une Probleme sur la peste*. Le but de ce Traité n'est pas de décider souverainement de la manière de traiter la peste, mais seulement d'exposer les différentes méthodes, que de grands Maîtres ont suivies avec succès. Convaincu que la peste s'attache moins aux humeurs qu'aux esprits, on donne ici moins de créance aux évacuans, qu'aux remèdes, qui préviennent la fougue des esprits, qui s'opposent à leurs écarts & qui redressent leurs irrégularités ; on fait valoir la saignée, heureusement pratiquée dans cette maladie par d'habiles Medecins ; on relève le prix des sudorifiques, des acides, des narcotiques, des absorbans & des fébrifuges, suivant les doses, les correctifs & les assortimens nécessaires. En un mot ce Traité renferme dans un court es-

(a) A Paris. Guill. Cavelier. Vol. in-12. d'environ 300 pages.

pace comme des modèles de méthode pour traiter la peste, dans lesquels la prudence & le discernement du Médecin peut trouver à se fixer aisément, en appercevant d'un coup d'œil ce que l'on a pratiqué le plus heureusement, & ce que l'on peut le plus légitimement mettre en usage pour parvenir à la guérison, suivant les règles de l'Art, & selon les différences, ou de la maladie en elle-même, ou de ses symptômes.

Dans le *Problème sur la peste*, M. Hecquet examine si cette maladie est réellement incurable. Il conclut qu'on la peut guérir, parce qu'elle est du genre des maladies, dont les causes sont connues; & qu'en suivant les indications de la nature, on lui doit opposer des remèdes convenables.

Le 18 de Mars 1733. il fit soutenir dans les Ecoles une (a) *Thèse*, dans laquelle il prouve que (b) *la Loi du Carême est une image des Lois du Créateur & de la nature*. C'est à proprement parler un précis fort court de son *Traité des dispenses*.

En 1724. parurent (c) dans un seul Volume quatre Ouvrages différens, ayant tous rapport à la *petite vérole*, sous ce titre commun : *OBSERVATIONS sur la saignée du pied & sur la purgation au commencement de la petite vérole, des fièvres malignes & des grandes maladies. Preuves de la décadence dans la pratique de Médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation*. On trouve d'abord les *Observations sur la saignée*

(a) Elle fut soutenue par M. Guillaume-Joseph de l'Épine.

Nature Legum imago Carni spiritui Lex?

(b) *An Creatoris &*

(c) In-12. Paris, Guill. Cavillier.

du pié, &c. puis celles sur la purgation : ensuite les preuves de décadence dans la pratique de Medecine : enfin les raisons de doute contre l'inoculation de la petite vérole. Les bornes, dans lesquelles je suis obligé de me renfermer, ne me permettant pas de m'étendre sur ces quatre petits Traités, qui tiennent un rang considérable parmi les Ecrits de l'Auteur; je me contente de rendre compte de ses vues, en rapportant ici le court Avertissement, qu'il a mis à la tête. » Ces Observations sont

» des réflexions ou des pensées sur la Medecine; car comme la pensée distingue l'homme en général, elle caractérise singulièrement le Medecin. En effet la Medecine est

» l'art de penser sur la santé des hommes,

» la science de méditer sur leur conservation.

» Un Medecin peut s'en tenir à des pensées secrètes ou particulieres, tant que se trouvant dans le courant des regles suivies par tout le monde Medecin, il en est quitte pour s'y rendre lui-même attentif & fidele; mais il devient obligé de penser tout haut, quand il faut avertir le Public du danger, où l'on met la vie des hommes, par les expériences neuves & les essais hasardés, auxquels on les expose. En ce cas, on pense avec lui, on l'entretient de ses dangers, on le met en garde contre les entreprises, qui intéressent sa vie. Est-ce qu'on voudroit indisposer le Public, ou le soulever contre qui que ce soit de ceux qui gouvernent la santé? Certes, l'on n'en veut à personne: mais un Medecin étant par état l'homme du Public en matiere de santé, il lui convient d'avertir que des manieres d'une nouvelle pratique, qu'on vou-

« droit établir dans le monde, font con-
 « traire aux lois de l'Art & de la nature. »
 Quoique dans le tems on se soit récrié (a)
 contre ces différentes observations, elles n'en
 méritent pas moins l'attention de ceux qui
 veulent se rendre habiles dans la cure des
 maladies, auxquelles elles ont rapport. M.
Hecquet ne parle que d'après ses observations
 & celles des plus sçavans Medecins, & c'est
 un fait avoué que personne n'a jamais traité
 plus heureusement que lui la petite vérole,
 les fievres malignes & les autres maladies de
 venin.

La même année 1724. il enrichit encore
 le Public de son Commentaire Latin (b) sur
 les *Aphorismes d'Hippocrate*. En 1724. M. *De-
 vaux* sçavant Chirurgien, dont j'ai déjà parlé,
 les fit imprimer en François sous ce Titre :
 (c) LES APHORISMES d'*Hippocrate* expli-
 qués conformément au sens de l'Auteur, à la
 pratique Médicinale, & à la mécanique du
 corps humain ; TRADUCTION FRANÇOISE, sur
 la Version Latine d'un Auteur anonime, im-
 primée à Paris en l'année 1723. (d) M. *Hec-
 quet* voyant la nouvelle Medecine s'éloigner
 de plus en plus de l'ancienne, qu'il avoit
 toujours regardée comme plus conforme aux
 lois de la nature, crut devoir faire un effort
 pour y ramener ceux qui se destinent à la
 pratique de cet Art. C'est ce qui lui fit tra-

(a) Voyez les Mémoi-
 res de Trévoux. An.
 1724. mois de Décem-
 bre.

(b) HIPPOCRATIS
*Aphorismi, ad mentem
 ipsius, Artis usum,
 & Corporis Mechanif-*

mi rationem, expositi.
 Paris, Guill. Cavelier,
 in-12.

(c) Paris, Laurent
d'Hourri. 2. Vol. in-12.

(d) Le Frontispice de
 l'Ouvrage Latin marque
 1724.

duire les *Aphorismes d'Hippocrate*. On trouve d'abord à la tête de chaque Article le Texte Grec, ensuite la Traduction suivie de l'explication. L'Auteur y fait voir par-tout, que la Doctrine du pere de la Medecine, s'accorde parfaitement avec les lois connues de l'œconomie animale. C'est par-là qu'il rend à cette science son ancien lustre & son ancienne vérité. Toutes les découvertes, dont la Physique, l'Anatomie, la Chymie & la Mécanique se sont enrichies dans ces derniers siècles, concourent avec les principes d'*Hippocrate* à former d'habiles & d'heureux Praticiens.

La même année M. *Andry* fut élu Doyen de la Faculté. J'ai parlé de ses démêlés littéraires avec M. *Hecquet*. Les choses avoient été poussées assez vivement de part & d'autre, & le Public les regardoit comme ennemis. Mais ces deux grands Medecins, qui ne se proposoient dans leurs Ecrits d'autre but que de contribuer à perfectionner la pratique de la Medecine, pouvoient-ils réellement être ennemis, pour avoir embrassé des opinions différentes? A peine M. *Andry* fut-il élu Doyen, que M. *Hecquet* lui fit demander par M. *Vergne*, leur ami commun, son heure pour aller se réjouir avec lui de la justice, que la Faculté venoit de rendre au mérite d'un homme, qu'elle sembloit avoir oublié trop long-tems. M. *Andry*, touché de ces avances voulut prévenir M. *Hecquet*, & lui rendit en effet la premiere visite. Depuis ce tems ils n'ont point cessé de se donner réciproquement toutes sortes de témoignages de l'amitié la plus sincere. Je sai que M. *Hecquet* comptoit avoir un ami véritable

dans M. *Andry*, qu'il estimoit infiniment ; & je suis témoin que ce dernier se prête avec le zele le plus vif à tout ce qui peut faire honneur à la mémoire de son ancien antagoniste. Il m'a fait la grace d'examiner cette *Vie* autrement que comme *Censeur Royal* ; & je dois à ses avis d'avoir mis dans quelques faits une exactitude, qui n'est point dans les *Mémoires*, qui m'ont été fournis.

L'année suivante 1725. M. *Hecquet* crut devoir répondre aux *Objections*, que l'on avoit opposées à ses *Observations sur la saignée du pié, &c.* C'est ce qu'il exécuta par une (a) LETTRE en forme de *Dissertation pour servir de réponse aux difficultés sur le Livre de la saignée du pié, &c.*

Le 31 de Mai de cette année, jour de la Fête de Dieu, fut l'époque de la fameuse Histoire de la Dame *La Fosse*. Cet événement, qui fit alors tant de bruit, exerça la plume de M. *Hecquet*. Il fit imprimer deux (b) LETTRES d'un *Medecin de Paris* à un *Medecin de Province* sur un miracle arrivé sur une femme du *Faubourg S. Antoine*. M. *Jacques Saurin*, fameux *Ministre de Hollande*, ayant attaqué dans son *Etat du Christianisme en France* le Mandement, que feu M. le *Cardinal de Noailles* fit publier au sujet de la guérison de la Dame *La Fosse*, M. *Hecquet* lui répondit par deux autres *Lettres* qui portent le même titre, mais qu'il n'a point fait imprimer. (c)

(a) Paris *Guill. Cavelier*, in-12 de plus de cent pages.

(b) Elles sont in-4°.

(c) Voyez à ce sujet

l'*Éloge Historique de M. Hecquet* dans le XXXVIII Tome de la *Bibliothèque Française*. Part. I. pag. 87. & 88.

En 1726. il fit part au Public de ses (a) REFLEXIONS sur l'usage de l'Opium, des Calmans & des Narcotiques pour la guérison des maladies, en forme de Lettre. C'est surtout dans ce Livre, quoiqu'il soit d'une assez petite étendue, qu'on trouve un Medecin consommé dans la Théorie & dans la Pratique de son Art. M. Pitcarne, célèbre Medecin Ecoissois, dans ses *Elémens de Medecine*, avoit soumis ce Problème aux recherches de tous ses Cónfreres : (b) *DANS quelque maladie que ce soit, trouver un remede qui lui soit proportionné.* Ce qu'il proposoit encore de cette autre maniere : *Dans toute maladie, trouver par le moyen des signes d'indication le remede qu'ils indiquent, & l'administrer après l'avoir trouvé.* L'intention de M. Pitcarne n'étoit pas que l'on trouvât le remede convenable à chaque maladie, mais une sorte de remede universel, un remede qui fût capable de les guérir toutes; qui, redressant le Sang dans sa circulation, & le contenant ou ses Sucs dans leurs bornes, (c) prévint ou calmât en même tems les *rarefscences* ou gonflemens, & ralentît son mouvement, sans être suivi presque d'aucun symptome. C'est ce que M. Hecquet croit trouver dans l'Opium & les autres *Narcotiques* sagement employés. Il paroît par un passage de Sydenham, qu'il met à la

(a) In-12. Paris. Guil. Cavelier.

(b) DATO quovis morbo Remedium ipsi proportionatum invenire. Sive, IN omni morbo ex indicante indicatum invenire; inventumq; adhibere.

(c) Desideratum Medicamentum quod statim tollat Sanguinis rarefcentiam, & motum imminuat nullo ferè symptomate subsequente. Elem. Medecinæ. Lib. II. Art.

tête de son Livre, que ce grand Medecin Anglois n'étoit pas éloigné de penser aussi favorablement de ces remedes, bien différent en cela de Messieurs *Hoffman & Stahl*, Medecins Allemands, qui s'étoient déclarés contre l'*Opium*, & dont M. *Hecquet* combat les décisions avec beaucoup de force.

A peu près dans le même tems il fit imprimer un petit Ecrit ayant pour titre : (a) *REPONSE à la Question, si les Medecins peuvent & doivent prendre part aux Affaires de l'Eglise?*

Ce fut vers la fin de cette année 1726. que devenu très-infirmes & ne pouvant presque plus se servir de ses Jambes, dont il ne tarda pas à perdre totalement l'usage, aussi-bien que celui de son Bras droit, il prit la résolution de quitter le monde, pour ne plus travailler dans la retraite qu'à l'ouvrage de son salut, en même tems qu'il consacrerait sa plume à l'utilité publique. A peine fut-on informé de son dessein, que plusieurs Communautés & quelques-uns de ses Amis s'offrirent avec empressement à le prendre dans leurs Maisons. Les *Religieuses Carmelites* du Faubourg S. Jacques furent celles qui le sollicitèrent avec le plus de vivacité d'accepter chez elles un logement. Depuis trente-deux ans qu'il s'étoit chargé du soin de voir leurs malades, sa sagesse, son expérience, sa piété, la bonté de son cœur, avoient mérité tout leur attachement; & presque depuis ce même tems elles le regardoient encore plus comme un Ami tendre & sincere, que comme un habile Medecin. Mais il craignoit

(a) C'est une feuille in-4.

que ses infirmités ne lui permissent pas de leur continuer ses services; & ce ne fut qu'après avoir balancé long-tems, qu'il crut devoir se rendre à ce qu'elles souhaitoient de lui. Pénétré de reconnoissance pour une affection, fondée elle-même sur l'estime & la reconnoissance, il accepta dans la premiere Cour extérieure de leur Maison un petit Appartement, dont il prit possession le 24 de Février 1727. après l'avoir fait accommoder selon son gout, c'est-à-dire, avec la plus grande simplicité. Comme l'esprit de Pénitence étoit, aussi-bien que l'affoiblissement de sa santé, le motif de sa retraite, il s'imposa la loi de vivre, du moins en partie, comme la Communauté. C'est pour cela qu'en arrivant chez ces Religieuses, il convint avec elles d'une somme qu'il leur donna, pour qu'elles se chargeassent du soin de le nourrir. Il avoit, depuis plus de vingt-cinq ans, pris l'habitude de faire toujours maigre, & de ne manger principalement que des Herbes & des Légumes; régime qu'il avoit toujours coloré du prétexte de sa santé. Depuis aussi long-tems il s'étoit interdit le vin, & malgré l'âge & les infirmités, il continua toujours à s'en priver. Il se permettoit seulement dans des cas absolument nécessaires, quelques gouttes de vin d'Alicant.

Sa vie fut aussi laborieuse dans sa retraite qu'elle l'avoit toujours été. L'exercice de sa Profession étoit dans son esprit au rang de ses premiers devoirs. Aussi ne l'abandonna-t'il pas, quoiqu'il eût déclaré qu'il n'iroit plus en Ville, & qu'il eût pris congé de tous ceux qu'il avoit soignés jusqu'alors. Les *Carmelites* ne voulurent absolument point avoir d'autre

Medecin, tant qu'il vécut. Sur le compte qu'il se faisoit rendre, de l'état des Malades, il envoyoit ses avis par écrit; & quand il jugeoit sa présence absolument nécessaire, il se faisoit porter dans l'intérieur de la Maison. C'est ainsi qu'il en ufoit aussi pour entendre la Messe les Dimanches & les Fêtes. Hors ces sorties, dont il ne pouvoit se dispenser, & deux ou trois occasions particulières, qui l'obligerent d'aller dans son voisinage, il ne quitta plus son Appartement. Mais sa porte ne cessa jamais d'être ouverte à tous ceux qui le voulurent consulter, & surtout aux Pauvres, pour lesquels il avoit toujours marqué tant de prédilection. A quelque heure qu'ils vinssent, quelque occupé qu'il pût être, ils étoient sûrs d'être bien reçus. Il leur accordoit tout le tems qu'ils pouvoient souhaiter. Il leur parloit avec une bonté qui les consolait. Il accompagnoit les conseils qu'il leur donnoit pour la guérison de leurs maux corporels, d'exhortations à remplir leurs devoirs de Chrétiens. Sa Charité ne se bornoit pas-là. Quand il les savoit dans l'impuissance d'acheter les remèdes qu'il leur prescrivoit, ou de suivre un régime qui lui paroïssoit nécessaire, il leur en fournissoit généreusement les moyens. C'est ce qu'il avoit fait en tout tems. Consulté de toutes les parties du Royaume, & même des (a) Pays étrangers, il répondoit avec la plus grande exactitude au nombre immense de Lettres qu'il recevoit tous les ans. Beau-

(a) En 17.. il fut consulté par les Medecins de la Cour de Turin sur une maladie de feu *Madame*

Royale. Sa consultation fut suivie, & cette Princesse guérit.

coup de ses Confreres & même de célèbres Praticiens avoient souvent recours à ses lumières. Dans toutes les Affaires de la Faculté, ses avis furent toujours recherchés ; & le grand nombre d'Amis qu'il s'étoit faits, lui rendoient de fréquentes visites. Mais, comme jamais personne n'avoit mieux entendu que lui l'œconomie du tems, il savoit encore en trouver considérablement pour l'étude & pour ses exercices de piété.

Dès sa plus tendre jeunesse, il avoit eu beaucoup de gout pour l'Ecriture Sainte. Son frere le *Doyen d'Abbeville*, en avoit fait un Plan de distribution, par lequel on la pouvoit lire en entier pendant le cours de l'année. M. *Hecquet* avoit toujours suivi ce plan. Mais depuis sa retraite il doubla sa lecture. Aussi les Livres saints lui devinrent-ils si familiers, qu'il les savoit presque tous par cœur ; & c'est de-là qu'on les lui voit si souvent citer dans ses Ouvrages. Amateur de la Priere, il joignoit à ce que son cœur lui fournissoit, la récitation de tout l'Office de l'Eglise, qu'il a dit pendant toute sa vie avec la même exactitude qu'un Ecclésiastique. Il ne passoit aussi jamais aucun jour sans chercher dans les Livres de Morale les plus estimés, de quoi nourrir sa piété. Tous ces différens devoirs remplis, il donnoit le reste de son tems à ses travaux Littéraires.

Les premiers fruits que sa retraite produisit, furent ses (a) *REMARQUES sur l'abus des Purgatifs & des Amers au commencement & à la fin des maladies ; & sur l'utilité de la Saignée dans les maladies des Yeux & dans*

(a) Paris, *Guill. Cavelier*, in-12.

celles des *Vieillards*, des *Femmes* & des *Enfans*, en forme de *Lettres* : Avec deux *Lettres Latines*, l'une sur la *génération des Insectes*, & l'autre sur le *muscle Utérin découvert par M. Ruysch*. Dans les *Remarques sur les Purgatifs*, &c. le principal dessein de M. Hecquet est de fixer le tems où l'on peut les placer le plus à propos pour le bien du malade. C'est une matiere qu'il sembloit avoir épuisée dans un autre (a) Ouvrage. De nouvelles observations confirment ce qu'il en avoit déjà dit. Il ne condamne point ici les *Amers* : mais comme on ne les emploie la plûpart qu'à titre de *Préparatifs*, il y demande du choix, & fait voir qu'ils ont besoin eux-mêmes d'être précédés par d'autres *Préparatifs*, qui ne peuvent être que les *Remedes aqueux*, qui sont les plus propres à laver, à pénétrer, à délayer, à purifier le sang, & par conséquent à disposer à la *purgation*. Dans la *Lettre sur l'utilité de la Saignée*, &c. il veut qu'on saigne abondamment, ou du moins plus que l'on n'a coutume de saigner les personnes, & dans les maladies dont il parle. C'est encore une suite du grand Ouvrage que je viens de citer, & dont l'Auteur applique ici les principes & les conséquences à des cas particuliers, en établissant de plus en plus sa méthode sur ses expériences & sur celles des plus savans Praticiens. La premiere *Lettre Latine* est une *Dissertation* adressée à M. *Valisnieri*, Professeur en *Medecine* à *Padoue*, dans laquelle on trouve des idées neuves sur la *génération des Vers*, & qui peuvent avoir leur utilité.

(a) *De Purganda Medicina*, &c.

La seconde est sur le *muscle Utérin*, & montre combien cette découverte de M. *Ruyſch* contribue à perfectionner la pratique des Accouchemens.

Le 8 de Mai 1732. on (a) soutint dans les Ecôles une Thèse composée par M. *Hecquet*, dont le but est de prouver que (b) *les remèdes Chymiques ne guérissent point les maladies, que les opérations de Chirurgie ne peuvent guérir*. On y trouve en peu de mots tout ce que l'Auteur a répandu dans ses divers Ouvrages, contre les fausses promesses des *Chymistes*.

La même année vit paroître un Ouvrage dont la singularité tint quelque tems le Public en suspens sur son Auteur. Il a pour titre : (c) *LE BRIGANDAGE de la Medecine dans la maniere de traiter les petites Véroles & les plus grandes maladies par l'Emétique, la Saignée du pié, & le Kermès minéral : avec un Traité de la meilleure maniere de guérir les petites Véroles par des remèdes & des Observations tirées de l'usage*. La nécessité d'abréger m'empêche de m'étendre sur cet important Ouvrage autant que je l'aurois souhaité. Je me contenterai de dire que l'Auteur dans la premiere Partie peint avec force les ravages dont il croit que l'on peut à bon droit accuser l'abus de la *Saignée du pié*, de l'*Emétique* & du *Kermès minéral*. Le fond des principes sur lesquels il s'appuie, l'immensité de lecture qu'il fait paroître, la connoissance profonde de l'œconomie animale,

(a) Elle fut soutenue par M. *Barfersnecht*.

Sanat Chymicus Ignis?

(c) Petit in-12. Utrecht.

(b) *An quos morbos non sanat Chirurgia Ferrum.*

Corneille-Guillaume Le Febvre.

l'exactitude des raisonnemens Physiques, l'Écriture Sainte fréquemment citée, le stile vif, rapide, énergique & rempli d'expressions singulieres & de tours ingénieux, tout fit reconnoître la plume de M. Hecquet. Quelques Partisans de la nouvelle Pratique, contre laquelle il s'étoit toujours si hautement déclaré, se crurent désignés dans l'Ouvrage. Sur leurs plaintes les Exemplaires furent saisis. Mais l'affaire ayant été soumise à l'examen de M. le premier Medecin, il trouva qu'on prenoit à tort l'épouvante, & sur son témoignage la saisie fut levée, & le Livre eut beaucoup de cours. M. Hecquet cependant de l'avoüoit pas, mais on s'appercevoit qu'il en parloit avec une affection de Pere. Le 13 de Septembre 1732. il écrivoit à M. Hallays, Medecin de la Rochelle. " Le Bri-
 ,, gandage fait ici assez de bruit. Je crois de-
 ,, voir vous avertir qu'on me l'attribue, à
 ,, cause du *Kermès*, que j'ai tant décrié. Je
 ,, crois qu'il vous divertira, comme moi,
 ,, outre qu'il m'a paru contenir de fort bon-
 ,, nes choses. ,, Il écrivoit encore au même
 le 4 d'Août 1736. " On ose donner un nom
 ,, (& c'est le mien) à l'Auteur du *Bri-
 ,, gandage de la Medecine.* ,, La seconde Partie
 de ce Livre, où le *Traité de la meilleure ma-
 niere de guérir la petite Vérole*, est en forme
 de Lettre, & contient d'abord des réflexions
 extremement utiles par rapport à *la maniere
 d'écrire en Medecine sur les maladies*. On trou-
 ve ensuite le *Traité* même annoncé de cette
 maniere : PARADOXE. LA *petite Vérole rare-
 ment incurable*. LA *petite Vérole rarement gué-
 rissable*. L'une & l'autre Proposition est dé-
 montrée vraie; la premiere à l'égard de l'an-
 cienne

cienne Pratique, & la seconde à l'égard de la nouvelle. Ce Traité malgré son peu d'étendue, (a) est d'autant plus important, que M. Hecquet y rend un compte exact de l'excellente méthode à laquelle il avoit toujours dû le succès de ses Cures dans les différentes petites Véroles, & qu'il n'enseigne rien, qui ne soit fondé sur l'expérience de toute sa vie, & confirmé par l'autorité d'une foule de grands & célèbres Praticiens. Ce Livre fut suivi de deux autres Volumes, que l'Auteur crut devoir à sa propre justification. J'en rapporterai simplement les Titres. *Le Brigandage de la Medecine, &c. SECONDE PARTIE, où après avoir prouvé ce Brigandage par les effets, l'on donne le plan de Mémoires Académiques, pour ramener la Medecine à ses regles, & la contenir dans ses lois.* On trouve à la fin une LETTRE APOLOGETIQUE touchant le *Brigandage de la Medecine*, dans laquelle l'intention, la forme, le tour & la vivacité de cet Ouvrage sont ingénieusement justifiés, aussi bien que les fréquentes applications de l'écriture Sainte. Le dernier volume est : *LE BRIGANDAGE de la Medecine reformé, ou la Saignée du pié, le Tartre émétique & le Kermès minéral disciplinés. Troisième partie.* (b) Mais ces trois brochures ne forment que la première Partie de tout le Plan du *Brigandage de la Medecine*. Il en a paru deux autres après la mort de l'Auteur en 1738. sous ce titre : *LE BRIGANDAGE de*

(a) Il n'a que 73 pages.

(b) L'une & l'autre sont marquées à Utrecht, chez C. G. Le Febvre : mais

elles furent imprimées à Rouen chez Ferré. On les trouve à Paris chez Cloufier, David fils, Damon-neville & Durand.

la Chirurgie, ou la Medecine opprimée par le Brigandage de la Chirurgie. Ouvrage posthume de M. Philippe Hecquet, &c. Premiere partie. BRIGANDAGE de la Pharmacie, &c. *Seconde partie.* Elles sont l'une & l'autre contre les Chirurgiens. A la tête de la premiere se trouve un petit Ecrit que l'Auteur avoit déjà fait imprimer de son vivant en 1736. C'est la *Lettre d'un Medecin de la Faculté de Paris sur ce que c'est que le BRIGANDAGE DE LA MEDECINE.* Elle répond en particulier à la LXII. *Lettre des Observations sur les Ecrits modernes*, dans laquelle on voit affecté de mettre la Chirurgie au-dessus de la Medecine. M. Hecquet y donne aussi le plan détaillé de son *Brigandage de la Chirurgie & de la Pharmacie.* Il ne parle de cette derniere qu'à l'occasion des usurpations des Chirurgiens, qui s'emparent, selon lui, du patrimoine des Apothicaires, en se mêlant de composer toutes sortes de Remedes. Il avoit appellé la quatrième Partie du *Brigandage*: LE TOMBEAU de la Medecine. La cinquieme devoit être : L'ANASTASIE de la Medecine, ou la *Medecine renaisante, non de ses cendres, mais de ses humiliations.* Ces deux dernieres Parties n'ont été qu'ébauchées. C'est la raison pour laquelle on ne les a pas données au Public.

L'année 1733. vit aussi paroître [a] LA MEDECINE THEOLOGIQUE, ou MEDECINE CRE'E'E, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ses Lois. OUVRAGE, où s'explique l'Hygiene par les Principes du mécanisme;

[a] 2 Volumes in-12. Paris, Guilh. Cavelier.

Puis par de semblables notions tirées des Sciences les plus propres à perfectionner la Médecine, l'on y développe les idées des vraies causes des maladies, de l'ordre auquel elles appartiennent & de leurs vrais remèdes. ON y a joint à la fin les Thèses de Médecine de l'Auteur de ce Traité. Le premier Tome est précédé d'une Préface dans laquelle M. Hecquet rend raison du titre extraordinaire qu'il donne à son Livre. Quoique d'habiles gens se soient appliqués à relever éloquemment l'excellence de la Médecine, il s'est trouvé dans tous les tems des Esprits prévenus, qui l'ont injustement rabaisée. C'est pour détromper ceux que les déclamations de ces sortes de gens pourroient séduire, qu'on rapproche ici la Médecine de la Théologie. Elle a, comme toute la Nature, pour premier principe l'institution du Créateur. " Le corps humain „ étant l'objet unique de la Médecine & de „ l'étude des Médecins, est-il une Science „ Physique, qui mérite à plus juste titre le „ nom de Théologique; si l'on considère „ surtout que les Êtres créés demeurent à „ perpétuité en vertu de leur institution, „ sans que pour les conserver l'on puisse y „ rien ajouter, ni rien ôter. „ C'est des mains de Dieu même que l'ancienne Médecine tenoit tous ses Remèdes. " Dieu, en créant „ l'Homme, lui apprend les secours par lesquels il doit se conserver, en [a] lui „ enseignant l'usage des fruits & des légumes pour sa nourriture. „ Les Livres Saints

[a] *Ecce dedi vobis omnia ligna.. ut sint vobis in escam. Eccl. cap. III.*

ne nous apprennent-ils pas aussi que [a] “ le
 „ Tout-Puissant ayant créé les secours de la
 „ Medecine , il est insensé de les mépriser
 „ ou de les décrier. „ Si d'ailleurs il est vrai ,
 de l'aveu des premiers Maîtres de l'Art , que
 [b] le meilleur & le plus sûr de tous ces se-
 cours que Dieu fournit abondamment aux
 Hommes , soit *une nourriture bien entendue* ,
 & que [c] *la plus ancienne Medecine n'employât
 que des herbes pour la guérison des maladies* :
 comment trouveroit - on étrange que cette
 science portât le nom de *Théologique* ? Qu'on
 l'envisage par son côté Moral , qu'est-elle si-
 non une étude de la mort ? Qu'est-elle de
 plus ? “ La contemplation des merveilles du
 „ Créateur dans l'ordonnance des parties du
 „ corps humain. „ Quoi de plus “ propre à
 „ élever la foi d'un Medecin , à l'exercer &
 „ à l'exciter ? Quoi de plus capable de la
 „ nourrir par la piété , que cette considération
 „ continuelle de la mort , & la présence non
 „ interrompue de la dernière fin de l'Hom-
 „ me ? ... Un Medecin donc , fidèle à l'étu-
 „ de & à l'exercice de sa Profession , devient
 „ par état Homme de probité , parce qu'il
 „ se déprend autant de l'amour de la vie ,
 „ qu'il connoît davantage la vanité & la brié-
 „ veté des jours de l'Homme , & qu'il ne
 „ peut se le dissimuler , tant il voit court &
 „ borné l'espace de la plus longue vie. „ Si
 donc la Medecine est une Science qui rap-

[a] *Altissimus creavit de
 terra medicamenta , &
 vir prudens non abhorre-
 bit illa. Ib. cap. xxxviii.*

[b] *Optimum medica-*

*mentum est cibus opportu-
 nè datus. Cels.*

[c] *Medicina antiquior
 que herbis curare consue-
 vit & succis. Idem.*

pelle sans cesse à la Religion , qui par tous les pas qu'elle fait , peut conduire à la Vertu , qui fournit à tous momens des réflexions capables d'inspirer la régularité des mœurs , qui pourra s'empêcher de convenir qu'elle tient à la Théologie par bien des endroits ? Telles sont en peu de mots les raisons que l'Auteur emploie à la justification de son Titre ; & qui lui font conclurre qu'il " n'est „ pas moins sûr qu'il se trouve dans la Me- „ decine autant de préjugés & de preuves „ qui assurent sa religion , qu'il y en a qui „ prouvent sa dignité , sa science & ses lu- „ mieres. „ C'est ce qu'il se propose de démontrer en quelque sorte dans tout son Livre ; & c'est ce qu'il établit en abrégé dans le cours de sa Préface , qui n'est , à le bien prendre , que l'Extrait du Livre même. L'Ouvrage a trois Parties. La première est employée à prouver que *la Médecine créée , telle qu'elle se fait voir ici , sortie des mains de Dieu , Créateur de la Nature , & régie par ses Lois ; est d'autant moins capable d'affoiblir la religion dans les Médecins , que par tout le corps humain elle leur montre la Divinité toujours présente & partout adorable.* La seconde , *En suivant l'action de Dieu Créateur dans toutes les fonctions du corps humain , montre les raisons qui élèvent continuellement l'esprit des Médecins vers la Foi , & qui font de la Médecine une étude de Religion.* Enfin la troisième conclut cet Ouvrage , en examinant , suivant les principes qui ont été établis dans les deux premières Parties , *quelles sont les Sciences nécessaires pour perfectionner la Médecine.* Voilà sans doute un des plus beaux plans qu'on ait jamais imaginés. Son excé-

cution ne fait pas moins l'éloge de la profonde science de l'Auteur, que de sa piété solide. On trouve à la fin de tout l'Ouvrage des COROLLAIRES, où M. Hecquet communique quelques pensées sur les vraies causes des maladies, & sur la nature des vrais Remèdes. Ils sont suivis d'un Traité dont le titre est: LES MALADIES dans leur ordre naturel, pour les prendre dans leurs vrais caractères, & ne les traiter que par leurs Remèdes nécessaires. A la fin du second Tome, on a rassemblé les Thèses de l'Auteur, à l'exception de celle qui roule sur la matière de l'Impuissance.

Le fameux événement des CONVULSIONS, trop récent encore & trop connu pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici les principales circonstances, duroit depuis près de deux ans, quand au commencement de la même année 1733, M. Hecquet, à la sollicitation d'un grand nombre d'honnêtes gens, résolut d'écrire sur ce sujet. Attentif à tout ce qui sembloit dépendre de sa Profession, il avoit eu soin de se faire instruire par des Amis fideles & par des Medecins éclairés de tout ce qui se passoit. La circonstance du tems & la disposition des Esprits lui firent craindre ce que le célèbre M. Chirac avoit prédit, c'est-à-dire, que les Convulsions ne devinssent l'occasion d'un dangereux Fanatisme. Des gens, qu'on ne pouvoit pas soupçonner de manquer de lumières, prétendoient y voir quelque chose de Divin. M. Hecquet voulut les défabuser & prévenir le Public contre les fâcheuses suites que ce préjugé devoit avoir.

Il n'est pas hors de propos de m'étendre

un peu plus sur ce sujet que je n'avois osé le faire dans la première Edition de cet Ouvrage. Le *Mémoire sur la Vie de M. Hecquet*, dont j'ai déjà cité plus d'une fois les propres paroles, me fournit un détail aussi curieux, qu'il est vrai. Je ne ferai qu'en copier ce qui convient à mon dessein.

“ Les derniers Ecrits de M. *Hecquet*, qui
 „ ont fait le plus de bruit, & qui lui ont
 „ attiré le plus de contradictions, (*dit la*
 „ *Dame, Auteur du Mémoire*) ce sont ceux
 „ qu'il a faits contre les CONVULSIONS. Je
 „ crois qu'il n'y a personne qui en ait mieux
 „ connu que moi l'origine, quels étoient ses
 „ sentimens sur cet Article, & ce qui l'avoit
 „ déterminé d'écrire & de vaincre ses répugnances à faire un personnage dans cette
 „ Affaire; & il me paroît que pour en rendre
 „ compte au Public d'une manière qui le satisfasse, je dois remonter un peu plus haut,
 „ & jusqu'à la mort de M. *Pâris*.

Après avoir dit en peu de mots ce que M. *Hecquet*, conformément à ses sentimens sur les Disputes de l'Eglise, pensa des premiers événemens qui firent parler du tombeau de M. *Pâris*, & même de l'espece d'admiration qu'il parut avoir d'abord pour les *Convulsions*: cette *Dame* ajoute: “ Il est vrai que
 „ M. (a) *Fouilloux* reconnut bien-tôt ce qu'on
 „ devoit penser des *Convulsions*, & qu'il fit
 „ part à son ami M. *Hecquet* des réflexions
 „ qu'il avoit faites sur cette misérable œuvre.
 „ Ce dernier y applaudit & y ajouta. Cette
 „ matière devint le principal sujet de leurs
 „ Entretiens particuliers: mais ils ne s'ou-

(a) Célèbre Théologien mort le 21 Septemb. 1736.

„ vrirent point en Public. La crainte de blef-
 „ ser d'anciens Amis, celle de s'attirer des
 „ contradicteurs & même des ennemis parmi
 „ ceux qui soutenoient cette œuvre d'une ma-
 „ niere très passionnée, les fit dissimuler ; &
 „ à un tel point que M. Hecquet m'a dit plus
 „ d'une fois que lorsque M. Fouilloux sortoit
 „ de chez lui, après deux heures de médi-
 „ sance contre les Convulsions, il ne man-
 „ quoit jamais de lui demander le secret sur
 „ ce qu'ils venoient de dire ; & même sou-
 „ vent il rentroit plus d'une fois pour le lui
 „ recommander d'une maniere plus forte : &
 „ M. Hecquet m'avoïoit qu'il avoit sur cela les
 „ mêmes pensées & les mêmes craintes que
 „ M. Fouilloux. Mais le [a] *Plan général*
 „ *sur l'OEUVE des CONVULSIONS* & [b]
 „ *le coup d'œil*, qui coururent long-tems ma-
 „ nuscrits, avant que d'être imprimés, ayant
 „ ouvert les yeux à plusieurs, & fait honte
 „ aux autres de leur silence, on commença à
 „ parler contre les Convulsions, & M. Hec-
 „ quet fut un de ceux qui se déclara des pre-
 „ miers, & d'une maniere forte & précise. . .
 „ Il y avoit plusieurs mois qu'il parloit de
 „ cette maniere à ceux qui le venoient voir,
 „ dont le nombre étoit grand, lorsque M. [c]

[a] Il fut imprimé sous
 ce titre : *Plan général de*
l'Oeuvre avec des Réflexions
d'un Laïc, en réponse que
*M. l'Abbé de L** [Lan]*
a faite à ce sujet. Bro-
 chure in-4. 1733.

[b] *Coup d'œil en forme*
de Lettre sur les Convul-
sions, où on examine cet-
te Oeuvre dès son principe

& dans les différens ca-
 ractères qu'elle porte, &
 on éclaircit ce qui peut s'y
 appercevoir de dejavan-
 tageux. Brochure in 12.
 1733. Cet Ouvrage &
 le précédent ont été dic-
 tés par le Fanatisme le
 plus stupide.

[c] Célèbre Docteur
 de Sorbonne extrêmement
 connu.

„ B... à qui cela revenoit par différens
 „ endroits & qui le trouvoit très-mauvais,
 „ se résolut de lui en aller faire des repro-
 „ ches, & prit pour prétexte le commence-
 „ ment de l'année, où ce Docteur avoit effec-
 „ tivement accoutumé d'aller rendre une vi-
 „ site à ce célèbre Medecin. Il y fut donc les
 „ premiers jours du mois de Janvier 1733. M.
 „ Hecquet, qui n'avoit encore rien rabattu
 „ de l'extrême considération qu'il avoit pour
 „ ce Docteur, évita, de peur de lui déplai-
 „ re, de parler de *Convulsions*; & éluda avec
 „ adresse toutes les occasions que M. B.....
 „ lui fournissoit pour mettre cette matiere sur
 „ le tapis. Mais ce Docteur, qui n'étoit venu
 „ que pour cela, lui dit, en se levant pour
 „ s'en aller: HÉ BIEN, Monsieur! vous voilà
 „ donc bien décidé contre l'œuvre d'aujour-
 „ d'hui. Vous devriez vous en rapporter à des
 „ Théologiens habiles qui l'ont examinée &
 „ qui l'examinent encore chaque jour. M. Hec-
 „ quet, qui naturellement étoit vif & même
 „ un peu brusque; & qui, outre cela, ne
 „ pouvoit comprendre comment des Théo-
 „ logiens n'avoient pas senti que le premier
 „ examen de l'état des personnes attaquées de
 „ convulsions appartenoit à la Medecine, ré-
 „ pondit au Docteur: MONSIEUR, puisque vous
 „ me forcez à parler sur cette œuvre, je vous
 „ dirai que je suis affligé & honteux pour les
 „ Théologiens qui en sont partisans, de toutes
 „ les fautes qu'ils ont commises en cette occasion.
 „ Cette œuvre dégénere en infamies, & les
 „ deshonne, parce qu'on les accusera de les au-
 „ toriser; & s'ils eussent commencé par appel-
 „ ler des Medecins, ils auroient appris que la
 „ source des convulsions sont des vapeurs d'une

„ étrange espece, & qu'on ne pouvoit trop ca-
 „ cher les personnes du Sexe qui en étoient atta-
 „ quées, ni prendre trop de soin pour que les
 „ Hommes n'approchassent point d'elles pen-
 „ dant qu'elles étoient dans cet état. [a] M. B....
 „ voulut répliquer, pour faire sentir à M.
 „ Hecquet qu'il avoit tort de parler ainsi d'u-
 „ ne Oeuvre qu'on ne pouvoit s'empêcher de
 „ regarder comme divine; & cet excès de
 „ prévention ayant redoublé le zele du Me-
 „ decin contre une œuvre dont il avoit des
 „ idées si différentes, il entra dans un plus
 „ grand détail, & cita au Docteur beaucoup
 „ d'Ecrits de fameux Medecins qui faisoient
 „ des descriptions de ces sortes de vapeurs
 „ très-semblables à l'état des Convulsionnai-
 „ res. Rien de tout ce qu'il dit ne persua-
 „ da M. B.....; & la conversation, qui
 „ fut vive, se termina par une espece de
 „ brouillerie; [b] M. Hecquet étant de-
 „ meuré persuadé que M. B..... n'étoit
 „ pas entierement de bonne foi, mais qu'il
 „ ne pouvoit se résoudre d'avouer qu'il se
 „ fût trompé dans le jugement qu'il avoit
 „ porté des convulsions; & le Docteur irrité
 „ contre ce Medecin pour les discours mépri-
 „ sans qu'il faisoit contre les Convulsionnaires
 „ & contre ceux qui les autorisoient. „

Le 21 du même mois de Janvier 1733.
 la Dame, Auteur du Mémoire, accompagna
 M. Du Guet dans une visite qu'il fit à M.
 Hecquet. “ Ce fut dans cette visite, dit-elle,
 „ qui dura plus de trois heures, que M.

[a] Une multitude de Discours de M. Hecquet.
 Faits parvenus à la con- [b] En effet depuis ce
 noissance du Public n'a que tems le Docteur ne revit
 trop justifié la vérité de ce plus M. Hecquet.

„ Hecquet parla à M. Du Guet des Convul-
 „ sions , & lui raconta sa conversation avec
 „ M. B. Il rapporte en détail tout ce
 „ qu'il avoit dit à ce Docteur , & les auto-
 „ rités des Medecins les plus habiles dans
 „ l'Antiquité & parmi les Modernes sur le
 „ jugement que l'on devoit porter & que
 „ l'on avoit toujours porté d'un état sembla-
 „ ble à celui des *Convulsionnaires* de nos jours,
 „ & il se crut obligé d'en rapporter une gran-
 „ de partie en Latin par considération pour
 „ moi ; tant il y avoit dans ce récit de cho-
 „ ses capables de faire rougir les personnes
 „ du Sexe , quoique ce ne fût que des choses
 „ conformes à ce qu'on s'empressoit d'aller
 „ voir chaque jour , comme une merveille
 „ qu'on osoit même attribuer à Dieu. M. Du
 „ Guet approuva tout ce que pensoit M. Hec-
 „ quet , & lui dit que depuis le commence-
 „ ment de l'Eglise les *Gnostiques*, qui avoient
 „ été dans les premiers tems , avoient tou-
 „ jours eu des rejettons qui s'étoient montrés
 „ sous différens noms & sous différentes for-
 „ mes ; & qu'il n'y avoit presque plus lieu de
 „ douter que les *Convulsionnistes*, ou du moins
 „ une portion d'entre eux, ne fussent le re-
 „ jetton des *Gnostiques* de nos jours ; que c'é-
 „ toit par cette raison qu'il croyoit qu'on ne
 „ pouvoit trop se presser de se déclarer con-
 „ tre cette œuvre avant que les infamies y
 „ fussent plus communes , afin que les (a)
 „ *Adversaires de la cause de l' Appel* ne pussent
 „ insulter à ses défenseurs , non - seulement
 „ comme ayant autorisé ces infamies , mais

(a) Je me suis vu forcé donner les expressions du
 dans cet endroit d'aban- Mémoire.

„ même comme ne les ayant condamnées que
 „ forcés par l'évidence de toutes les choses,
 „ qu'ils ne pouvoient se dispenser de con-
 „ damner. M. *Hecquet*, qui faisoit un extrê-
 „ me cas du sentiment de M. *Du Guet*, se
 „ crut autorisé à condamner plus publique-
 „ ment les *convulsions*, & à ne se plus ména-
 „ ger sur cet article. Comme il venoit beau-
 „ coup de monde le voir, on fut bien-tôt,
 „ même les personnes les plus élevées en di-
 „ gnité, de quelle maniere il pensoit sur cette
 „ œuvre; & on l'exhorta à donner au Public
 „ quelque Ecrit sur cette matiere. Il y con-
 „ sentit & fit son Ouvrage du *Naturalisme*,
 „ qui irrita fort les *Convulsionnistes* contre lui.
 „ Il donna ensuite successivement plusieurs au-
 „ tres Ecrits pour combattre le merveilleux
 „ des *convulsions*, lesquels acheverent de le
 „ brouiller avec les *Convulsionnistes*, & leur
 „ firent oublier le zele & le désintéressement
 „ avec lequel il leur avoit rendu tous les ser-
 „ vices imaginables qui dépendoient de sa
 „ Profession. Depuis ce tems ils n'ont plus
 „ gardé de mesures, & n'ont cessé de mal par-
 „ ler de lui & dans leurs Discours à Paris,
 „ & dans les Lettres qu'ils écrivoient en Pro-
 „ vince, mais surtout dans leurs *Nouvelles*
 „ *Ecclésiastiques*, devenues leur Libelle dif-
 „ famatoire contre tous ceux qui n'étoient
 „ pas favorables aux *convulsions*. „

Madame *** fait ici quelques réflexions,
 qui n'entrent point dans mon Plan, & les
 termine par dire qu'il est bien certain que
 le *Naturalisme* de M. *Hecquet* „ a été d'une
 „ grande utilité dans les Provinces, & qu'il
 „ y a préservé presque tous les Medecins de
 „ l'illusion des *Convulsions*, & par eux tous

„ ceux qui y avoient confiance , & qu'il a
 „ rendu par - là un grand service à l'Etat.
 „ Car , *ajoute-t'elle* , je n'ai vu en Province
 „ aucune personne capable de raisonnement ,
 „ qui eût lu le *Naturalisme* , sur qui les
 „ Ecrits favorables aux *convulsions* aient fait
 „ aucune impression. Ce que j'ai dit qu'on fit
 „ prier M. *Hecquet* d'écrire contre les *Con-*
 „ *vulsions* , je l'ai su de lui-même. Il ne crut
 „ pas devoir refuser de rendre ce service à
 „ ses Freres ; & ce fut le même motif qui fit
 „ consentir M. *Fouilloux* quelque tems après
 „ à l'impression de ses deux Ecrits des (a)
 „ *Observations* , qu'il avoit d'abord résolu de
 „ laisser manuscrits. „

Le premier Ecrit de M. *Hecquet* contre l'*Oeuvre des Convulsions* , fut achevé quatre mois après la conversation qu'il eut avec M. B ; mais la difficulté de le faire imprimer fut causé que le Public ne le vit qu'au mois de Novembre 1733. Il a pour titre : (b) LE NATURALISME DES CONVULSIONS , dans les maladies de l'Epidémie convulsionnaire. *Premiere partie*. Elle est suivie d'une (c) RE'PONSE à la Lettre d'un Confesseur , touchant les devoirs des Medecins &

(a) OBSERVATIONS sur l'origine & le progrès des Convulsions qui ont commencé au Cimetiere de S. Médard. 24 Avril 1733.

NOUVELLES observations sur les Convulsions , à l'occasion d'une Lettre écrite au mois de Janvier en faveur des Convulsions. 30 Juin 1733.

Brochures in-4. Ouvrage plus digne d'un Théologien que d'un Philosophe.

(b) Petit in-12. Le Frontispice porte à Solleure chez *Andréas Gymnicus* ; mais ce fut à Rouen chez Jorre qu'il fut imprimé.

(c) La date est du 15 de Mai 1733.

des Chirurgiens , au sujet des miracles & des convulsions.

Ce petit Volume ne fut pas plutôt répandu dans Paris , que sa lecture convainquit les personnes judicieuses que l'Auteur avoit approfondi la matiere. Mais quelques-uns de ses anciens Amis , trop prévenus en faveur des Défenseurs de la cause qu'il attaquoit , en furent allarmés ; & les *Parisians de l'œuvre* se conduisirent à son égard de la maniere qu'on a vu ci-dessus. Ce fut leur déchaînement si général & si peu mérité , qui lui fit produire une foule d'Ouvrages , tant imprimés que manuscrits , qu'il crut devoir à l'honneur de la Religion , qui lui paroissoit véritablement blessée dans cette œuvre , soit qu'on la regardât comme opérée par la main de Dieu , soit qu'on y voulût admettre un mélange d'opérations tant divines que diaboliques ou naturelles. Il devoit d'ailleurs justifier la droiture de ses intentions , & ne rien négliger pour ramener au Tribunal de la Medecine ce qui ne pouvoit être uniquement de son ressort. Je n'entrerai dans aucun détail sur ces différens Ecrits , dont voici la Liste.

(a) LE NATURALISME des Convulsions démontré par la Physique , par l'Histoire naturelle , & par les événemens de cette œuvre ; démontrant l'impossibilité du Divin , qu'on lui attribue dans une Lettre sur les secours meurtriers. *Seconde partie.*

(b) LE MELANGE dans les Convulsions confondu par le Naturalisme. *Troisième partie.*

(a) In - 12. Ibidem ,
1733.

(b) Ibidem 1733. in-
12.

tie. On trouve à la suite : 1°. LA CAUSE des Convulsions finie. 2°. POSTSCRIPTUM. L'Oeuvre des Convulsions tombée. Ce Postscriptum répond à certain Ecrit intitulé : *Pensées sur les prodiges de nos jours.*

(a) LA SUCEUSE Convulsionnaire, ou la Psyllle miraculeuse.

(b) LETTRE sur la Convulsionnaire en extase, ou la Vaporeuse en rêve.

(c) RE'PONSE à la Lettre d'un Docteur en Medecine de la Faculté de *** C'est une défense de l'Ecrit de la *Suceuse*, attaqué par le prétendu Docteur.

(d) LE NATURALISME des quatre Requetes. C'est un examen des Requetes que quelques Filles Convulsionnaires, détenues en prison, présenterent pour obtenir ou la permission de faire preuve de leur innocence, ou la main-levée de leurs personnes.

(e) RE'PONSE des Medecins au Défi que leur font les Convulsionnaires. Dans une Défense ou Justification des Requetes dont je viens de parler, on avoit défié les Medecins, c'est-à-dire, M. Hecquet, de prouver que quelques Faits que l'on citoit, n'étoient pas surnaturels.

Outre ces cinq derniers Ecrits qui parurent dans le cours de l'année 1736. M. Hecquet en avoit composé quelques autres, dont sa mort seule empêcha l'impression. En voici les titres.

LE SURNATURALISME de l'Epidémie convulsionnaire, prouvé par les extravagances du

(a) Feuille in-12. sans lieu d'impression.

(b) 2 Feuilles in-12.

(c) 2 Feuilles & demi in-12.

(b) Brochure in-12.

(d) Feuille in-12.

Convulsionat dans ses Docteurs & dans ses Filles, par le faux des quatre Requêtees & la fausseté des Requêtees.

LE NATURALISME justifié contre les clameurs des Convulsionnistes; Ouvrage où l'on donne le mécanisme des pensées & celui des passions.

LETTRE à un Théologien. Cet Ecrit a le même but en partie que la Réponse à la Lettre à un Confesseur, c'est-à-dire, de prouver que la matiere des convulsions est du ressort de la Medecine, & qu'on a raison de n'en rien attribuer au Démon.

MOYEN court pour terminer la dispute des Convulsions, ou le Naturalisme conciliateur. L'occasion de cet Ouvrage fut la Consultation que trente Docteurs de Sorbonne donnerent en 1735. contre les convulsions. L'Auteur y fait, par occasion, une Apologie étendue des trois Parties du Naturalisme.

Malgré ce que les convulsions prirent de tems à M. Hecquet pendant les trois dernieres années de sa vie, il trouva celui d'achever d'autres Ouvrages. De ce nombre est sa *Medecine Naturelle*, qu'il finit au mois de Juin 1736. On l'imprimoit quand il mourut, & quelques mois après sa mort elle parut avec ce titre: (a) LA MEDECINE NATURELLE, vue dans la Pathologie vivante, dans l'usage des Calmans, & des différentes Saignées des veines & des arteres, rouges & blanches, spontanées ou artificielles; & dans les substituées par les Sangsues, les Scarifications, les Ventouses. Tome I. LA MEDECINE NATURELLE, contenant les Ta-

(a) Paris, Guill. Cavelier, 2 vol. in-12.

bleaux des maladies sur le plan de la Medecine Naturelle calmante : avec un Essai de methode pour les traiter. Tome II. Par feu M. HECQUET, Docteur Régent & ancien Doyen de la Faculté de Medecine de Paris. C'est le premier Ouvrage qui porte son nom ; & s'il eût paru du vivant de l'Auteur, il n'eût pas manqué d'être anonyme, comme tous les autres. La modestie & l'humilité de M. Hecquet ne lui permettoient pas d'en agir autrement.

A la tête du premier Volume est un *Discours sur les vues & le dessein de ce petit Ouvrage*, qui sont " d'accoutumer les jeunes Medecins à étudier l'homme dans l'homme, & les maladies dans la santé. " Ce Discours comprend en quelque sorte un plan des plus utiles Etudes que les jeunes Medecins puissent faire pour se disposer à pratiquer avec succès. Comme la Santé consiste dans la régularité de l'action des *solides*, & de la direction des différens *fluides* ; c'est dans l'examen de ce qui se passe dans le corps humain à cet égard, que M. Hecquet veut que l'on cherche les causes des maladies & la maniere d'y remédier. Le Sang n'est pas le seul *fluide*, qui, dérangé dans sa circulation, occasionne toutes les maladies. Il en est un autre auquel la Medecine n'a jamais fait trop d'attention, c'est le *suc nerveux*, cette liqueur si subtile, qu'on l'a nommée *esprits animaux*. C'est dans la considération de ce que le *suc nerveux* opere, qu'il faut chercher les premieres causes des maladies. C'étoit l'opinion du célèbre Sydenham ; & l'on peut conclurre du Livre d'Hip-

H

pocrate DE [a] FLATIBUS, qu'il n'étoit pas éloigné de le penser. Deux fameux modernes sont en tout de l'avis de M. *Hecquet* : ce sont MM. *Tralles*, [b] Medecin Allemand, & *Rosetti* Medecin Italien. Beaucoup d'autres célèbres Praticiens, comme *Morton*, *Hoffman*, *Stahl*, *Boerhaave*, paroissent aussi s'en approcher. Mais ce n'est pas seulement aux *Esprits animaux*, dont on ne peut se former l'idée que comme d'une *vapeur aérienne*, qu'il faut s'arrêter ; il faut encore faire attention à l'*air* contenu dans toutes les autres liqueurs du corps. Cet air n'est pas sans action, & peut-être est-il le principe de tout ce qui se passe en nous. C'est à développer les conséquences qui naissent de cette idée pour la parfaite connoissance de l'*œconomie animale*, que l'Auteur emploie presque tout son *Discours préliminaire*, & la première Partie de son Ouvrage.

Celle ci peut passer pour la Théorie de la *Medecine Naturelle*. Vers la fin on y trouve le Livre d'*Hippocrate*, DE FLATIBUS, traduit en François par un *savant Maître dans l'Ecole de Paris*. C'est ainsi que M. *Hecquet* désigne M. *Vergne*, Medecin demeurant à *Poissi*, lequel mourut quelques mois avant la première édition de cette Vie. Des *Notes*,

(a) *Des Vents qui se forment dans le corps.*

(b) Dans le Traité qu'il a fait imprimer sous ce titre : D. BALTHAS. LUDOVICI TRALLES, Medici Uratisl. DE VENA JUGULARI FREQUENTIUS SECANDA COMMENTATIO. quâ hujus

operationis neglectus serio deprehenditur, innocentia perspicue comprobatur, ac usus amplissimus, potissimum in morbis capitis astruitur Uratislaviæ & Lipsiæ apud Michaëlem Hubertum. 1735. in-12.

que notre Auteur a jointes à cette traduction , font voir la conformité des idées d'*Hippocrate* avec celles de la *Medecine naturelle*.

La seconde Partie ne renferme que des Leçons de Pratique fondées sur les Principes de la *Medecine Naturelle calmante*. La nécessité de ne penser qu'à calmer dans quelque maladie que ce puisse être , est une suite de la *Pathologie vivante* expliquée dans la premiere Partie. C'est pour diriger les jeunes Medecins vers ce but , que M. *Hecquet* leur met d'abord devant les yeux les *Tableaux des maladies* , ainsi qu'il l'annonce dans son Titre. Comme il n'avoit pas dessein de composer un vaste Ouvrage , il ne pouvoit pas les dépeindre toutes. Il se borne donc à la Fievre , dont il parcourt les différentes espèces , tant des aiguës que des chroniques.

On trouve ensuite un *ESSAI de méthode de guérir dans la Medecine Naturelle calmante , compris dans l'attention générale où un Medecin doit être en traitant les malades*. Il est suivi de *VUES générales sur les indications & les remedes propres à la cause , l'état & la nature de chaque genre de maladie*. Après ce petit Traité s'offrent des *ESSAIS de pratique sur les différentes Saignées* faites aux Veines , ou bien aux Arteres , ou remplacées par les *Scarifications* , les *Sangsuës* , les *Ventouses* , les *Vésicatoires*. Après cela vient une *LISTE des REMEDES CALMANS*. 1°. *Des Simples pris dans les classes des Végétaux , des Minéraux , des Animaux*. 2°. *Des Composés appropriés aux vûes de la Medecine Naturelle*. L'Auteur donne la maniere de s'en servir. Ce second Volume renferme encore des *QUESTIONS mises en Problemes & ha-*

sardées pour avancer le progrès de la pratique de la Medecine. 1°. QUESTION mise en Probleme, proposée aux Medecins Praticiens : *Si la SAIGNE'E DE L'ARTERE seroit plus efficace, sans être plus préjudiciable, que CELLE DE LA VEINE.* Quoique M. Hecquet affecte de ne pas décider, il est aisé de voir quel est son sentiment par le soin avec lequel il établit les avantages qui reviendroient de la *Saignée de l'Artere.* 2°. AUTRE Probleme : *Si la SAIGNE'E DE LA GORGE est préférable à CELLE DU BRAS.* On sent qu'il s'agit ici de faire conclure pour l'affirmative. 3°. TROISIEME Question portée au jugement des Praticiens sages & éclairés : *Si les VE'SICATOIRES font office de SAIGNE'ES BLANCHES.* M. Hecquet laisse encore entrevoir ici quel est son avis. Ces Questions sont suivies d'un petit Ecrit sur la *Medecine Expectative*, & d'un *Postscriptum* dans lequel l'Auteur fait voir que MM. Tralles & Rosetti s'accordent en tout avec lui.

M. Tralles, qui vraisemblablement ne lut cet Ouvrage qu'en 1739. ne fit point attention que le Frontispice annonçoit la mort de l'Auteur; & touché d'y voir son autorité donner du poids à des opinions utiles au perfectionnement de la Medecine, il crut devoir montrer combien il en étoit reconnoissant. C'est ce qu'il fit par une Lettre écrite à M. Hecquet. On sent d'abord, en la lisant, qu'elle sort de la plume d'un Etranger, qui ne fait notre Langue que très imparfaitement : mais elle fait voir tant de reconnoissance & tant de modestie, que j'ai cru faire plaisir aux Lecteurs en la rapportant ici toute entiere. Je m'y suis déterminé d'autant plus

Volontiers , qu'elle m'a paru propre à donner quelque idée du caractère d'un Medecin très-habile , & dont M. *Hecquet* ne parloit jamais sans éloge. La voici donc. J'en conserve la ponctuation & l'ortographe.

„ M O N S I E U R ,

„ C'est votre généreuse bonté qui m'in-
„ pire le propos de Vous écrire une Lettre ,
„ s'il étoit possible, toute pleine de reconnois-
„ sance & de respect. Le rang que vous tenez
„ entre les gens de Lettres, & le lustre éclatant dont vos mérites brillent dans tout
„ le monde, m'engagent a Vous témoigner
„ toute cette considération qu'on doit a un
„ homme aussi grand, & aussi savant comme Vous. Les ouvrages les plus excellens
„ & les plus parfaits que vous avez donné
„ au public, & que je lis tous les jours avec
„ profit & avec plaisir, m'obligent de Vous
„ en rendre grace en particulier, & de vous
„ faire voir, quel est le cas que j'en fais,
„ avec tous les Medecins modernes. Mais il
„ y a encore quelque chose, qui veut que
„ j'ose vous rendre ce papier, & c'est la nouvelle découverte de mon nom dans VO-
„ TRE BELLE MEDECINE NATURELLE. Je ne
„ vous saurois dire, Monsieur, quelle fut
„ au premier moment ma surprise de l'y
„ voir. D'abord mon peu de savoir me faisoit craindre quelques justes reproches,
„ pour avoir chargé le public des œuvres
„ misérables, pour avoir osé écrire des matieres, dont la plu part suppose une con-
„ noissance tres ample dans la Medecine.
„ Mais au contraire, doutant si cela que je

„ l'ois ne fut peut être une douce illusion à
 „ mes yeux, & un songe agreable, je vois
 „ non seulement Votre approbation de mon
 „ traité de la veine jugulaire, mais je vois
 „ vos belles pensées s'appuyer aux miennes,
 „ je vois (en sentant monter une rougeur sur
 „ mon visage:) des éloges, dont la moi-
 „ dre partie je ne pouvois raisonnablement
 „ esperer d'un esprit aussi éclairci que le Vo-
 „ tre. Ah! que j'ai souhaité d'avoir mérité
 „ les suffrages d'une main si precieuse! &
 „ quelle seroit ma fortune, si je pourrois
 „ soutenir la gloire d'avoir plu à un homme
 „ grand, dont la capacité & la penetration
 „ est infiniment au-dessus de la mienne.
 „ Quoi! un pauvre Medecin qui doit cou-
 „ rir tous les jours par les rues, visiter les
 „ malades, pour gagner son pain quotidien,
 „ qui est empêché de s'enfoncer dans la pro-
 „ fondeur des études, par le continuel atta-
 „ chement à sa pratique, pleine de fatigue
 „ & de miseres, de la quelle toute seule il
 „ doit soutenir sa famille; Quoi dis je un
 „ Medecin de telle sorte se trouve élevé à
 „ un point si haut & si glorieux! & se voit
 „ placé au coté d'un homme si illustre! ou
 „ plutot voit un homme si illustre comme le
 „ VENERABLE HECQUET s'abaisser jus-
 „ qu'à s'associer à sa méthode, & à former
 „ une comparaison entre le savant traité de
 „ la medecine naturelle, & le simple livre
 „ de la veine jugulaire? Vraiment ce ne sont
 „ plus les merites de Tralles, mais c'est
 „ la vertu & l'extreme moderation du ce-
 „ lebre Auteur de la Medecine naturelle qui
 „ fait ce parallele, & qui lui fait oublier son
 „ rang & son caractere qu'il porte dans la

» France, quand il ne doute point d'aller se
» joindre a un pauvre Etranger allemand,
» sans merite & sans fortune, qui ne sau-
» roit monter les degrez aspres qui menent
» au temple de la gloire. Non, Monsieur,
» je descends tres volontiers d'un lieu trop
» haut pour moi, ou je ne saurois demeurer
» sans tournoyement de tete, & sans peril
» d'y estre precipité au plutot. Vous n'avez
» pas besoin d'appui d'autrui. Vous vous ap-
» puyez vous même, & le poids que vous
» donnez a vos ouvrages les fera valoir par
» tout, sans aucune repugnance. C'est assez,
» c'est trop pour moi, de savoir que Vous
» avez prodigué le temps qui vous est tres
» precieux, par la lecture de mon livre ;
» outre cela je n'ai rien merité, & je pro-
» teste avec sincerité, que je me trouverai
» toujours tres indigne de vos faveurs, mais
» qu'elles me seront d'autant plus cheres jus-
» qu'à la fin de mes jours. Mais cependant
» Vous ne douterez point Monsieur, qu'il
» faudroit avoir le sang assez froid & l'ame
» assez basse & rampante, pour pouvoir de-
» meurer immobile & insensible a des sen-
» timens si avantageusement prononcés. Il
» n'y a peut estre d'aiguillon plus piquant, &
» qui puisse exciter plus vivement a estre bon,
» & a se rendre utile dans la Republique des
» lettres que les suffrages des hommes sa-
» vants. Et en verité ce seroit le votre qui
» pourroit m'animer a entreprendre quelque
» chose de plus parfait & de plus digne de
» votre approbation, si le miserable etat de
» ma santé que je dois exposer tous les jours
» aux injures de l'air, & aux travaux plus
» grands que mes forces le permettent, ne

„ faisoit passer tres souvent la langueur du
 „ corps jusqu'a l'esprit, & ne le rendoit aba-
 „ tu & incapable a la meditation. Plaise a
 „ Dieu que Votre Vieillesse soit accompa-
 „ gnée d'une santé parfaite, & d'une vivacité
 „ perpetuelle, & que vous fassiez encore par
 „ des longues années la gloire de (a) l'A-
 „ cademie royale. C'est ce que je souhaite
 „ avec empressement, & après vous avoir
 „ supplié de me conserver l'honneur de vo-
 „ tre précieux souvenir je suis avec un pro-
 „ fond respect

„ M O N S I E U R ,

„ Votre tres obeissant serviteur
 „ BALTHASAR LOUIS TRALLES. „

„ *De Breslau. le 25 du mois*
 „ *Septembre de l'an 1739.*

Les infirmités continuelles de M. *Hecquet*; ses travaux immenses, sa vie austere n'étoient que trop capables d'achever d'user un temperament encore tout de feu, malgré l'âge. Vers le commencement de l'année 1737. il reconnut, à l'affoiblissement de sa santé, qu'il approchoit du terme de sa carrière; & depuis il fit son principal soin de se préparer à la mort. Dans le courant de Mars, en achevant un soir de réciter l'Office de l'Eglise, il eut un œil frappé d'éblouissement. Il se coucha pourtant, sans en rien dire. Mais au milieu de la nuit, comme il avoit de la lumiere

(a) M. *Tralles* & d'au- M. *Hecquet*, ont cru qu'il
 tres Medecins étrangers, étoit de l'Académ. Roya-
 dont j'ai lu des Lettres à le des Sciences,

dans

dans sa chambre, il s'aperçut qu'il ne voyoit point de cet œil. Ce qui lui fit réveiller le Garçon, qui le servoit, pour qu'il l'examinât. Il n'y paroïssoit rien à l'extérieur. Dès le matin il se fit saigner, & l'après-midi la saignée fut réitérée. Comme il étoit sans fièvre, & qu'il n'avoit pas perdu l'appétit, il conserva son régime, en se permettant seulement du bouillon gras. Au bout de quelques jours il fut mieux, & son œil considérablement éclairci. Le 24 du même mois il fit son Testament, & quoique sa santé parût rétablie, il entrevit sa fin, & ne s'occupa plus que des pensées de la mort. Le 10 d'Avril, sur les huit heures du soir, il lui prit, en se mettant au lit, un frisson, qui fut suivi d'une fièvre accompagnée d'une grande sueur. Le lendemain matin il se fit saigner du bras. Quelques heures après il reçut, en véritable Chrétien, le Viatique & l'Extreme-Onction. Il avoit fait appeller M. de l'Épy son confrere & son ami, Praticien habile, qu'il regardoit comme son Eleve. De leur avis commun la saignée fut réitérée sur les deux heures après-midi. Lui-même, à l'inspection de son sang, jugea qu'il n'iroit pas loin. En effet il mourut sur les 6 heures & demie sans aucune espece d'agonie, & n'ayant perdu la connoissance qu'au moment qu'il s'endormit du sommeil de la mort. Il conserva même sa tête si saine pendant la courte durée de sa maladie, que deux heures avant que d'expirer, il fut en état de satisfaire un autre de ses confreres, dont la femme étoit dangereusement malade, & qui le vint consulter. Le lendemain il fut inhumé dans l'Eglise des Carmélites

auprès de la porte , conformément à ses intentions marquées dans son Testament. Il y legue à ces Religieuses une somme de trois cens livres , en témoignant combien il est fâché de ne pouvoir pas faire mieux. Il les prie de se souvenir sans cesse de lui dans leurs prieres communes ; & demande qu'on l'enterre au bas de leur Eglise.

Le sieur *Lacherie* , qui demouroit auprès de lui depuis plus de 23 ans , avoit mérité toute sa confiance par des soins infinis & par l'affection la plus marquée. Ce fut pour l'en récompenser & pour lui donner une dernière marque de sa confiance que M. *Hecquet* le fit Légataire universel du peu d'effets mobiliers qui lui restoient , & de ses Manuscrits ; & qu'il le nomma pour Exécuteur de son Testament. Le sieur *Lacherie* prit donc soin des funérailles de son bienfaiteur , qui furent honorées de la présence d'un grand nombre de Medecins & de gens de mérite de différentes conditions ; & pour laisser un monument éternel de sa reconnoissance , il fit mettre quelque tems après sur la sépulture de M. *Hecquet* cette *Epitaphe* composée par le célèbre M. *Rollin*.

Hic jacet.

PHILIPPUS HECQUET *Doctor Regens*
In Facultate Medicinæ Parisiensi ,
Natus apud Abbatis-Villam, An. Chri. 1661.
 (*Die 11 Februarii.*)

Piè ac diligenter à Parentibus educatus ,
Totum se Medicæ Artis studio dedit.

Eam primum ,

Doctor in Facultate Remensi factus ,

In Patriâ exercuit.

Mox accensus desiderio doctrinæ amplioris ,

Parifios venit.

Ibi ſtadium Medicum cum inſigni laude emen-

(ſus ,

Nobiliorem Doct̄oris gradum adeptus eſt.

Evocatus in Regii Portus ſolitudinem

Ut illuſtri Fæminæ opem medicam præberet ,

Intus , foris , ægrotantes

Per annos quatuor aſſiduâ & felici operâ cu-

(ravit.

Exinde , Doctrinâ & pietate , non opibus auc-

(tior ,

Parifios rediit.

Quantum pertinaci labore & longo Medicinæ

(uſu profecerit

Teſtantur plena Medicæ eruditionis opera quæ

(elucubravit.

Decanus ſuæ Facultatis anno 1712. electus ,

Re diu & maturè cum ſelectis Doct̄oribus per-

(penſâ ,

Saluberrimum Medicinæ Codicem inſtituit.

An. 1727. ingreſſus in hanc Carmelitarum

(Domum ,

Quam , ut Medicus , per annos 32 jam rexe-

(rat ,

Reliquum vitæ tempus ,

In oratione , jejuniis , & continuâ mortis medi-

(tatione ,

Vini , carniſque abſtinens , tranſegit.

Pauperes , ægrotos , à quibus nunquam non

(conſulebatur ,

Pluribus membris è diutino morbo captus ;

At idem animo , & mente integer ac valens ,

Pecuniâ & conſilio uſque adjuvit.

Tandem , pænè pauper ipſe , cœlebs obdormi-

(vit in Domino ,

An. ætatis ſuæ 76. Chri. 1737. Die Aprilis

(xi

C'est-à-dire, ICI repose PHILIPPE HECQUET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Il naquit à Abbeville le 11 de Février 1661. & fut élevé par ses parens avec soin & dans la piété. La Médecine fut son étude. Il s'y livra tout entier, & l'exerça d'abord dans sa Patrie, après avoir pris le degré de Docteur dans la Faculté de Rheims. Dans la suite, enflammé du desir de se rendre plus habile dans son Art, il vint à Paris. Il y remplit son Cours de Médecine avec beaucoup de distinction, & fut revêtu d'un plus noble titre de Docteur. Appelé dans la solitude de Port-Royal, pour prendre soin de la santé d'une illustre (a) Demoiselle, il y secourut pendant quatre ans, avec autant de succès que d'assiduité, les malades du dedans & du dehors. Il revint ensuite apporter à Paris, non plus de richesses, mais plus de science & de piété. Ses Ouvrages, si remplis d'érudition médicinale, sont des témoignages de la grande habileté qu'il avoit acquise par un travail opiniâtre & par une longue expérience. En 1712. il fut élu Doyen de sa Faculté. Ce fut alors qu'après un long & mûr examen, il commença, conjointement avec un nombre de Docteurs, qu'elle avoit choisis, à dresser un excellent Code de Pharmacie. L'an 1727. il se retira dans cette Maison des Carmélites, qu'il avoit déjà gouvernée pendant 32 ans, en qualité de Médecin; & passa le reste de sa vie dans la priere, dans la pratique du jeûne, & dans la méditation continuelle de la mort, auxquelles il joignit l'abstinence du vin & de la viande. Privé par les suites d'une ancienne infirmité, de l'usage de plusieurs de ses membres,

a) Mademoiselle de Vertus,

mais sain d'esprit & conservant toute la vigueur des facultés de son ame, il aida jusqu'à la fin de ses conseils & de ses aumônes les Pauvres, qui venoient sans cesse le consulter dans leurs maladies. Enfin, après avoir vécu dans le célibat, & s'être rendu lui-même presque pauvre, il s'endormit dans le Seigneur le 11 d'Avril 1737. étant âgé de 76 ans (& deux mois.)

Avant de se retirer aux Carmélites, il avoit abandonné son patrimoine à sa famille pour une modique pension viagere; & depuis sa retraite il ne voulut plus rien recevoir de personne pour ses consultations. C'étoit une suite du désintéressement, qu'il avoit toujours fait paroître dans l'exercice de son Art, & qu'il avoit souvent porté jusqu'à refuser une partie de l'honoraire, qu'on lui présentoit, parce qu'il le trouvoit exorbitant. Il s'étoit même fait une regle de ne point recevoir de présens; & de quelque manière qu'on s'y soit pris; on n'a jamais pu vaincre sa délicatesse à cet égard. Une autre suite de son désintéressement, est la loi qu'il s'étoit prescrite de ne se charger que d'autant de malades qu'il en pouvoit voir dans sa journée, en leur donnant à chacun tout le tems qu'il leur croyoit nécessaire; & de ne jamais abandonner aucun de ceux qu'il avoit entre les mains, pour voler au secours de gens plus riches ou plus puissans. Ce fut pour ne pas manquer à ce devoir, que, fermant les yeux à l'éclat des Titres & des richesses d'une personne du premier rang, qui le vouloit avoir pour Medecin, il refusa plusieurs fois de suite de l'aller voir, en disant qu'il ne le pouvoit pas, parce qu'il avoit assez de malades pour remplir toute sa



journée. On ne se rebuta pas & pendant assez long - tems on ne cessa pas de l'envoyer chercher presque tous les jours. Il fit toujours la même réponse. Enfin il se trouva quelques momens, dont il put disposer. Il alla chez cette Dame. Elle ne le vit pas plutôt entrer, qu'elle lui dit avec ce ton & cet air, qui ne font dans bien des occasions que trop familiers aux personnes de ce rang, & qui n'en imposent cependant qu'aux sots : *Eh quoi, Monsieur ! on ne peut pas vous avoir pour son argent, comme les autres ! Madame*, lui répondit-il froidement, *votre argent peut servir à nourrir mon Cocher & mes chevaux ; mais pour ma science, toutes vos richesses ne peuvent me la payer.* Ces dernières paroles feroient peut-être imaginer qu'il avoit de son Art une idée beaucoup plus avantageuse qu'il ne convient : mais on va savoir de lui-même qu'il n'en pensoit que ce que tout homme raisonnable peut penser. Une Dame, dont il gouvernoit la santé depuis long-tems, ayant appris qu'il avoit formé le dessein de renoncer à voir des malades, & de se retirer chez les Carmélites, le pria de lui donner un Medecin, auquel, à son défaut, elle pût recourir avec confiance. C'étoit lui faire une priere, qui l'embarraçoit. Il ne se refusoit jamais lui-même à personne. Mais il étoit le plus timide de tous les hommes quand il s'agissoit de nommer quelqu'un qui pût le remplacer. Je le fais par ma propre expérience. Deux ans avant sa mort, il conduisit admirablement pendant quelques mois une personne qui m'étoit extrêmement chere. C'étoit ma sœur. Il survint des symptomes sur lesquels il jugea qu'elle étoit en danger. En effet elle mourut

huit jours après. Il me dit à l'occasion de ces symptômes que ses soins devenoient inutiles, & qu'il falloit avoir un Medecin, qui vît la malade tous les jours, & même plus d'une fois, parce que son état l'exigeoit. Je le priai de m'en enseigner un. Mais quelque instance que je lui fisse, je n'en pus tirer d'autre réponse, sinon qu'il craignoit de se repentir d'avoir fait un choix, & que je devois connoître, aussi-bien que lui, ceux qui méritoient la confiance du Public. Je choisîs donc sur la réputation, & je choisîs mal. Celui que je fis venir ne connut rien à la maladie, & n'administra que des remedes absolument contraires. C'est cependant un de ceux qui sont aujourd'hui les plus employés dans Paris. Je reviens à la Dame, dont je parlois. Elle fut plus heureuse que je n'ai pu l'être dans la suite. M. *Hecquet* voulut bien lui donner un Medecin; & lui dit, en le nommant : *Celui-là, Madame, ne vous tueras pas. Comment ne me tuera pas*, répartit la Dame avec vivacité ! *Je veux un bon Medecin, qui me guérisse. Il est très-bon Medecin*, répliqua-t'il, & *sachez, Madame, que le bon Medecin laisse mourir, & que le mauvais Medecin tue.*

On ne peut pas dire que M. *Hecquet* ait jamais été riche, ni même dans un état d'aïssance. Il ne laissa pas cependant d'être toujours extrêmement généreux. Outre que pendant toute sa vie il secourut les pauvres de son argent autant que de ses conseils, il eut toujours sa bourse ouverte pour le service de tous ceux qu'il connoissoit, & principalement de ses Confreres. On a plusieurs exemples de sa générosité. J'en rapporterai quelques-uns.

Un jour il se trouva dans une vente, & vit un Medecin, qui, prenant quelques Livres de sa profession, en laissoit un plus grand nombre de bons qu'il avoit examinés. Il crut d'abord que ce Medecin les avoit déjà Mais s'en étant informé, celui-ci lui répondit qu'il les laissoit à regret. *M. Hecquet* en sentit sur le champ la raison. Il acheta tous ces Livres, & força le Medecin de les accepter.

Un autre de ses Confreres n'avoit presque laissé pour tout bien, en mourant, qu'un assez bon Cabinet de Livres, dont sa Veuve se défaisoit petit-à-petit, à mesure qu'elle trouvoit l'occasion de les vendre avantageusement. Elle alla le voir & lui rendit compte de sa situation. Comme il la plaignoit de ce qu'elle ne trouvoit pas tout d'un coup à conclurre un marché, dont elle pût se faire un fond, elle lui dit qu'un Medecin, qu'elle lui nomma, n'auroit pas mieux demandé que d'achepter ce qu'elle avoit de meilleurs Livres concernant la Profession, s'il avoit eu de l'argent. *M. Hecquet*, s'étant fait montrer le Catalogue de ces Livres il les lui paya sur le champ tout ce qu'ils pouvoient valoir, & lui dit de les envoyer à ce Medecin.

Il avoit soin d'aller visiter tous ses Confreres, quand il les savoit malades; & comme il connoissoit à peu près l'état des affaires de la plupart, il recommandoit toujours à ceux qu'il trouvoit auprès d'eux de ne rien épargner, & si l'argent manquoit, d'avoir recours à lui, sans le témoigner aux malades.

Il aimoit surtout ceux qui s'appliquoient à leur Profession, & qui la faisoient avec honneur. On pouvoit, avec justice, l'appeller

le pere des jeunes Medecins. Il en a formé lui seul plus que tous les autres : & la plupart de ceux qui pratiquent aujourd'hui dans Paris avec le plus de réputation, se font honneur d'avoir été ses Disciples. Non content de diriger les études des jeunes gens par ses conseils, il leur offroit l'usage de sa Bibliothèque, & c'étoit avec joie qu'il leur prêtoit les Livres, dont ils avoient besoin pour étudier. Il ne se contentoit pas de contribuer à les rendre habiles dans leur Profession ; il les avertissoit encore des risques qu'ils auroient à courir en l'exerçant ; il les éclairoit sur leurs différens devoirs, & ne leur refusoit pas même des conseils par rapport à l'utile. » Un de mes amis, dit l'Auteur d'un
» *Mémoire*, que l'on ne m'a remis que depuis
» quelques jours (a), voulant être Medecin,
» me pria de le mener chez M. *Hecquet* pour
» lui demander conseil. M. *Hecquet* lui dit
» d'abord que cette Profession étoit dangereuse
» dans la jeunesse, & qu'il falloit avoir un
» grand fonds de Religion pour l'exercer en
» honnête homme ; & je me souviens qu'en
» tre autres avis qu'il lui donna, il lui dit d'ai-
» der les pauvres même de sa bourse ; mais
» de se faire bien payer des riches, qui n'es-
» timent que ce qui coûte. «

Les Medecins, établis dans les Provinces ou dans les Colonies, lui paroissoient mériter principalement son attention. Il savoit par expérience qu'ils sont moins à portée de s'instruire que ceux qui sont à Paris. Il ne lui suffisoit pas de leur indiquer dans ses Lettres les meilleurs Livres, & de leur marquer

(a) Sur la fin du mois de Septembre 1741.

l'utilité, qu'ils en pouvoient retirer; il s'établissoit leur correspondant; il avoit soin de leur acheter ces Livres, & de les leur envoyer. Il en avançoit même assez souvent le prix, & ne vouloit pas qu'ils se gênassent pour le lui rendre. C'est ainsi qu'il en agissoit avec MM. *le Dran, de Bordegaraye, & Carrel*, lorsqu'ils étoient à la Martinique; avec feu M. *Alliot* pendant son séjour à Saint Domingue; & M. *Noguez*, qui le remplace aujourd'hui dans ce pays; M. *Vergne* Medecin à Poissi, dont j'ai déjà parlé; M. *Hal-lays*, Bachelier de la Faculté de Paris, agrégé au Collège de la Rochelle, & qui se distingue par une très-grande habileté, comme je l'ai su dans le pays même; & beaucoup d'autres, qu'il seroit trop long de nommer.

Le zele que M. *Hecquet* avoit pour l'avancement de la vraie pratique de la Medecine, l'avoit mis en relation avec tout ce que son tems eut de célèbres Medecins. Tels étoient en France, MM. *Fagon, Dodart* pere & fils, *Helvetius* pere & fils, *Boudin, Terrai, Burlet*; en Italie, MM. *Baglivi, Torti, Bianchi, Valisneri, Michelotti, Morgagni, Richa*; dans les Pays-Bas, MM. *Van-Rossium & Réga*, Professeurs en Medecine dans l'Université de Louvain; en Espagne, M. *Se-guer*, Professeur dans l'Université de Valence; en Hollande, MM. *Boerhaave & Ruysch*; en Ecosse, M. *Pitcarne*; en Allemagne, M. *Lexhner*, Medecin de l'Empereur, demeurant à Nuremberg, & M. le Chevalier *Garelli*, premier Medecin & Bibliothécaire de l'Empereur. Je ne dois pas taire que c'est à l'amitié, que ce dernier, dont le nom est si

connu dans la République des Lettres, avoit pour notre Medecin, que nous sommes redevables de deux remedes excellens. Ce sont la *liqueur minérale anodine* de M. *Hoffmann*, & les *pilules Impériales nouvelles*. Le feu sieur *Villebrun* tenoit la préparation de ces deux remedes de M. *Hecquet*, qui l'avoit eue de la pure générosité de M. le Chevalier *Garelli*.

J'ai lu beaucoup de Lettres écrites par ces différens Medecins étrangers & par d'autres à M. *Hecquet*. Ils lui prodiguent les témoignages d'estime les plus marqués, & les éloges les plus flatteurs. La plûpart lui donnent le titre, ou de *Nouvel Hippocrate*, ou d'*Esculape François*. Presque tous le félicitent d'avoir ouvert de nouvelles voies pour perfectionner la Medecine; tous l'exhortent à continuer de travailler pour une si belle fin. Quelques-uns même sur la lecture de ses Ouvrages & sur sa réputation, le recherchoient les premiers. C'est ainsi qu'en usa M. *Pitcarne*, qui ne le connoissoit point & n'en étoit point connu, quand en 1701. il lui recommanda par une Lettre un jeune Ecoffois, qui venoit étudier la Medecine à Paris. Je puis mettre encore dans le même rang M. *Feyjtager* Medecin à Trente, qui, sans le connoître, lui témoigne le plaisir, qu'il a reçu de la lectures de quelques - uns de ses Ouvrages parvenus par hasard jusqu'à Trente; lui demande ses avis sur la maniere de bien étudier la pratique de la Medecine; & le consulte en même-tems sur deux maladies singulieres. M. *de Bere*, Medecin du Roi de Sardaigne à Mondevis en Piémont, est aussi dans le même cas. Professeur de quelques

Ouvrages de M. *Hecquet*, & ne connoissant personne à Paris, il s'adresse à lui-même pour le prier de lui faire tenir ceux qu'il n'a pas. Je serois trop long si je voulois entrer dans un plus grand détail au sujet de ces différentes relations. J'ajouterai seulement que, comme M. *Hecquet* cherchoit sans cesse à s'instruire, & qu'il s'étoit fait une loi d'applaudir aux heureuses découvertes dans son Art, il avoit coûtume de prévenir les Savans étrangers, qui ne manquoient pas de répondre aux avances d'un Confrere, dont ils connoissoient tout le mérite. Le fameux *Fré. léric Hoffmann*, ce grand Praticien d'Allemagne, fut le seul qui se crut affranchi d'un pareil devoir de politesse. M. *Hecquet* n'en eut pas pour cela moins d'estime pour lui. Non-seulement il ne cessa point de le louer dans tous ses Ouvrages : mais dans le particulier même il continua toujours d'en parler avec estime à ses amis. Voici ce qu'il en dit à M. *Hallays* dans une Lettre du 5 d'Août 1735. » Je ne fais, Monsieur, si je
 » vous ai envoyé les Observations Chymi-
 » ques de M. *Hoffmann*, dont je fais, com-
 » me vous savez, un très-grand cas ; car
 » malgré ses préjugés sur la saignée & sur
 » l'opium, & nonobstant sa pratique *Poli-*
 » *pharmaque*, je lui trouve tant de bon sens
 » dans ses jugemens, tant d'habileté dans la
 » connoissance des maladies, & tant de bon
 » dans le choix de toutes les drogues, dont,
 » à mon avis, il accable ses malades, que
 » je ne puis lui refuser ma reconnoissance :
 » car j'apprens tous les jours quelque chose
 » avec lui. Je n'ai cependant point, entre
 » vous & moi, de quoi me flater de son

„ amitié pour moi. Car lui ayant écrit par
 „ une voie très-sûre, d'où j'ai su que ma
 „ Lettre lui étoit parvenue, il m'a honoré
 „ d'un parfait silence, en ne me répondant
 „ point. Mais c'est un si grand Medecin, &
 „ me méprisât - il ouvertement, ma recon-
 „ noissance envers lui pour la Medecine ne
 „ s'effacera jamais de mon esprit. «

J'aurois voulu pouvoir extraire tout ce que les *Lettres* écrites à M. *Hallays* renferment d'utile par rapport à l'étude de la Medecine théorique & pratique. On y trouveroit d'excellens avis sur le choix des Livres, tant anciens que modernes, qui peuvent le plus contribuer à perfectionner un Medecin dans l'une & dans l'autre partie, avec des jugemens sur les Ecrits des principaux Auteurs Modernes. On a les extraits de toutes ces Lettres, que M. *Hallays* a bien voulu communiquer. La nécessité d'abréger m'oblige de ne m'y pas arrêter ici davantage: mais on pourra bien en faire part quelque jour au Public, aussi - bien que de quelques Ouvrages restés en Manuscrits dans le Cabinet de l'Auteur.

On souhaiteroit y pouvoir joindre ses *Consultations*, qui sont en très-grand nombre. Depuis sa mort on a reçu de différentes Provinces des Lettres de beaucoup de Medecins, qui le desirent; & l'on ne doute pas que ce Recueil ne fût très - utile & très-bien reçu du Public. Mais comme M. *Hecquet* ne gardoit point de copies de ses *Consultations*, on est dans l'impossibilité de les faire imprimer, à moins que ceux qui les ont ne les veillent communiquer. On les en a déjà priés dans la premiere Edition de

cette *Vie*, & de vouloir bien les adresser au Libraire qui la vend. On leur réitere ici la même priere avec d'autant plus d'instance, qu'on a déjà reçu plusieurs de ses *Consultations*, & qu'on en attend encore d'autres incessamment.

Les Ouvrages manuscrits de M. *Hecquet* sont; outre ceux dont j'ai déjà fait mention;

1°. Une LETTRE LATINE à M. *Winslow*, du 10 de Septembre 1722. au sujet de la dispute élevée entre M. *Boerhaave* & M. *Ruyfch* sur la maniere dont les *sécrétions* s'opèrent.

2°. Une autre LETTRE LATINE à M. *Ruyfch*, du 23 d'Octobre 1722 sur la même matiere.

3°. Un Mémoire ayant pour titre, DE LA FAMINE d'eau & de ses dangers surtout dans le Faubourg Saint Jacques. Il est du 3 de Mai 1734. La Fontaine de ce Faubourg fut sans eau pendant treize mois. Cette privation ne pouvoit qu'avoir des suites très-fâcheuses pour un Quartier aussi peuplé. Les réparations, qu'il falloit faire à la Fontaine, demandoient un tems considérable. Il n'étoit pas aisé de tirer d'ailleurs assez d'eau pour fournir aux besoins d'un peuple aussi nombreux. M. *Hecquet* fut consulté: mais, comme il vit qu'on ne se pressoit pas d'exécuter ses avis, quoiqu'on les eût approuvés, il fit le *Mémoire* dont il s'agit ici. La Fontaine fut bien-tôt après totalement réparée, & le peuple eut toute l'eau, dont il pouvoit avoir besoin. J'ajouterai, par occasion, que les Magistrats, qui connoissoient la science de M. *Hecquet* & son zele pour le bien public, se sont empressez de prendre ses conseils toutes

les fois que le dérangement des Saisons ou la disette des Vivres occasionnoient des maladies populaires ; & souvent on s'est bien trouvé d'avoir suivi les vûes.

4°. Un MEMOIRE *sur l'opération Césarienne*, contenant les raisons, que l'on a de ne la croire permise en aucun cas.

5°. Une CONSULTATION *sur un Enfant, qui vint au monde à cinq mois juste, aussi formé que s'il en avoit eu neuf, & que l'on décide n'être pas légitime.* Elle est du 5 de Septembre 1709.

6°. Une Dissertation assez longue, dont le titre est : QUESTION *sur le motif des Dispenses du Carême.* Il s'agit de savoir si les Medecins peuvent dispenser de faire maigre, dans la supposition que *la viande est la nourriture la plus convenable, ou la plus naturelle à l'homme.* Parce que j'ai rapporté du Traité des Dispenses du Carême, on voit assez quel doit être ici le sentiment de M. Hecquet.

7°. Un petit Ecrit dont le titre est : NULLITE'S *des raisons empruntées de la Medecine contre la vérité du miracle d' Anne le Franc.*

8°. Un Ouvrage pouvant faire un juste volume in-12. intitulé DU MEDECIN. Livre I. *De l'art, où qu'il enseigne dans les Ecoles, où qu'il exerce auprès des malades.* Livre II. *Des qualités & Vertus nécessaires pour rendre un Medecin parfait.* Je n'ose affûrer positivement que cet Ouvrage soit de M. Hecquet. La Copie en est écrite depuis un grand nombre d'années, & n'est pas de sa main. Sur la lecture que j'en ai faite, quoique rapide, je soupçonne qu'il pourroit bien être du pieux & sayant M. Hamon.

9°. *Sur la Transpiration.* C'est un Traité considérable, mais qui paroît, à l'inspection, avoir été fondu par l'Auteur dans ses différens Ouvrages.

10°. REFLEXIONS *sur les choses qui méritent d'être ajoutées à la Médecine, pour la rendre plus parfaite.* Ce Traité paroît être aussi rentré dans d'autres Ouvrages.

11°. Une DISSERTATION dans laquelle on prouve par de bonnes raisons, qu'un François ne doit écrire sur la Médecine qu'en sa Langue; & qu'en général il ne lui convient point d'écrire sur aucune matiere en une Langue étrangere. J'aurois voulu donner un précis de cette *Dissertation*: mais les papiers de M. Hecquet ayant été confiés à différentes personnes avant qu'on les remit dans mes mains, elle s'est égarée & je n'ai pu la voir. Je n'en parle même ici que d'après l'Eloge de l'Auteur imprimé dans la premiere Partie du vingt-huitieme Tome de la *Bibliothèque Française*.

12°. LA MEDECINE NON NATURELLE, OU LA PURGATIVE. *Ce que c'est que la PURGATION; ce qu'elle opere; comment elle se procure; où & quand elle convient. Le tout suivant les principes de la Médecine, de l'hygiène & de la Chymie naturelle.* Cet Ouvrage est considérable, mais ce n'est qu'une ébauche.

13°. (a) TRAITE' *de la matiere médicale simple, ou Essais de l'histoire Médicinale des médicamens simples, qui se tirent des animaux, des végétaux ou des minéraux.* C'est celui qu'il

(a) TRACTUS de materiâ medicâ simplici, sive Specimina Historiæ Medicinalis medicamen-

torum simplicium, quæ ex triplici animalium, vegetabilium & mineralium familiâ oriuntur.

avoit

avoit dicté dans les Ecoles. Il est fort bien écrit en Latin.

Parmi tous ces Manuscrits se trouvoit aussi le Livre qui parut l'année passée (1740.) chez la Veuve *Alix*, en trois volumes in-12. avec ce titre : LA MEDECINE, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres, par feu M. PHILIPPE HECQUET, &c. Avec la Vie de l'Auteur contenant un Catalogue raisonné de ses Ouvrages. J'ai déjà dit que M. *Hecquet* avoit toujours aimé les Pauvres, & ce dernier fruit de ses veilles est, en quelque sorte, un Testament, ou pour parler plus juste un Codicile en leur faveur. Lui-même nous instruira, mieux que personne, des vûes, qui l'ont fait agir, & du but qu'il s'est proposé. » Cet

» Ouvrage, que j'entreprends pour le soulagement des Pauvres, (*c'est ainsi que son Editeur le fait débiter*) sera vraisemblablement le dernier, auquel je pourrai mettre la main. Le nombre des années, & encore plus le poids de mes longues infirmités m'annonce tous les jours que ma fin s'approche. Je sens à chaque instant que les différentes parties de mon être tendent à une résolution prochaine; & bien-tôt, inutile au Public, j'irai rendre le compte terrible de ce que j'aurai pu faire d'utile pour moi-même. C'est pour me rendre favorable le Souverain Juge dans le grand jour, que je cherche aujourd'hui dans le sein des Pauvres un secours efficace de prieres en reconnoissance des secours temporels, que je vais tâcher de leur procurer. Je sens une satisfaction singuliere à consacrer mes derniers travaux à cette portion de Chrétiens: si chere à JESUS-CHRIST & si précieuse à

„ son Eglise : car , outre les avantages spi-
 „ rituels , que j'en espere pour l'éternité , je
 „ trouve qu'il est heureux pour moi d'être dé-
 „ barrassé du soïn de rechercher les orne-
 „ mens de la Diction. Ceux pour qui je
 „ travaille , sont simples de cœur & d'esprit.
 „ J'écrirai avec la même simplicité , parce
 „ que je ne cherche qu'à me faire entendre.
 „ Les termes de l'Art , dont je ne pourrai me
 „ dispenser de me servir , jetteront peut-être
 „ quelque obscurité dans cet Ouvrage : mais
 „ je tâcherai , en les expliquant , de les met-
 „ tre à la portée de tout le monde : & com-
 „ me il seroit peut-être trop embarrassant de
 „ donner les explications des différens termes
 „ de l'Art chaque fois qu'ils se rencontre-
 „ ront sous ma main , je donnerai une espece
 „ de (a) Dictionnaire , dans lequel il seront
 „ tous marqués par ordre alphabétique. Je
 „ me flate qu'avec ce secours , & un peu d'at-
 „ tention de la part de mes Lecteurs , je réuf-
 „ sirai du moins à être entendu des person-
 „ nes charitables , qui se dévouent au service
 „ des Pauvres ; & ce sera toujours pour moi
 „ avoir atteint au but que je me propose.
 „ Je vais conduire mon Lecteur sur les pas
 „ de la nature. Je la lui ferai suivre dans
 „ toutes ses opérations. Il en verra l'ordre ,
 „ la justesse , l'harmonie ; & il apprendra les
 „ moyens d'en rétablir le dérangement , sans
 „ jamais s'écarter de ses voies. C'est pour
 „ remplir ce dessein , & mettre quelque or-
 „ dre dans cet Ouvrage , que je parlerai d'a-

(a) On avoit inféré la seconde, on le trouve à
 ce Dictionnaire dans la la fin du Tome II tel
 Table des Matieres de la que M. Bondou l'a re-
 premiere Edition. Dans fait.

„ bord des caufes de la fanté , qui condui-
„ ront naturellement à celles des maladies.
„ Je parlerai enfuite en général du bon &
„ du mauvais ufage des remedes. De-là je
„ passerai aux maladies particulieres , aux-
„ quelles j'appliquerai les remedes , qu'un
„ long ufage m'a démontré être les plus
„ efficaces. Ceci fera fuivi d'un Traité de
„ *Chirurgie* , toujourns relatif aux Pauvres ,
„ dans lequel ils trouveront les moyens de
„ fe foulager dans les différens accidens aux-
„ quels les expose la diverfité de leurs Pro-
„ feffions : Et enfin je concluerai ce Traité
„ par une *Pharmacie* détaillée , dans laquelle
„ les dofes des remedes feront fpécifiées fui-
„ vant la qualité des maladies. »

Voilà tout le plan de la *Medecine* , de la *Chirurgie* & de la *Pharmacie des Pauvres* , & l'on peut dire que l'exécution répond à la charité de l'Auteur. Ce que l'on pourroit feulement regretter , c'est que , prévenu par la mort ; il n'ait pas eu le tems de mettre la derniere main à cet Ouvrage & de le publier lui-même. Le Public l'auroit eu dans un état beaucoup plus parfait. L'homme d'efprit , qui s'étoit chargé de le revoir , en a fans doute rendu la diction beaucoup plus pure & beaucoup plus nette : mais j'ofe dire qu'il n'a pas toujourns réuffi dans ce qu'il a cru devoir faire pour en rendre la lecture plus agréable. Quelqu'un de la même Profeflion que l'Auteur , ne fe feroit occupé que de l'utile ; & n'auroit pas , dans la crainte de répéter des chofes déjà dites , fait des retranchemens confidérables , qui laiffent en bien des endroits une obfcurnité , qui n'y devoit pas être. La nature même de cet Ouvrage

exigeoit des répétitions. En effet chaque Article est, à le bien prendre, un petit Traité très-abrégé sur la matière, dont il parle; & par conséquent il demande toute l'attention du Lecteur. On sent que, pour soutenir cette attention, il falloit nécessairement rappeler de tems en tems les principes fondamentaux, qui sont la base de tout ce que M. *Hecquet* enseigne sur la nature des différens remedes, sur les causes & les symptomes des différen-tes maladies, & sur les moyens de parvenir à leur guérison. Il n'avoit eu garde d'y manquer; & plus d'une fois il avoit averti qu'il étoit obligé de se répéter, afin d'être plus clair. Ce n'est point aux Maîtres de l'Art, qu'il avoit destiné ce Livre, qui ne laisse pas d'être extrêmement utile pour les jeunes Médecins. Il l'avoit composé pour ces personnes charitables, qui se consacrent au soulagement des Pauvres; & pour tant de Chirurgiens, qui sont répandus dans les Campagnes & dans les petites Villes, & qui sont, avec des lumières ordinairement très-bornées, les seuls arbitres de la santé d'une infinité de Citoyens. Il falloit donc conduire continuellement ces sortes de gens comme par la main; & cela ne se pouvoit faire qu'à l'aide de principes sans cesse répétés.

M. *Boudon*, savant Medecin, connu par plusieurs Ouvrages de Medecine & d'Anatomie, que le Public a reçus favorablement, à bien voulu veiller à la seconde Edition de la *Medecine des Pauvres*; & n'a rien négligé, pour la rendre meilleure que la première. Mais forcé de se conformer à ce que l'on avoit fait d'abord, il a fallu qu'il se bornât pour les deux premières Parties à corriger les fau-

tes d'impression, qui les défiguroient, & dont quelques-uns même faisoient dire à l'Auteur le contraire de ce qu'il avoit voulu dire ; & qu'il se contentât de remplacer ce qui manque par de courtes Notes, entierement analogues aux principes de M. Hecquet. Il a fait plus. La *Pharmacie* n'étoit qu'ébauchée. On l'avoit imprimée telle qu'elle étoit dans le Manuscrit, c'est-à-dire, dans un état à ne pouvoir être que médiocrement utile par son défaut d'ordre, & par les inexactitudes, qui sont, en pareille matiere, inséparables d'une premiere composition, surtout pour un Auteur, qui travaille de mémoire & qui n'écrit pas lui-même son Ouvrage. Cette troisieme Partie de la *Medecine des Pauvres* reparoit dans la seconde Edition sous une forme absolument nouvelle. M. Boudon l'a refondue en entier. Il l'a rangée dans un ordre clair & méthodique. Il a remis par tout de l'exac- titude. Il a supplée ce que M. Hecquet avoit oublié. Pour tout dire, en un mot, il a fait de cette *Pharmacie* un guide incapable d'égarer. Le Public peut d'autant mieux se fier au travail de cet Editeur éclairé, qu'il étoit ami de l'Auteur ; que par de longues & fréquentes conversations il s'est en différens tems instruit à fond de tout ce que ce grand Praticien pensoit sur son Art ; & que ci - devant il a, de concert avec lui, pris soin de l'Editi- on en deux Volumes des *Traité de la Digestion des alimens & des maladies de l'esto- mac*, aussi-bien que de celle des *Remarques sur l'abus des purgatifs & des amers, &c. & de la Medecine Théologique.*

Quelque considérable que soit l'Ouvrage, dont il s'agit ici, je me borne à son égard

aux simples fonctions d'Historien ; & je me garderai bien d'en hafarder un précis. Chaque Article, comme je l'ai fait entendre, n'est lui-même qu'un précis de tout ce qui se peut dire de plus important sur la matiere, dont il traite. L'abrégé que j'en ferois, en me renfermant dans les bornes que je me devrois prescrire, auroit nécessairement toute l'obscurité d'une Enigme ; & mes Lecteurs m'en sauroient peu de gré. J'aime mieux les renvoyer aux (a) *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*. Ils y trouveront un Extrait fait sur la premiere Edition. Il est de main de Maître ; & n'en est pas moins utile pour quelques coups de dent, qu'on y donne, peut être assez hors de propos, à M. *Hecquet*, & que l'on passera d'autant plus aisément aux *Journalistes*, qu'ils les accompagnent de louanges, qu'on ne sauroit soupçonner de n'être pas sinceres. » Nous avons
 » cent fois applaudi dans nos Mémoires, di-
 » sent-ils, au mérite de M. *Hecquet*, Medecin
 » expérimenté & Auteur systématique & in-
 » génieux. Son Systeme de la Trituration
 » pourroit bien n'avoir été que poussé un peu
 » trop loin par son génie naturellement aussi
 » vif & brillant, que solide & profond.
 » Réellement il regne quelque chose de fort
 » ingénieux dans les Ouvrages de ce savant
 » Medecin ; & l'on ne peut disconvenir qu'il
 » n'eût étudié la nature, & qu'il ne fût grand
 » Physicien. Son stile véhément & rapide
 » peut bien manquer d'être certaine exactitu-
 » de d'expression & de détail. Mais il mar-
 » que en même-tems une fécondité de génie,

(a) Mois d'Avril 1741. p. 698.

„ une abondance de vûes , & une grande
„ maniere de penser , jointe à une admirable
„ facilité d'énoncer ses pensées. Les Ouvra-
„ ges de M. *Hecquet* nous paroissent en géné-
„ ral frappés au coin de ceux qui passent à la
„ Postérité. Entre tous ses Ouvrages , celui-
„ ci (*La Medecine des Pauvres*) nous pa-
„ roît mériter un des premiers rangs. Il est
„ le dernier fruit du travail d'un grand Pra-
„ ticien. Il est tout tourné à la Pratique ,
„ c'est-à-dire , en fait de Medecine , tourné
„ au vrai. Nul motif de réputation , de systè-
„ me , d'érudition , de critique ne l'a dicté.
„ Il est tout fait dans un bon esprit de cha-
„ rité envers les Pauvres , & d'humanité pure
„ en faveur de la Société civile en général.
„ Car il ne faut pas croire que la Medecine ,
„ la Chirurgie & la Pharmacie des Pauvres
„ ne soit , ne puisse être au moins & ne dût
„ être celle des Riches & de tout le mon-
„ de. Le nouvel Ouvrage posthume
„ de M. *Hecquet* intéresse donc tout le mon-
„ de , & mérite de toutes parts un fort bon
„ accueil. Il est pris dans le vrai fond des
„ choses & tiré des bons principes. « En
voilà plus qu'il n'en faut pour faire concevoir
de *la Médecine des Pauvres* l'idée , que l'on
en doit avoir ; & pour montrer toute la gran-
deur de l'utilité qu'on peut en retirer. J'ajoute
que ce n'est pas le moindre de ses avantages
de ne conseiller que peu de remedes ; & de
recommander surtout l'usage de ceux qui sont
les plus simples & qui se tirent des choses les
plus communes , c'est-à-dire , d'une partie de
nos alimens , & de tout ce qui se trouve par
sa nature avoir avec eux quelque analogie.
C'est au sieur *Lacherie* , que le Public est

redevable de cet Ouvrage , qui faisoit partie de son Legs universel. C'étoit pour en orner le Frontispice , que dès 1738. il avoit fait graver par le sieur *Daullé*, jeune Artiste , qui se distingue beaucoup dans sa profession , le Portrait de *M. Hecquet*. Il ne s'en tint pas à cette unique destination. Quand il fit célébrer le bout de l'an de son Bienfaiteur dans l'Eglise des Carmélites , il invita tous les Confreres , tous les amis & toutes les connoissances du défunt à venir joindre leurs prieres à celles de l'Eglise , & leur fit présent à chacun d'un Estampe de ce Portrait. Il en fut alors distribué près d'un mille. Ce n'est pas-là le seul témoignage d'attachement & de reconnoissance , qu'il ait cru devoir à la mémoire de *M. Hecquet*. C'est à sa priere , que *M. Rollin*, fit l'Epitaphe , que l'on a vûe plus haut. C'est à son attention , que l'on doit , outre *la Medecine des Pauvres* , la continuation du *Brigandage de la Medecine*. Son dessein même est de donner au Public tous les Ouvrages qui lui restent entre les mains , & qui sont achevés ou presque achevés. C'est lui qui m'a fourni , comme témoin oculaire , les principaux Mémoires , sur lesquels j'ai composé cette *Vie* ; & pour la rendre plus complete , il n'a pas fait difficulté d'aller , à ma priere , solliciter tout les amis de *M. Hecquet* de lui donner par écrit ce qu'ils en savoient de particulier. Il a cru que la reconnoissance le dispensoit de se conformer tout-à-fait en ce point aux intentions de cet humble Medecin , qui ne souhaitoit , ne disoit-il souvent , que d'être parfaitement oublié dès qu'il seroit mort. Ces paroles ne sont pas sorties de sa mémoire : mais il se ressouviendra.

dra toujours aussi que , quelque tems avant que de mourir , M. *Hecquet* , avec les termes les plus tendres , le remercia de tous les services qu'il en avoit reçus ; & lui témoigna combien il étoit fâché de ne pouvoir pas lui laisser tout le bien dont il le croyoit digne. Outre que le sieur *Lacherie* eut pendant vingt-trois ans des soins infinis, de la personne & des Affaires de M. *Hecquet* , il lui servit encore de Secrétaire pendant les dix ou douze dernières années de sa vie. J'ai dit ailleurs que notre Medecin dans les commencemens de sa retraite avoit perdu l'usage de son bras droit. Il lui restoit pourtant encore quelque liberté dans la main : mais il en avoit à peine assez pour écrire quelques mots de suite. Je ne dois pas non plus oublier de dire qu'il avoit, quand il est mort , un jeune Domestique , auquel il a laissé par son Testament une Somme pour apprendre un métier.

Il n'a voulu faire après sa mort pour ce Domestique , que ce qu'il avoit fait de son vivant pour d'autres jeunes gens. Plusieurs n'ont été redevables d'une substance assurée sur un travail utile , qu'à la générosité qu'il avoit eue , de payer leur apprentissage à des Maîtres. Il se portoit surtout avec joie à fournir des secours aux jeunes Filles. Il craignoit toujours que des louanges séductrices , des conseils pernicieux , de mauvais exemples , se réunissant à l'indigence , ne les portassent trop aisément à ne se croire d'autres ressources , que celles que l'honnêteté morale & la Religion condamnent également. C'est par cette raison que dans tous les tems il en fit , à proportion de ses moyens , les principaux

L

objets de ses charités. Il ne se bornoit pas toujours à leur payer l'apprentissage & la maîtrise de quelque métier; Quelques-unes ont eu de lui les fonds nécessaires pour entreprendre un commerce. Il en a marié d'autres, en joignant à la dot qu'il leur donnoit, tous les soins qu'un Pere prend, en pareil cas, pour des Enfans qu'il aime tendrement.

On souhaiteroit peut-être voir ici quelque détail sur la maniere dont M. *Hecquet* traitoit les maladies. Mais outre qu'il faudroit l'avoir suivi long-tems chez ses Malades, pour être en état d'en rendre un compte exact; ce seroit un soin fort inutile. On trouve le fonds de sa Pratique dans ses Ouvrages, & surtout dans sa *Medecine des Pauvres*. Je vais seulement rapporter quelques exemples de Cures singulieres, qui feront voir combien un Medecin a de ressources dans la parfaite connoissance des lois de la Nature. C'est le *Mémoire sur la Vie de M. Hecquet*, qui me les fournit, & j'en emprunte encore volontiers les propres termes.

Peu de tems après que M. *Hecquet* fut revenu des Eaux en 1709. “ deux Dames de
 „ ma connoissance, dit la Dame Auteur du
 „ *Mémoire*, l'une âgée de 30 ans & l'autre
 „ de 40 ou un peu plus, tomberent mala-
 „ des de la petite Vérole. M. *Hecquet*, qui
 „ étoit leur Medecin, les traitoit d'une ma-
 „ niere toute différente l'une de l'autre. A la
 „ premiere il ne faisoit prendre que des ra-
 „ fraîchiffemens, & faisoit ouvrir une fenê-
 „ tre pendant quelques heures de la journée.
 „ A l'autre, il lui fit prendre quelques cor-
 „ diaux modérés, la tint assez renfermée,
 „ & tout jusqu'aux alimens fut différent de

„ la premiere. Elles eurent toutes les deux
„ tout le corps & le visage couvert de peti-
„ te Vérole ; & par conséquent il ne paroif-
„ soit aux yeux de ceux qui n'avoient pas son
„ habileté, aucune différence. Comme je ne
„ crains point cette maladie, que je connoif-
„ fois ces deux personnes, & que même la
„ plus jeune étoit fort mon amie, je fus té-
„ moin de tout ce que je rapporte. Un jour
„ que nous étions chez lui, & que le danger
„ n'étoit point encore passé, je lui témoignai
„ quelque inquiétude & beaucoup d'étonne-
„ ment de la diversité de sa conduite. Il se mit
„ à rire, & me dit que si j'avois étudié aussi
„ long-tems que lui ces sortes de maladies, je
„ ne serois ni inquiete, ni étonnée; & il nous
„ expliqua fort en détail les différens symp-
„ tomes & les différens accidens qui carac-
„ térisoient ces deux especes. Il nous parla
„ ensuite de beaucoup d'autres especes de cet-
„ te même maladie qui toutes demandoient
„ une maniere de les traiter différente. Il en
„ compta de vingt-deux sortes ; & il nous dit
„ bien des choses, qu'il faudroit être plus ha-
„ bile que moi, pour oser les rapporter. Ces
„ deux Dames revinrent de cette maladie, &
„ sont encore pleines de vie. (a) „

„ Il vint à un de mes Enfans une grosseur
„ au-dessous de l'estomac, qui paroissoit éga-
„ ler celle d'une pomme de ramboure. Elle
„ présentoit une face au-dehors, & en apuyant
„ dessus on croyoit ressentir qu'elle avoit au-
„ tant de circonférence qu'une de ces pom-
„ mes. Mon Fils, âgé de 6 ans, & qui ex-
„ primoit fort bien ce qu'il sentoit, se plai-

(a) Le Mémoire fut écrit au commencement de 1738,

„ gnoit lorsqu'on appuyoit ainsi, qu'il lui sem-
„ bloit qu'on lui soulevoit l'estomac. Un ha-
„ bile Chirurgien, qui venoit souvent dans
„ la maison, me dit qu'il guériroit cet En-
„ fant avec grande facilité. Il l'eut pendant
„ plus d'un an entre les mains, & bien loin
„ de le guérir, ce mal grossit d'une maniere
„ prodigieuse, & mon Fils ne pouvoit man-
„ ger sans souffrir ensuite d'extremes dou-
„ leurs, & sans être obligé de revomir tout
„ ce qu'il avoit pris. Il devint d'une mai-
„ greur excessive, & le Chirurgien fut en-
„ fin obligé de me dire qu'il n'avoit plus au-
„ cune espérance de le guérir, & qu'il croyoit
„ même qu'il ne pourroit vivre que peu de
„ jours. Je voulus faire une Consultation de
„ ce qu'il y avoit de plus habiles Chirur-
„ giens à Paris, parce qu'on m'affuroit que
„ ce mal ne pouvoit être bien traité que par
„ eux. Celui qui avoit traité mon Fils, fit
„ le rapport du mal, des remedes & du pro-
„ grès qu'il avoit fait, malgré les remedes ;
„ & l'on conclut à ouvrir ce mal. Je leur de-
„ mandai s'ils croyoient par cette opération
„ guérir mon Fils. Ils m'avouèrent tous que
„ la chose étoit plus que douteuse : mais que
„ dans le danger où il étoit, qu'ils croyoient
„ qu'on devoit risquer cette opération, qu'ils
„ convinrent être très-douloureuse. Je leur
„ dis que je ne pouvois m'y résoudre, &
„ que j'aimois mieux le laisser mourir dans
„ l'état où il étoit, que de l'exposer, sans
„ aucun avantage, à de si cruelles douleurs.
„ Dès que ces Chirurgiens furent sortis, je
„ pris mon Fils, & m'en allai chez M. Hec-
„ quet, sans en parler à personne. Je lui fis
„ voir le mal de cet Enfant, & lui rendis

„ compte de tout ce qui étoit arrivé. Il faut
„ avouer, me dit-il, que cet Enfant est en
„ grand danger de mourir dans peu de jours.
„ Mais vous avez eu raison de ne point con-
„ sentir qu'on lui fit l'opération qu'on vous
„ proposoit. Elle est très - cruelle & auroit
„ été inutile, & même dans l'état où est
„ cet Enfant, il seroit vraisemblablement
„ mort pendant qu'on l'auroit faite. Si c'é-
„ toit mon Fils, je tenterois une maniere de
„ le traiter, que je ne voudrois pas que l'on
„ fut, car on se mocqueroit de moi, & je
„ n'ai aucune certitude qu'elle réussisse. Je
„ lui dis : Monsieur, cela augmentera - t'il
„ le mal que souffre déjà cet Enfant? Oh!
„ pour cela non, & je vous assure qu'il le
„ diminuera. Si cela est ainsi, lui dis-je,
„ je vous demande en grace de le tenter.
„ Je vous promets le secret, & pour moi,
„ & pour mon Fils. Il est très-capable de
„ le garder. Je préparerai moi seule ce que
„ vous ordonnerez. Après m'avoir encore ré-
„ pété qu'on se mocqueroit de lui, & moi,
„ l'avoir assuré que personne au monde n'au-
„ roit connoissance de ce qu'il feroit, il con-
„ sentit à traiter cet Enfant. Il me dit qu'il
„ falloit le faire saigner tous les huit jours,
„ jusqu'à ce qu'il me dît de cesser. Je fus ef-
„ frayée de cette ordonnance, à cause de l'ex-
„ treme foiblesse de mon Fils. Il m'assura que
„ les Saignées ne l'augmenteroient pas,
„ mais au contraire. Puis il ajouta : il ne faut
„ point qu'il mange de viande, mais seule-
„ ment par jour deux potages de bouillon
„ médiocre, & où le veau domine; qu'il ne
„ mange que peu de pain & d'un pain lé-
„ ger, de la salade, un peu de fruit cuit;

„ point de vin , & tous les soirs mettez sur
 „ cette grosseur un cataplasme de feuilles
 „ de Mauves & de Guimauves bien cuites
 „ dans de l'eau , & le plus chaud que l'En-
 „ fant le pourra souffrir. Au bout de deux
 „ mois il réduisit les saignées à quinze jours ;
 „ & deux autres mois après , à ne les faire
 „ que tous les mois , mais sans rien chan-
 „ ger au reste du régime , qu'il fit observer
 „ pendant 18 mois , quoique le mal fut pres-
 „ que disparu au bout de l'année , & sans
 „ que cette grosseur eut été ouverte ni par le
 „ fer , ni par des emplâtres ; les simples ca-
 „ taplasmes dont je viens de parler l'ayant en-
 „ tièrement fait dissoudre. „

„ L'année suivante , un autre de mes En-
 „ fans tomba malade d'une fièvre rouge , si
 „ violente & si maligne , que M. *Hecquet* ,
 „ aussi-bien que le Chirurgien qui vint sai-
 „ gner cet Enfant , me dirent qu'ils ne pou-
 „ voient répondre de sa vie , même pour le
 „ jour où ils me parloient , qui étoit le troi-
 „ sième. Je priai M. *Hecquet* de me dire ce
 „ que je devois lui donner. Il me répondit
 „ qu'il ne voyoit aucun remède dont il ne
 „ craignit de se reprocher de s'être servi ;
 „ & que comme Ami plutôt que comme
 „ Médecin , il me conseilloit de lui donner
 „ de trois en trois heures une bonne tasse
 „ de bouillon , & une demi-heure après cha-
 „ que bouillon cinq ou six cuillerées de frai-
 „ ses arrosées d'un peu de vin & modéré-
 „ ment sucrées , mais sans pain ; & de ne lui
 „ donner aucune autre nourriture , ni aucun
 „ remède. Il le tira de cette manière d'une si
 „ dangereuse maladie , après laquelle il ne
 „ voulut pas souffrir qu'on le purgeât. „

Je dois, avant de finir, faire remarquer que c'est à tort qu'on accusoit M. *Hecquet* de n'employer en medecine que la Saignée & l'eau pour les malades, & les pommes cuites pour les Convalescens. Ses Ouvrages prouvent le contraire; & tous ceux qui l'ont connu peuvent attester qu'il ne blamoit que l'abus du trop grand nombre de remedes. Mais il en est peu dont il ne fut fort bien se servir dans les différens cas de Pratique. A l'égard de la Saignée, il croyoit en devoir faire un très-grand usage; & l'on sait d'un savant Medecin de la Faculté de Paris, que M. *Hecquet* lui dit une fois, que s'il avoit eu quelque sujet de mécontentement dans l'exercice de sa Profession, c'étoit pour n'avoir pas saigné suffisamment; & que s'il avoit à recommencer, il saigneroit davantage qu'il n'avoit fait. Ce discours est parfaitement d'accord avec les principes établis dans tous ses Ecrits. Je trouve dans le *Mémoire*, que l'on ne m'a remis, comme je l'ai dit, que depuis quelque tems & qui vient de très-bonne main, un Fait, qui peut servir avec celui de la guérison de ce jeune Enfant, dont j'ai parlé plus haut, à faire voir que ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison que notre savant Medecin faisoit tant de cas de la Saignée. “ J'ai entendu
 „ dire (ce sont les termes du Mémoire) à M.
 „ *Malaval*, Chirurgien habile & honnête
 „ homme, que voyant une pulmonique avec
 „ M. *Hecquet*; celui-ci la faisoit saigner sou-
 „ vent, & lui disoit : *Nous ne la guérirons*
 „ *pas, mais nous prolongerons sa maladie.* M.
 „ *Malaval* étoit étonné de cette pratique: mais
 „ M. *Hecquet* lui ayant fait comprendre que
 „ c'étoit le seul moyen de garantir la Malade

L. iiii.

„ d'un abcès au poumon, & ce Chirurgien
 „ l'ayant ouverte après sa mort, & ayant trou-
 „ vé le poumon fort diminué, mais assez
 „ sain, il admira la sagesse, la patience &
 „ l'habileté de M. *Hecquet.* „

C'est aussi sans fondement qu'on lui repro-
 choit de vouloir bannir la Chymie de la Me-
 decine. Il en employoit volontiers quelques
 remedes, comme le *Tartre stybié*, l'*Anodyna*
minéral d'Hoffman, les *Gouttes anodynnes de*
Sydenham, & plusieurs autres dont il fai-
 soit grand cas. Il étoit même fort instruit
 de cette Science. Il en avoit fait deux Cours
 pendant sa jeunesse sous feu M. *Lémery*. Bien
 loin de détourner les jeunes Medecins de l'é-
 tudier, il le leur recommandoit: mais il vouloit
 qu'ils ne commençassent à se livrer à cette
 étude, qu'après avoir achevé celle de l'Ana-
 tomie & des Plantes. Il vouloit qu'ils fissent
 marcher la Chymie d'un pas égal avec la
 Pharmacie, dans le même tems qu'ils étu-
 dieroient la Pathologie, & qu'il leur con-
 seilloit d'aller observer les Malades dans les
 Hôpitaux. J'ajoute, par occasion, que les Au-
 teurs Modernes, dont il prescrivoit aux jeun-
 es gens de faire la base de leurs Etudes,
 étoient *Bergerus & Baglivi*, pour la *Physio-*
logie; *Heister*, *Manget & Morgagni*, pour
 l'*Anatomie*; *Boerhaave & Stalh*, pour la *Pa-*
thologie; *Barchuyfen*, pour la *Chymie*; *Syden-*
ham, pour la *Pratique*. Il conseilloit encore
Riviere: mais il n'en estimoit pas les Obser-
 vations, qu'il disoit être bien rangées, mais
 faites dans le Cabinet. Au contraire, il fai-
 soit un cas infini de celles d'*Etmuller*.

On a déjà vu combien il aimoit la Faculté
 de Paris, à laquelle il faisoit tant d'honneur.

En 1733. il eut occasion de lui donner une nouvelle marque de sa tendresse pour elle , & de son zele pour l'instruction de ses Membres. M. *Prevôt*, fameux Avocat , remit à la *Faculté* la Bibliotheque de feu M. *Picoté de Bellêtre* , savant Medecin. Elle montoit à trois mille cinq. cens Volumes ; & dans le même tems elle fut augmentée d'un grand nombre de Livres de tout genre , que M. *Prevôt* fit donner par une Dame de sa connoissance. M. *Hecquet*, excité par ces exemples , fit un choix de ce qu'il avoit dans son Cabinet de meilleur & de plus rare concernant sa Profession , pour l'ajouter à cette Bibliotheque naissante , qu'il enrichit alors de douze à treize cens Volumes de toutes formes. Par son Testament il y joignit encore une centaine de Volumes tant *in-folio* qu'*in-4°*. qu'il prit soin de marquer lui-même quelques jours avant sa mort , & que son Exécuteur Testamentaire remit aussi tôt après à la *Faculté*.

Je n'ai rien dit jusqu'ici qui ne doive faire reconnoître dans M. *Hecquet* un Medecin sage & savant ; un Ecrivain uniquement occupé de l'utilité publique ; un Chrétien éclairé , pieux , zélé , charitable. Quelques traits même ont peint l'Homme en lui. J'ai parlé de son extreme vivacité dans la dispute. Oublierois-je de dire qu'il étoit sans fiel, quand les *Journalistes* , que j'ai cités plus haut , l'ont dit ? (a) Je ne dois pas non plus dissimuler qu'on lui reprochoit trop d'attachement à ses propres sentimens. Mais cet attachement étoit de bonne foi. Quelle autre preuve en faut-il

(a) Mois d'Avril 1741. p. 725.

qu'un aveu, qu'on a souvent entendu sortir de sa bouche ? Il craignoit, disoit - il, de n'avoir le plus souvent obéi qu'à l'Humeur, qu'au Tempérament, en croyant obéir à la Vérité. Cette crainte le mettoit toujours dans la disposition de se retracter & d'embrasser des sentimens contraires à ceux qu'il avoit d'abord soutenus. Mais il ne vouloit, & ne pouvoit même par la nature de son esprit, céder qu'à l'évidence. C'est à quoi le Fait, que je vais rapporter, servira de preuve.

On a pu connoître par tout ce que j'ai dit en différens endroits de cet Ouvrage, ce qu'il pensoit au sujet des Disputes présentes de l'Eglise, & combien il avoit d'attachement pour les sentimens qu'il avoit cru devoir suivre à cet égard. Sa Lettre sur la guérison d'*Anne le Franc* avoit annoncé qu'il étoit aussi favorable aux *miracles*, qu'il parut dans la suite indisposé contre les *Convulsions*. Des préjugés cependant qui devoient avoir une force extreme sur un esprit, tel que le sien, ne furent pas capables de lui faire illusion dans un cas qui ne pouvoit pas manquer d'intéresser beaucoup le parti qu'il aimoit. Le 4 d'Octobre 1733. à la Vérune, Terre appartenante aux Evêques de Montpellier, une femme, attaquée sur le midi d'une espece de Catarrhe souffocant, fut malade à la mort, reçut ses Sacremens & fut subitement guérie avant les dix heures du soir, après avoir pris deux fois de la terre du Tombeau de M. *Paris*, délayée d'abord dans de la tisanne, ensuite dans de l'eau froide. Deux saignées, suivies d'autres remedes convenables, n'avoient procuré jusqu'alors à cette Malade aucun soulagement, au moins apparent. Une guérison si

rapide s'attira l'attention de feu M. Colbert, Evêque de Montpellier, qui se trouvoit alors à la Vérune. Il en fit lui-même l'information le lendemain & les jours suivans ; & le Dimanche 11 du même mois à huit heures du matin il y joignit son ordonnance, dans laquelle sur les dépositions contenues au procès-Verbal, & sur les Certificats des Sieurs *Nauton*, Curé de la Vérune, *Riviere* Docteur en Medecine, & *Ségnac* Chirurgien, il déclare la guérison dont il s'agit, *obtenue par l'intercession du bienheureux Diacre FRANÇOIS DE PARIS, vraiment miraculeuse & l'effet d'une opération surnaturelle & divine.* En conséquence le même jour, après avoir fait à la Messe Paroissiale avertir les Habitans de venir joindre leurs acclamations aux siennes, il se rendit à l'issue de Vêpres à la Paroisse, où lui-même il en fit en forme la publication du miracle, qui fut suivie du *Te Deum*, qu'il entonna. Depuis n'ayant pas cru cette notification suffisante, il voulut en faire une pour tout son Diocèse. Mais il prit auparavant les avis de gens qu'il croyoit dignes de sa confiance. M. *Hecquet* fut du nombre, & le Prélat lui communiqua le Certificat du Medecin, qu'il est nécessaire de rapporter ici pour mettre les Lecteurs plus au fait de l'événement dont il rend témoignage. Le voici donc.

„ Je soussigné *Guillaume Riviere*, Docteur
„ en Medecine, certifie, qu'étant appelé hier
„ Dimanche quatre de ce mois à une heure
„ après midi, pour voir la Femme malade de
„ *Martial Donat*, Cordonnier du lieu de
„ la Vérune, je la trouvai atteinte d'un Ca-
„ tarrhe suffocatif fort pressant. On l'avoit
„ saignée à midi. J'en examinai le sang, que

„ je trouvai tout coagulé. J'ordonnai une se-
 „ conde saignée , & les remedes les plus ef-
 „ fectifs & les plus à portée que je pus ima-
 „ giner. Je la vis le tantôt * & sur les huit
 „ à neuf heures du soir ; je la trouvai dans
 „ le même état , la suffocation se soutenant
 „ de même. Je retournai la revoir environ
 „ les neuf à dix heures du soir , sur ce qu'on
 „ me dit qu'elle étoit entièrement guérie , au
 „ moyen d'un peu de poudre du Tombeau de
 „ feu M. *Pâris* , qu'on lui avoit fait pren-
 „ dre , & qu'elle s'étoit récriée après les prie-
 „ res qu'on dit : *Je suis guérie*. Je la trouvai
 „ effectivement en très-bon état , couchée
 „ dans son lit tout de son long , ce qu'elle
 „ n'avoit pu faire un seul moment pendant
 „ la maladie , sa respiration parfaitement li-
 „ bre , n'ayant aucune altération dans son
 „ pouls. Je l'examinai avec toute l'attention
 „ possible , & lui ayant demandé comme elle
 „ se trouvoit , elle me répondit : *Je n'ai au-*
 „ *cun mal*. Une telle guérison instantanée &
 „ une entière cessation de tous les symptomes
 „ qui accompagnent cette maladie , ne peut
 „ être qualifiée que de guérison miraculeuse ,
 „ ne connoissant aucun remede dans la Mede-
 „ cine capable de faire sur le champ un pa-
 „ reil effet , &c. „ M. *Hecquet* , après avoir
 „ examiné ce Certificat , répondit qu'il n'étoit
 „ pas suffisant pour lui faire croire que cette gué-
 „ rison fut miraculeuse. M. *Riviere* dans un se-
 „ cond Certificat détailla les symptomes sur
 „ lesquels il avoit qualifié la maladie de *Cat-*
 „ *tarrhe suffocatif*. M. *Hecquet* n'y vit encore
 „ rien qui put le convaincre de la réalité du
 „ Miracle. Il le déclara nettement ; & M. de

* L'après-midi.

Montpellier publia de nouveau cette guérison comme miraculeuse dans une *Lettre Pastorale* du 21 Avril 1734. (a) Tous les raisonnemens, quelques solides qu'ils paroissent à bien des gens, ne purent faire aucune impression sur un Medecin qui connoissoit trop bien toutes les ressources de la nature, pour voir du miraculeux dans ce qui n'est qu'extraordinaire.

J'acheve en deux mots son caractère. Il étoit sérieux; & même il avoit l'air un peu chagrin, ce qui pouvoit bien être l'effet de ses infirmités continuelles, puisque dans la conversation il prenoit souvent avec ses amis le ton de cette gayeté modeste, qui n'est pas incompatible avec les sérieux. Toutes ses manieres étoient simples; & son commerce avoit en général beaucoup de douceur: mais comme il étoit naturellement impatient, s'il se trouvoit quelque chose qui blessât la Religion, ou qui contredit les idées qu'il avoit cru devoir adopter sur toute autre matiere, il se livroit aisément à cette franchise brusque qui fait partie du caractère de ceux de son Pays, & dont avec tous les soins possibles ils ne parviennent presque jamais à se défaire entièrement. Issu moi-même de cette Province, je puis innocemment en parler, comme je fais.

Quant aux Ecrits de M. *Hecquet*, tout Censeur équitable ne peut refuser de se soumettre au Jugement avantageux qu'en ont porté les *Journalistes* éclairés, dont j'ai ci-devant copié les propres termes. Il est pourtant vrai

(a) Voyez cette *Lettre* *Joachim Colbert Evêque*
Pastorale dans *Les Oeuvres de Montpellier*. Tome II,
vres de Messire Charles p. 57.

que la plupart de ses Ouvrages manquent du côté de l'Ordre & de la Méthode. Et pour ce qui regarde le style & la diction , tous ses Amis & ses Partisans même les plus affectionnés en parlent , comme ce *Mémoire sur sa Vie*, dont j'ai tant de fois employé le témoignage. " Il faut convenir, y dit-on, qu'il
 „ écrivoit beaucoup mieux en Latin qu'en
 „ François ; & il étoit de trop bon gout pour
 „ ne le pas sentir lui-même. Mais comme
 „ sa charité & le desir d'être utile à ses Freres,
 „ & de les mettre en état de remplir les
 „ devoirs & les obligations de leur état ,
 „ étoient les seuls motifs qui l'engageoient
 „ à écrire ; il a mieux aimé sacrifier une partie
 „ de ce qui auroit fait estimer ses Ecrits ,
 „ que de manquer à servir ses Freres : & ne
 „ pouvant plus écrire en Latin , parce qu'il
 „ ne pouvoit plus écrire lui-même , & qu'il
 „ n'étoit pas en état, n'ayant que peu de bien,
 „ d'avoir auprès de lui un Homme habile &
 „ capable de bien écrire ce qu'il lui auroit
 „ dicté en Latin ; il a mieux aimé écrire en
 „ François , pour que le seul Domestique ,
 „ qu'il s'étoit réservé , put lui suffire , quoi-
 „ qu'il ne fût pas un mot de Latin. „ J'ajoute-
 „ rai qu'il a dit plusieurs fois à quelques Amis ,
 „ qui lui conseilloient de travailler un peu plus
 „ son style : *Nous ne guérissons point de paroles.*
 Cette Réponse semble indiquer que la négligence de son style François est peut-être moins à rejeter sur son incapacité de faire mieux, que sur la précipitation avec laquelle il composoit. Sa tête étoit remplie d'une infinité de vûes qu'il croyoit devoir être infiniment utiles , & qu'il se hâtoit de communiquer au Public dans la crainte , qu'il avoit ,

d'être surpris par une mort, que ses infirmités lui faisoient toujours regarder comme prochaine. Bien loin qu'il fut incapable d'écrire dans notre Langue avec une certaine exactitude, la plupart de ses premiers Ouvrages François, qu'il avoit travaillés à loisir, doivent, à peu de choses près, passer pour bien écrits, & sont une preuve qu'avec du soin & de l'application il auroit pu mettre aisément de l'égalité dans son style & de la pureté dans sa diction.

Voilà tout ce que j'avois à dire pour faire connoître entierement ce Mort illustre, qui ne fut pas moins homme de bien que savant Medecin; qui consacra toute sa vie à l'avancement du plus estimable & du plus nécessaire de tous les Arts; & que toutes les Universités, tous les Grands - Hommes de son tems, toutes les Sociétés Littéraires n'ont pas fait difficulté de surnommer l'*Hippocrate de la France*. Je ne fais que répéter ce que dit un de ses Confreres dans un Mémoire que j'ai sous les yeux. Mais si quelqu'un trouve l'éloge un peu trop fort, il consentira du moins à celui que la Lettre suivante contient. Elle fut écrite de Versailles au sieur *Lacherie* le 28 d'Octobre 1737. par un grand Maître, dont le rare mérite, & la place éminente qu'il remplit si dignement, rendent le témoignage extrêmement précieux. " Je ne saurois, „ dit-il, assez vous remercier, Monsieur, „ de votre obligeante attention à me procurer un exemplaire du dernier Ouvrage de „ l'illustre M. *Hecquet*, sur la *Medecine naturelle*, qui ne peut qu'être ardemment désiré par tous ceux qui connoissent le mérite distingué de l'Auteur dans notre Pro-

„ fession , & qui ont déjà lu ses autres Ou-
 „ vrages , où l'on est comme forcé d'admi-
 „ rer en même tems l'élégance du style , la
 „ fécondité & la noblesse de l'expression ,
 „ la profondeur & l'étendue du savoir , la
 „ justesse du discernement , & surtout ce ze-
 „ le ardent & cette application sans relâche
 „ pour établir sur des Principes certains &
 „ sur des Observations constantes , la mé-
 „ thode la plus convenable pour la conser-
 „ vation & pour le rétablissement de la san-
 „ té ; de même que pour dévoiler & répri-
 „ mer les indignes manœuvres de ceux qui ,
 „ dans l'exercice de notre Profession . ne pen-
 „ sent qu'à abuser de l'ignorance & de la
 „ crédulité du Public ; cette candeur enfin ,
 „ & cette pureté des mœurs , qui , de con-
 „ cert avec ses autres talens , lui ont acquis
 „ à si juste titre la réputation d'un Medecin
 „ des plus pieux , des plus véridiques & des
 „ plus savans de la célèbre Faculté. C'est en-
 „ core une fois , ce qui me fait souhaiter
 „ avec ardeur de profiter de ce dernier fruit
 „ des veilles & des réflexions d'un si grand
 „ Maître. „

En faisant un pareil éloge de *M. Hecquet* ;
M. Chicoyneau fait assez voir qu'il en pense
 ce qu'en avoit toujours pensé le savant &
 célèbre Praticien , dont il est le Disciple ,
 le Gendre & le Successeur. *M. Chirac* fai-
 soit un cas infini de *M. Hecquet*. Plusieurs
 personnes m'ont dit l'en avoir souvent en-
 tendu parler , & toujours avec de grands
 éloges.

Je ne puis mieux finir qu'en joignant à
 des suffrages d'un si grand poids celui du plus
 habile Medecin que l'Angleterre ait eu de-
 puis

puis *Sydenham*. Une Dame très-respectable & très-connue dans Paris, étant attaquée d'une maladie que l'on croyoit incurable, fut conseillée de s'adresser à M. *Freind*. Ce qu'elle fit. M. *Freind* lui manda tout ce qu'il pensoit de cette maladie, & lui dit en même tems : " De quoi vous avisez-vous de consulter un Etranger, pendant que vous avez à Paris l'illustre M. *Hecquet*, qui lui seul en fait plus que tous les Medecins ensemble. " *Ce sont à peu près ses expressions*, dit le *Mémoire*, qui m'apprend ce Fait.

En parlant au commencement de cette *Vie* de MM. *Hecquet*, l'un Doyen & l'autre Chanoine de l'Eglise Royale de S. Wulfran d'Abbeville, je n'ai point fait mention des Epitaphes que leur Frere le Medecin fit mettre sur leur sépulture. Mais elles sont trop bien faites pour ne les pas donner au Public. Pourroit-on me pardonner de les avoir supprimées, quand on sauroit qu'elles sont de M. *Rollin*. Il est aussi l'Auteur de la Traduction. M. *Hecquet* les fit imprimer dans le tems sur des Feuilles volantes.

EPITAPHE D'ANTOINE HECQUET.

D. O. M.

P I Æ M E M O R I Æ .

ANTONII HECQUET, Presbyteri, Regalis Ecclesiæ Sancti Wulfranni Decani.

SUMMA fuit ingenii perspicacitate, & multiplicis doctrinæ copia clarus, humilitate &

M

modestiam clarior. Edoctus apprimè Linguas Græcam & Hebraicam, omnique vitâ in Scriptura Sacra & S. S. Patrum studio versatus, scientiam quæ inflat, pro nihilo habuit, unius æmulator caritatis quæ ædificat. Illius zelo incensus complures annos instituendæ ad pietatem & Fidem Christianæ juventuti impendit, nihil aliud quàm prodesse & latere quærens. Factus inde hujus Ecclesiæ Canonicus anno 1688. & decem post annis Decanus, nihil ex innato sibi pueros erudiendi studio remittens, juvenes Clericos vel per se, vel per alios diligenter curavit Sacris præsertim Litteris imbui, quas ipse ab infantiâ edoctus semper in deliciis habuit, tanquam maximum præsentis exilii solatium. Summam in tractandis negotiis solertiam & fidem condiebat singularis integritas morum, animi candor, vitæ simplicitas. Hujus Ecclesiæ cui se totum devoverat, jurium tutor, patrimonii defensor, legum & consuetudinum custos acerrimus, numquam hanc destitit, velut sponsam, Dei æmulatione æmulari. Ægrotationibus fore continuis nihilò factius est segnior ad solita studii & pietatis munia, nec ullâ dolorum acerbitate dimoveri unquam potuit ab assuetâ animi lenitate & patientiâ. Assiduo mortis conspectu magis ac magis in dies inflammatus ad spem & desiderium beatæ immortalitatis, tandem feliciter obdormivit in Domino, Die Julii 12 anno 1718. nondum expleto ætatis anno 59.

REQUIESCAT IN PACE.

TRADUCTION.
A LA GLOIRE DE DIEU,
Et à la pieuse Mémoire

De *Messire* ANTOINE HECQUET,
Prêtre, Doyen de l'Eglise Royale
de S. Wulfran.

IL s'acquit une estime générale par la pénétration de son esprit & par son érudition : en plusieurs genres de doctrine, & encore plus par son humilité & par sa modestie. Ayant appris parfaitement les Langues Grecque & Hébraïque, & s'étant appliqué pendant toute sa vie à l'étude de l'écriture Sainte & des SS. Peres, il méprisa la science, qui ense, & il n'estima que la charité seule, qui édifie. Animé du zèle qu'elle inspire, il s'occupa pendant plusieurs années à instruire la jeunesse dans la piété & dans la foi Chrétienne, ne cherchant qu'à être utile & à demeurer caché. Devenu Chanoine en 1688. & dix ans après Doyen de cette Eglise, il ne discontinua point de suivre l'inclination naturelle qu'il avoit pour l'instruction des Enfants : il eut le même soin d'instruire par lui-même, ou par les autres, les jeunes Clercs, surtout dans la science des Saintes Ecritures, dont il avoit été nourri lui-même dès son enfance, & qui étant la plus grande consolation de notre exil, firent toujours ses plus chères délices. Il avoit pour le manie-
ment des Affaires une habileté supérieure & une fidélité incorruptible ; & il joignoit à

M ij

ces qualités une intégrité de mœurs, une candeur d'ame, & une aimable simplicité de vie, qui faisoient son caractère particuier. Protecteur vigilant des droits de cette Eglise, à laquelle il s'étoit dévoué tout entier, défenseur de son Patrimoine, & conservateur de ses lois & de ses usages, il ne cessa jamais d'avoir pour elle, comme pour une épouse, un amour de jalousie, & d'une jalousie de Dieu. Les infirmités presque continuelles, dont il fut attaqué, ne diminuerent rien de son assiduité à l'étude & aux exercices de piété auxquels il s'étoit accoutumé; & la violence des douleurs qu'il souffroit souvent, ne put jamais altérer la douceur d'esprit & la patience qui lui étoient comme naturelles: mais la vue de la mort, qu'il avoit toujours présente, ayant rendu en lui de jour en jour plus ardente l'espérance & le desir de la bienheureuse immortalité, il s'endormit enfin heureusement dans le Seigneur le douzieme de Juillet de l'année 1718. n'ayant pas encore achevé la cinquante-neuvieme année de son âge.

QU'IL REPOSE EN PAIX.

EPITAPHE DE PIERRE HECQUET.

D. O. M.

PIÆ MEMORIÆ.

PETRI HECQUET, Presbyteri, Canonici
Regalis Ecclesiæ Sancti Wulfrani.

ILLI quæcumque mundus offerre potuisset
lucra, propter Christum arbitratus detrimen-

ta, uni aeternæ salutis acquirendæ totus incubuit. Anno 1698. inter hujus Ecclesiæ Canonicos ascitus, amantissimo Fratri ejusdem Ecclesiæ Decano, socium se & adiutorem in bonis operibus adjunxit, earundem æmulatione virtutum, verè germanus & frater. Clericos salubribus documentis, Laïcos prudenti consilio, Pauperes opportunis auxiliis, omnes efficaciorum exemplo ad pietatem excitabat. Acridesiderio flagrans sibi uni & Deo vivendi meditatus est non semel, ruptis furtim vinculis, proripere se in solitudinis latebras; præsertim cum vacans, mortuo Fratre, Decanatus dignitas ipsi immineret: quam invito sibi concessam constanter recusavit. Nondum affectus aetatis 52. sed jam cælo maturus, obiit die 30 Decemb. 1722.

REQUIESCAT IN PACE.

T R A D U C T I O N .

A LA GLOIRE DE DIEU,

Et à la pieuse Mémoire

De Messire PIERRE HECQUET, Prêtre,
Chanoine de l'Eglise Royale de
S. Wulfran.

L'Amour de JESUS-CHRIST lui ayant fait regarder tous les avantages que le monde eut pu lui offrir, comme de véritables pertes, il fit toute son occupation de la seule affaire de son salut éternel. Pourvu d'un Canoniat de cette Eglise en 1698. il devint le

Compagnon & le Coadjuteur de son Frere, Doyen de la même Eglise, dans ses bonnes œuvres, & il se montra vraiment son Frere par l'émulation des mêmes vertus. Il excita à la piété les Ecclésiastiques par ses instructions salutaires, les Laiques par ses sages conseils, les Pauvres par les secours qui convenoient à leurs besoins, & tous par l'exemple, plus efficace que la parole, d'une conduite toujours édifiante. Brûlant d'un desir ardent de vivre pour lui seul & pour Dieu, il médita plus d'une fois de rompre en secret tous ses liens, & de se cacher dans une solitude, lors surtout qu'il vit qu'on jettoit les yeux sur lui, pour remplir la dignité de Doyen, vacante par la mort de son Frere. Elle lui fut cependant conférée malgré lui, mais il refusa constamment de l'accepter. N'ayant pas encore atteint l'âge de 52 ans, mais déjà mûr pour le Ciel, il mourut le 30 Décembre 1722.

QU'IL REPOSE EN PAIX.

Fin de la Vie de M. Hecquet.

